



SEPTEMBRE 1981

BIMESTRIEL N° 4

BRABANT



LEWISBIQUE
Archives

85

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Direction : Maurice-Alfred Duwaerts

Rédaction : Yves Boyen

Conseiller technique : Guy Cobbaert

Présentation : Nadine Willems

Administration : Rosa Spltaels

Imprimerie : SOFADI, s.a.

Prix du numéro : 80 F.

Abonnement 1981 (6 numéros) : 350 F.

Adresse : rue du Marché-aux-Herbes 61
1000 Bruxelles

Téléphone : (02) 513 07 50.

Téléfax : B BRU B 63 245

Bureaux ouverts de 8.30 h à 17 h. Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

© P. de la Fédération Touristique du Brabant
00-0385776-07

Tous les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

De la revue existe également une édition néerlandaise qui est publiée par la Fédération Touristique du Brabant. Elle est intitulée «Brabant» et est publiée bimestriellement. Elle contient des articles originaux et des traductions de la revue française. Elle est destinée à la province de Brabant et à la région de Bruxelles.

Les lecteurs qui désirent obtenir les deux éditions (française et néerlandaise) de la Revue sont priés de verser la somme de 500 F au C.C.P. 000-0385776-07.

SOMMAIRE 4 - 1981

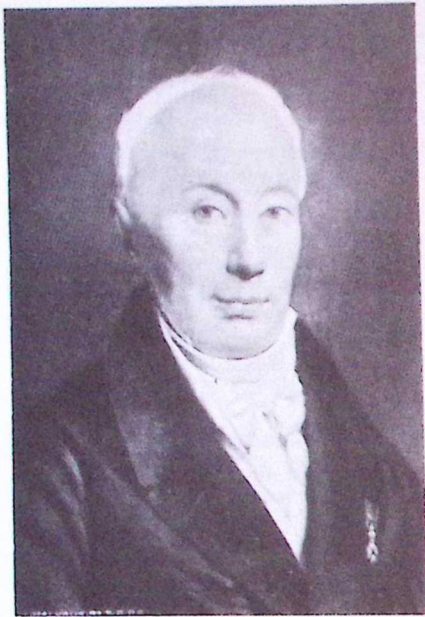
Nicolas-Jean Rouppe, par Marcel Vanhamme	2
Les hôtels pour voyageurs de Bruxelles et leur rôle historique, par André Hustin	12
Le théâtre d'amateurs, par Roger Deldime	20
Faut-il démolir les églises du XIX ^e siècle en Brabant Wallon ?, par Christian Spapens	26
La Maison de la Bellone, par Jean Alexandre	28
De l'insolite à Bruxelles ? En voilà !, par Geneviève C. Hemeleers	34
Un homme du Brabant et son destin, par Jean Van Noten	40
Mélin la Blanche, par Joseph Delmelle	42
Les derniers instruments acquis par l'Observatoire Mira, par Th. Pieraerts	50
La vie de nos syndicats, par Gilbert Menne	52
Avis et échos	54
Les manifestations touristiques	Couverture 3

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Nicolas-Jean Rouppe : Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant, Collection Georges Renoy et documents aimablement prêtés par l'auteur ; Hôtels pour voyageurs de Bruxelles : André Hustin ; Théâtre d'amateurs : documents aimablement mis à notre disposition par l'auteur ; Faut-il démolir les églises du XIX^e siècle en Brabant Wallon : ACTA et Hubert Depoortere ; Maison de la Bellone : Guy Cobbaert et Hugues Boucher ; De l'insolite à Bruxelles : Guy Cobbaert et Fédération Touristique du Brabant ; Un homme et son destin : photos aimablement prêtées par l'auteur ; Mélin la Blanche : Hubert Depoortere ; Derniers instruments acquis par l'Observatoire Mira : photos aimablement mises à notre disposition par l'auteur ; Vie de nos syndicats : Photo Lily et Guy Cobbaert ; Avis et échos : Guy Cobbaert et INBEL.

Au recto de notre couverture : le château Malou, à Woluwe-Saint-Lambert, est une ancienne maison de plaisance édifiée, en 1776, par le banquier Lambert Lamberts. Cette gracieuse demeure, aux lignes très harmonieuses, fut occupée, de 1853 à 1886, par le parlementaire et Premier ministre Malou. Elle fut acquise, en 1951, par la commune de Woluwe-Saint-Lambert qui la restaura avec soin de 1968 à 1972 et l'aménagea en un centre culturel de haute qualité (Photo : le Berrurier).

Au verso de notre couverture : l'imposante basilique nationale du Sacré-Cœur, à Bruxelles (longueur : 141 mètres ; hauteur y compris la croix terminale : 95 mètres ; largeur à hauteur du transept : 107 mètres) accueille bon an mal an quelque cent mille pèlerins, touristes et promeneurs. Sa construction, interrompue par la guerre 1940-45, s'échelonna sur une vingtaine d'années. Le 14 octobre 1981, il y aura très exactement 30 ans qu'elle fut solennellement inaugurée. Si l'extérieur de ce monument accuse une certaine lourdeur, l'intérieur, en revanche, est d'une étonnante majesté (Photo : Caussin).



Bourgmestre de Bruxelles de 1830 à 1838

Nicolas-Jean
ROUPE

par Marcel VANHAMME

NICOLAS-JEAN ROUPPE, né à Rotterdam le 17 avril 1769, entra jeune au séminaire. Bachelier en théologie en 1794, nommé sous-diacre, influencé par le mouvement philosophique, il abandonna la cléricature et s'établit à Bruxelles. En 1794, les armées républicaines reviennent en Belgique. Jourdan bat les Autrichiens, à Fleurus, le 26 juin 1794, puis opère sa jonction avec le général Pichegru, le 11 juillet, à Bruxelles. Les Pays-Bas et la principauté épiscopale de Liège sont annexés à la France ; il en sera de même, le 26 octobre, pour le duché de Bouillon. Les Républicains allaient introduire dans les « ci-devant Pays-Bas » les principes de la vie politique et sociale contemporaine. L'arrêt du 1^{er} Floréal an III (20 avril 1795) réorganisa la municipalité et fit disparaître ce qui subsistait encore des anciennes institutions communales. Le 4 novembre (14 Brumaire, an IV), on publia la loi de la Convention relative aux attributions des nouvelles administrations départementales, des administrations municipales de cantons, des agents municipaux des communes et des commissaires du Directoire exécutif près de ces administrations. La Convention nomma Rouppe Commis-

saire municipal à Louvain. En cette qualité, il présida la Fête républicaine du 21 janvier 1795, commémorant l'exécution du roi Louis XVI. Commissaire du pouvoir exécutif à Bruxelles, il reçut avec honneur et faste le ministre de l'Intérieur Benezech, le 28 janvier 1797. Le 4 mai, Rouppe installa la municipalité choisie par les électeurs. Nommé au poste de Commissaire central du département de la Dyle — en remplacement de Mallarmé, destitué — il prit des mesures sévères contre les réfractaires qui menaient une guerre de partisans (1).

Le bocage brabançon

Lorsque la loi Jourdan sur la conscription (5 septembre 1798) fut d'application en Belgique, toutes les campagnes flamandes furent saisies d'un vif mécontentement. Des bandes de paysans tentèrent d'audacieux coups de main dans le Hageland, qui joua en quelque sorte le rôle de Bocage vendéen. A la tête de ces « brigands » se trouvait un aventurier du nom de Charles-Joseph Jacquemin, dit Cousin Charles de Loupoigne, Bruxellois né le 14 mars 1761. Ce personnage discuté — officier dans le corps des Laudon-Vert — après une vie mouven-

te, s'était mis au service de l'Autriche, avait pris le commandement de l'« Armée Belgique », distribué des grades et recruté de jeunes paysans — réfractaires pour la plupart — puis était entré en campagne contre l'armée républicaine, ceci avec l'appui de l'Eglise. Si les bandes, sommairement armées, de Cousin Charles semèrent l'effroi dans les campagnes, c'est à tort qu'on a voulu faire au chef des partisans une réputation de cruauté en lui attribuant des assassinats qui furent sans doute l'œuvre d'individus appartenant à son parti, mais étrangers à la troupe qu'il commandait en personne. Charles-Joseph Jacquemin fit preuve de courage, de bravoure et d'audace. A la tête de ses rudes gaillards, il pénétra dans Genappe, y captura une centaine de chevaux, un important butin de guerre et retint des otages ; on le vit près d'Affligem et même sous les murs de Bruxelles.

Ce guérillero se terrait habituellement entre Neerijse et Huldenberg, dans les taillis profonds de la forêt de Soignes. Il fut cependant trahi, après une expédition qui avait mené ses partisans à Woluwe-Saint-Lambert et à Boitsfort. Rouppe, commissaire du pouvoir exécutif du Directoire, près le département

de la Dyle, monta à cheval ; accompagné du commandant de la gendarmerie et d'un fort détachement d'infanterie et de cavaliers il surprit Cousin Charles dans son refuge. Le chef des partisans brabançons, blessé en se défendant, fut tué d'un coup de sabre par un chasseur à cheval, le 30 juillet 1799. La tête du chef des « brigands » fut portée à Bruxelles et déposée chez Rouppe, immobilisé à son domicile par suite d'une chute de cheval.

Après identification, la tête du martyr fut accrochée à un poteau, Grand-Place, où elle resta exposée durant trois heures. L'affiche placardée sur les murs de la ville portait cet avertissement : « *Puisse la fin tragique de ce scélérat, puisse la mort des brigands de sa horde, tombés sous le fer vengeur de nos braves frères d'armes, puissent enfin les maux incalculables enfantés par leurs crimes et les malheurs dont ils menaçaient encore notre département, effrayer tous ceux qui pourraient être tentés de renouveler de pareilles scènes d'horreurs. Hommes égarés ! que cet exemple vous éclaire et vous, vils ennemis de la République, agitateurs perfides de nos belles contrées, tremblez ! le même sort vous attend* ».

Cet avertissement, signé de Rouppe, produisit ses effets : toute résistance à la République cessa. Cependant, dans les campagnes, on ne crut pas à la dis-

parition de Cousin Charles qui trouva toujours des défenseurs parmi les pauvres et les démunis.

Une médaille d'or est octroyée à Rouppe

Le coup d'Etat du 18 Brumaire (9-10 octobre 1799) eut pour conséquence la suppression de la fonction de commissaire ; Rouppe resta donc privé de son emploi. Il avait déployé la plus grande énergie au péril de sa vie à défendre ses concitoyens contre les abus du régime politico-social de la République. Son dévouement à la chose publique fut reconnu par l'octroi d'une médaille d'or portant en effigie la *Reconnaissance*, tenant d'une main une branche de fèves et de l'autre caressant une cigogne, emblème de la gratitude. La médaille portait cette inscription élogieuse : « *En exécutant les lois, il fut juste et bon* ».

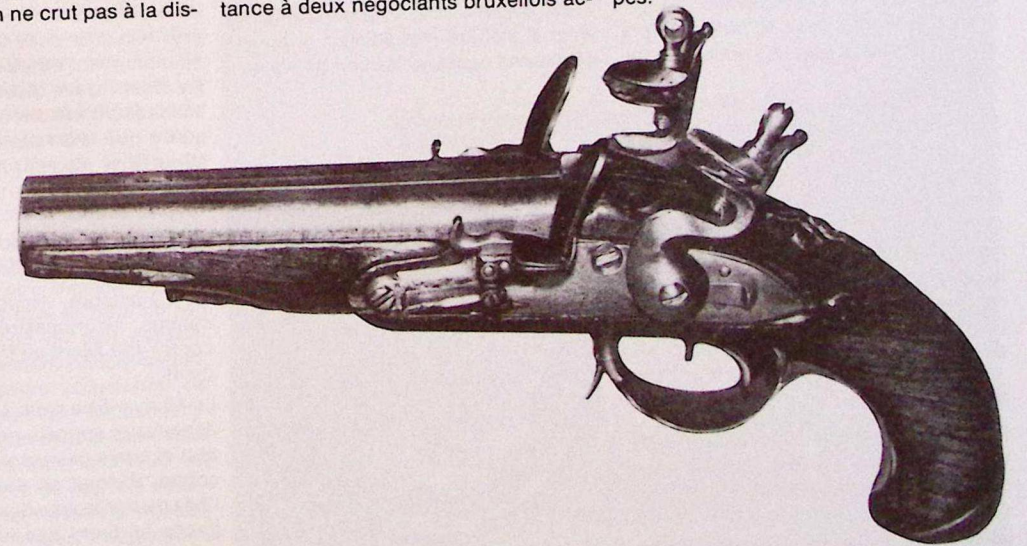
Membre du Conseil de préfecture de la Dyle, Rouppe fut désigné par Bonaparte maire de Bruxelles, en date de juillet 1800, en remplacement de Paul Arconati-Visconti, malade et démissionnaire après avoir occupé sa charge durant un mois et demi. Arconati fut nommé, en 1804, membre du Conseil municipal.

Rouppe appréhenda les problèmes administratifs avec un sens affiné de l'humain ; lequel mit souvent sa sécurité en danger. C'est ainsi qu'il prêta assistance à deux négociants bruxellois ac-

cusés d'importation et d'exportation de marchandises prohibées. Demandant la libération des inculpés, protestant contre une mesure illégale en vertu de l'article 83 de la Constitution de l'an VIII (16 décembre 1801), il eut encore l'audace incroyable de publier et de diffuser une adresse où l'on lisait : « *Le peuple français célébrera-t-il le 14 Juillet alors qu'on rétablit la Bastille au fort de Ham ?* ». Rouppe, accusé de manœuvres antigouvernementales, avait été arrêté et interné au château de Ham sur l'ordre de Fouché, ministre de la police depuis le 28 juin 1799. Le ministre Chaptal révoqua le maire de Bruxelles, le 23 janvier 1802, et le fit enfermer au Temple. M. de Merode prit sa succession à la mairie.

De retour en Belgique, les concitoyens de Rouppe l'éluèrent juge de paix. Fouché s'opposa à cette désignation et l'exila à trente lieues de la Ville, sous la surveillance de la police.

Rouppe bénéficiait de solides protections : le prince de Ligne, commandant les troupes (12.000 hommes), le prit comme adjudant. Ce poste lui permit de recevoir, avec son chef hiérarchique, le fastueux cortège consulaire et assister à l'accueil offert à Bonaparte et à Joséphine. Le premier consul, en uniforme de colonel des guides et suivi d'une nombreuse et brillante suite, complimenta le prince de Ligne et son adjudant pour la belle tenue des trou-



Pistolet ayant appartenu à Charles de Loupoigne.

En 1807, Rouppe occupa la charge d'inspecteur général de la prison de Vilvorde, tristement célèbre pour une forte mortalité parmi les détenus ; il parvint à réduire dans de notables proportions ces pertes en vies humaines. Il envoya à Utrecht, deux ans plus tard, au roi de Hollande Louis-Napoléon, son livre « *Tableau statistique de la maison de détention et de refuge de Vilvorde* ».

Rouppe ne remplit aucune fonction officielle sous le gouvernement hollandais. Il fréquenta les opposants au régime et se lia avec Louis de Potter et autres chefs de file du parti libéral.

AOÛT 1830

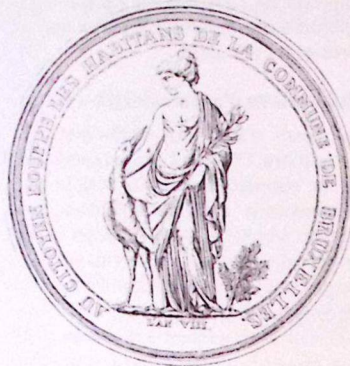
Nicolas-Jean Rouppe figurait parmi les quarante-trois notabilités qui se réunirent, avec l'Etat-Major de la garde bourgeoise, à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, le 28 août 1830, afin de rédiger une adresse au roi Guillaume pour solliciter la convocation des Etats-Généraux et obtenir le redressement des griefs nationaux. Le 31 août au matin, il fit partie de la députation envoyée à Vilvorde auprès du prince d'Orange afin que ce dernier renonce à utiliser les forces militaires contre les insurgés.

Le prince remarqua les couleurs que les délégués des Bruxellois portaient à la boutonnière. Indisposé par ce qu'il considérait comme une provocation, le fils du roi s'exclama, fébrile : « *Connaissez-vous le code pénal ? Savez-vous que vous portez l'emblème de la révolte et que je pourrais vous faire arrêter ?* »

« *Nous regrettons de paraître devant Votre Altesse Royale d'une manière qui Lui semble si peu respectueuse, rétorqua Rouppe, telle n'est pas notre intention, ces couleurs ne sont pas le symbole de la révolte, mais de la nationalité et du patriotisme* ». Il ajouta que la délégation n'avait pris ces couleurs que comme signe de ralliement, afin d'éviter qu'on arborât partout le drapeau français.

SEPTEMBRE 1830

Placé sous la protection de la Garde bourgeoise, le prince, escorté par quelques officiers, pénétra dans Bruxelles, le 1^{er} septembre, par la Porte de Laeken. La masse de la population de



Avers de la médaille en or octroyée à Nicolas-Jean Rouppe.

la Ville lui marqua ouvertement son hostilité.

Les rues et les carrefours étaient barrés par des barricades, formées surtout de pavés, rendant le passage particulièrement malaisé. Le colonel Dumonceau, aide de camp, rapporta plus tard que seul Rouppe se tenait aux côtés du prince, inquiet de la tournure des événements. Rouppe, voyant l'effervescence croissante de la populace, répétait à tout instant, en tenant le cheval gris du fils du roi Guillaume : « *Au nom de Dieu, Monseigneur, parlez-leur, je vous en prie* ». Le prince s'adressa alors une nouvelle fois aux gens du peuple, afin de les calmer.

Il est évident que Rouppe s'employa ainsi à modérer l'exaltation populaire déchaînée contre la Maison d'Orange.

Revers de ladite médaille.



Ce premier septembre, le prince d'Orange nomma une Commission consultative dans laquelle, le lendemain, se trouvaient Rouppe et Van de Weyer. En qualité de membres, ils participèrent au banquet offert aux notabilités.

Le 9 du même mois, Rouppe fut élu en tête de liste de la Commission de Sécurité publique qui venait d'être créée par la Garde bourgeoise. Le 14 septembre, il invita le procureur général Schuermans à résigner ses fonctions.

Les quatre journées, qui ont fait de la Belgique un Etat indépendant, ont fait l'objet d'un article paru sous notre nom, dans un numéro spécial de la revue « *Brabant* ». Nous ne reviendrons plus sur ces événements (2).

Dès le 25 septembre 1830, la Commission administrative, constituée à l'Hôtel de Ville, décida qu'une fosse serait creusée place Saint-Michel afin de réunir en un cimetière patriotique : « *les restes des citoyens morts dans les mémorables Journées de Septembre, et qu'un monument transmettrait à la postérité les noms de ces héros et la reconnaissance de la Patrie* ». L'emplacement fut consacré, le 2 octobre 1830, par le doyen de Sainte-Gudule, en présence de toutes les autorités religieuses et civiles, de volontaires armés et d'assistants. Ce même jour, le Gouvernement provisoire proclama l'indépendance des provinces belges.

Le 4 décembre, le Président du Congrès National posa la première pierre du monument dû au sculpteur Guillaume Geefs. Cette œuvre, d'une conception aujourd'hui discutée, ne sera inaugurée que le 24 septembre 1838 et la décoration sculpturale achevée dix ans plus tard.

Nicolas-Jean Rouppe Premier Magistrat de la Ville de Bruxelles

Le 22 octobre, Rouppe fut désigné comme bourgmestre, par 497 voix contre 468 allant au marquis de Trazegnies.

Le 19 du même mois, Louis Dechez, dit Jenneval, Lyonnais de naissance, acteur et poète des paroles de la Brabançonne, tombait en soldat, à Lierre, à l'âge de trente ans. Ses amis et compagnons lui firent des funérailles solennelles ; un service fut célébré dans la

collégiale Sainte-Gudule, le 5 novembre. Les frais de la cérémonie furent couverts par une souscription publique, à l'initiative de Van Campenhout, de Mortier — tenancier d'un estaminet de la rue de la Fourche, Le *Soldat - Laboureur* — et de Mailly, musicien de l'orchestre du théâtre de la Monnaie. Le nom de Rouppe figurait en tête de la liste de souscription.

Le 4 février 1831, le bourgmestre fit placarder une affiche annonçant l'élection, la veille, du duc de Nemours comme roi des Belges, sous le nom de Louis I^{er}. Devant le veto catégorique de l'Angleterre et afin d'éviter toute complication internationale, le roi de France Louis-Philippe d'Orléans renonça pour son fils à l'honneur du trône de Belgique. En attendant que la question du choix d'un roi soit résolue, Surllet de Chokier, président du Congrès National, fut élu Régent du Royaume. Les pourparlers avec les Puissances aboutirent à la candidature du prince Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse héritière Charlotte d'Angleterre. Son élection eut lieu le 4 juin 1831.

Le premier bourgmestre de la capitale de la Belgique indépendante reçoit le premier roi des Belges

Parti de Londres le 16 juillet 1831, le prince Léopold débarqua à Calais; le lendemain, il entra en Belgique et le 19 au château de Laeken. Il quitta cette demeure le 21, à onze heures, s'arrêta à Molenbeek-Saint-Jean — où les autorités communales lui offrirent un vin d'honneur — et se rendit à la porte d'Anvers (porte Guillaume) où l'attendait le corps municipal de la Ville de Bruxelles. Le bourgmestre lui présenta les clés de la cité et souhaita la bienvenue au prince; « *Sire, dit-il, le corps municipal de la Ville de Bruxelles s'empresse d'offrir à Votre Majesté, au nom de cette héroïque cité, le tribut de son respect, l'hommage de son dévouement. Elu de la Nation, prince magnanime, venez prendre possession du trône où vous appellent les acclamations unanimes d'un peuple libre. Vous maintiendrez, Sire, notre charte et nos immunités. Nous, nous saurons défendre votre trône et conserver intactes vos prérogatives royales. Devant Votre Majesté s'ouvre une vaste carrière de*



Entrée du prince d'Orange dans Bruxelles au milieu de la garde bourgeoise, le 1^{er} septembre 1830 (lithographie de Jobard).

Place Saint-Michel (actuelle place des Martyrs) : cérémonie d'hommage rendu le samedi 2 octobre 1830 aux héros des journées de septembre 1830 (reproduction d'un dessin de Van Hemelrijck).



gloire et de renommée; devant nous, une ère de splendeur et de prospérité. Magistrats par le choix de nos concitoyens, nous sommes glorieux de présenter en leur nom, au premier roi des Belges, les clés de la capitale ».

Le comte Louis de Lichtervelde, dans sa biographie de Léopold 1^{er}, remarque que le magistrat qui rendait au nouveau souverain cette antique marque de respect, était « il ne faut pas s'en étonner un de ces jacobins assagis qui terminait dans les honneurs une carrière mouvementée. Religieux

détroqué, il avait, comme commissaire du Directoire, participé jadis à tous les excès de la conquête française et même accompli de sa main, à Bruxelles, des gestes sacrilèges. Aujourd'hui, revenu de bien des erreurs, il parle à son tour le langage de la sagesse et de la fidélité ».

Entouré d'une immense foule délirante de joie, Léopold, porteur de tous les espoirs de la nation, n'arriva à la place Royale qu'à 13 h 15. Sous le péristyle de l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg se déroula, en présence des



membres du Congrès national et de tous les corps de l'Etat, la cérémonie solennelle de la prestation de serment. Dorénavant le 21 juillet sera la fête nationale de la Belgique.

Le péril hollandais : la Campagne des Dix Jours

L'armée du royaume des Pays-Bas, déboussolée par les désertions de nombreux officiers, sous-officiers et soldats belges qui avaient rallié les insurgés, avait perdu la cohésion nécessaire pour faire victorieusement face aux bandes de patriotes. L'armée était reconstituée dès la fin du mois de juillet 1831 et portée à un effectif de 80.000 hommes, dont 50.000 furent concentrés à la frontière nord de la Belgique. Le 6 août, Rouppe lançait un vibrant appel à la population de Bruxelles et en appelait au patriotisme de ses concitoyens pour résister à l'envahisseur hollandais. Il faisait également appel à la charité publique afin que les habitants assurent les services des ambulances et hôpitaux.

Le détail de la malheureuse campagne des Dix Jours sortirait du cadre de notre article.

Rouppe député de Bruxelles

Le 12 septembre 1831, conséquence du résultat des premières élections législatives, le bourgmestre fut élu député de Bruxelles au second tour. Il ne put accepter les désastreuses clauses pour la Belgique du traité des XXIV articles, remplaçant le traité des XVIII articles. Les 1-3 novembre, le Parlement belge (dont la première session s'était ouverte le 8 septembre) ratifia le traité avec une douloureuse résignation, malgré l'opposition libérale dont Rouppe faisait partie. Il motiva ainsi son abstention au vote sur le traité : « L'homme qui se trouve sous le poids d'une condamnation injuste, s'il est doué d'une certaine force d'âme, ne se débat pas contre l'exécuteur. Protestant contre l'arrêt inique, il pose la tête sur le billot et succombe noblement. Comme représentant de la nation, je me sou mets aux Vingt-Quatre Articles, mais je ne saurais les accepter ». Contre toute attente, Guillaume 1^{er} refusa sa signature, exigeant des clauses encore plus avantageuses pour la Hollande (il ne s'inclina qu'en 1838). Nicolas-Jean Rouppe se retira de la Chambre des députés, en 1836, désirant se consacrer entièrement à ses fonctions mayorales. Il pensait trouver une juste paix dans un univers visible et familier, un certain répit qui venait à point pour une âme éprouvée.

Les grandes questions de l'organisation urbaine

L'immensité des tâches à accomplir exigeait de la réflexion et de l'imagination. Rouppe eut à organiser l'administration de la ville au moment le plus périlleux de son histoire, même si la gestion communale n'était pas aussi compliquée que de nos jours. Il géra les affaires urbaines avec sagacité et talent; il participa aux cérémonies publiques, aux fêtes officielles, aux bals de la société la Grande Harmonie et aux représentations théâtrales où se trouvait le Souverain.

En 1832, lors de l'épidémie de choléra, Rouppe fit preuve d'une abnégation et d'un dévouement que toute la popula-

tion lui reconnut. Il instaura, notamment, des commissions sanitaires dont la mission consistait à veiller à l'exécution des mesures prises pour combattre le fléau qui s'était, notamment, abattu sur les quartiers populeux, gris, monotones, lourds, délavés et sans charme.

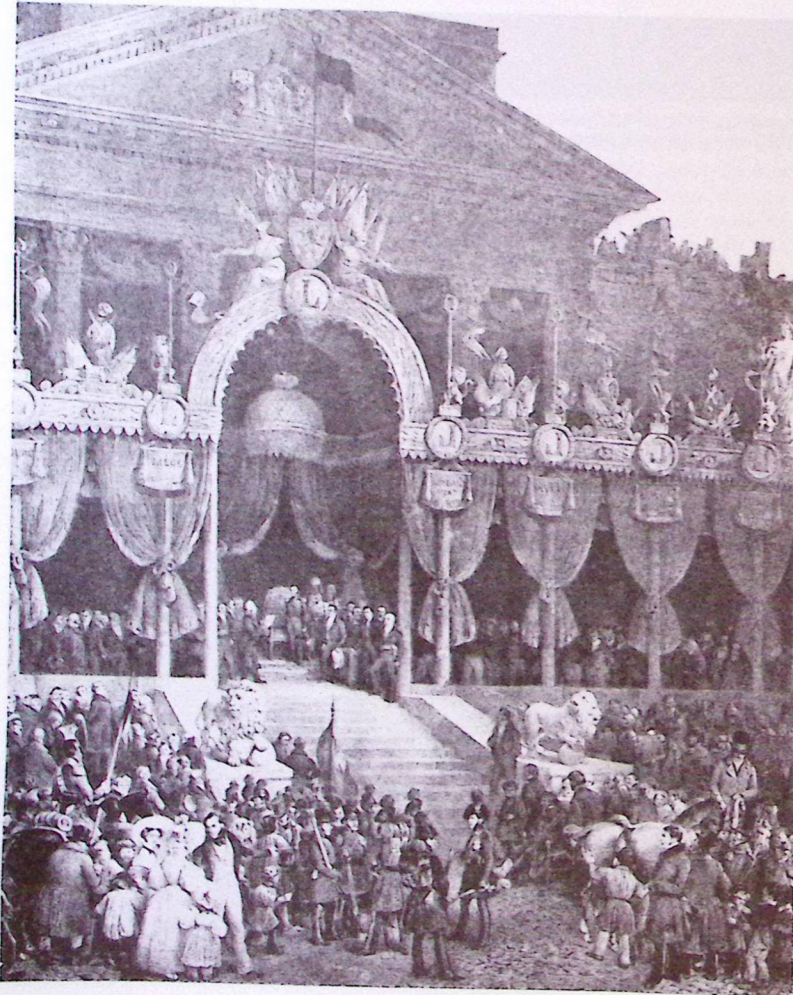
Le mariage du souverain

Au mois d'août 1832, Léopold 1^{er} épousa à Compiègne Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans. Princesse dans tout l'éclat de ses vingt ans, aux cheveux blonds, au nez bourbonien, à la bouche petite, aux yeux d'un bleu pâle; c'était une personne ti-

Léopold 1^{er}, roi des Belges (dessin de Sandoz d'après la peinture de Winterhalter).



Cérémonie d'inauguration du roi Léopold 1^{er}, le 21 juillet 1831 (d'après une lithographie de Madou et Lauters).



mide, pieuse, bienveillante, à la vie intérieure intense, cultivée et passionnée de lectures utiles.

Le 17 août, le jeune couple entrait dans la capitale de la Belgique. Rouppe fit afficher une proclamation annonçant l'arrivée de Leurs Majestés. Le samedi 18, à 20 heures, les cloches de toutes les églises annoncèrent la solennité du lendemain. Par crainte du choléra, les jeux traditionnels furent supprimés et remplacés par une distri-

bution gratuite de huit mille pains et de huit mille pièces d'un demi-franc. La distribution se fit grâce aux maîtres des pauvres, le samedi 25 août, jour de la fête de la reine.

Sous une tente, à la porte de Laeken, le bourgmestre et les membres de la Régence attendaient les souverains. Rouppe lut un discours au Roi puis s'adressa à la Reine : « ... *En embellissant les jours de votre royal époux, Votre Majesté nous aidera à acquitter no-*

tre dette. Votre nom se confondra avec le sien dans notre amour et notre reconnaissance... ».

Evénements divers et remarquables

Le 1er janvier 1833, le Roi nomma Rouppe chevalier de son Ordre. En 1833, un conflit surgit entre la Régence et l'autorité militaire : les auditeurs désiraient un local convenable en lieu et place d'une chambre minuscule dépendant de l'ancien hôtel des Finances, rue des Sols. Cette affaire, en réalité de peu d'importance mais où se jouait le prestige du Conseil de Guerre, fit l'objet d'intarissables palabres.

Le 20 avril, une voiture à vapeur de Dietz gravit, au milieu de l'étonnement des curieux, la rude pente du Jardin botanique, qu'elle redescendit ensuite jusqu'au pont de Laeken.

Le 6 août, des fêtes marquèrent le baptême du prince royal; le roi offrit, au parc, un magnifique banquet auquel furent conviés des sous-officiers et des soldats députés par les différents régiments. Les pauvres bénéficièrent d'une distribution gratuite de quinze mille pains. Des illuminations et des feux d'artifice complétèrent les réjouissances publiques. Au cours du banquet du bourgmestre, tenu à l'Hôtel de Ville, Rouppe porta un toast à la Révolution, au Roi et aux martyrs de l'indépendance; Van Campenhout entonna la Brabançonne.

En cette année 1834, le mayer reçut les membres exilés de l'ancien gouvernement provisoire de Pologne, parmi lesquels le savant historien et de géographie ancienne, Joachim Lelewel (1808-1880). Cet exilé vécut très heureux dans l'accueillante ville de Bruxelles, au n° 58 de la rue des Eperonniers (une plaque commémore ce séjour qui se prolongea quatorze ans).

Le danger latent de l'Orangisme

L'Orangisme bénéficiait d'une politique d'oubli et de bienveillance de la Cour, politique modérée qui se poursuivra jusqu'en 1845. Le Souverain était cependant au courant des visées, des démonstrations et des complots qui se tramaient contre la nouvelle dynastie, sans s'en inquiéter outre mesure. Une souscription orangiste pour le

rachat de quelques chevaux du haras de Tervuren fut considérée par la masse de la population comme une provocation. Au sortir du théâtre de la Monnaie, quelques centaines de personnes se dirigèrent bruyamment vers la rue de l'Evêque, où se tenait un club orangiste. Les vitres de l'établissement volèrent en éclat; pendant ce temps une autre bande manifestait violemment devant la maison où s'imprimait le journal *Le Lynx*. Les manifestants se dispersèrent au cri de « Vive Léopold ». Le lendemain, la plupart des immeubles appartenant à la noblesse et à la haute bourgeoisie orangiste subirent de très importants dégâts matériels.

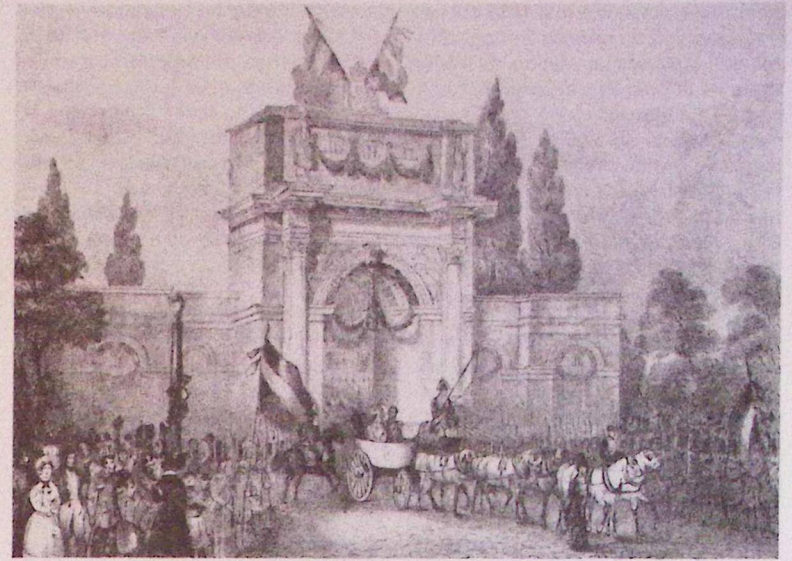
Nous n'évoquerons pas, par le menu, les journées de pillage des 5 et 6 avril 1834. Rouppe parut désarmé et déclara qu'il ne répondait plus de rien. Il fit afficher une proclamation disant que, vu l'extrême gravité des circonstances, la force publique était autorisée à agir sans le concours de l'autorité communale. Un arrêté du Conseil des ministres abondait dans ce sens.

Le vieux général Huret, investi du commandement suprême des troupes de la garnison, expédia des estafettes dans toutes les directions afin d'obtenir des renforts. Le roi monta à cheval le 6 avril à onze heures du matin, par ailleurs fort mécontent et jugeant sévèrement les responsables incapables, selon lui, de maintenir l'ordre. Le souverain, accompagné du général et de son état-major, parcourut la ville; Rogier, ministre de l'Intérieur, manqua de tomber de sa monture, ayant été croché par un individu; partout, la foule alertée criait « Vive le Roi! Mort aux Orangistes ».

Comme ceux-ci semblaient récidiver, Rouppe publia, le 12 avril, une nouvelle mise en garde contre les fauteurs de désordres. Les troubles ne se reproduisirent plus. L'armée avait traqué les triblions et 115 personnes avaient été arrêtées. Les pilleurs passèrent devant la Cour d'Assises du Hainaut. Celle-ci statua, avec magnanimité, sur leur sort. Par mesure d'apaisement, les inculpés furent acquittés et remis en liberté.

Inauguration de l'Université Libre

Le 20 novembre 1834, Rouppe procé-



Entrée du roi et de la reine des Belges à Bruxelles, le 19 août 1832.

da à l'installation d'une Université libre. La cérémonie initiale se déroula dans la salle gothique de l'Hôtel de Ville. Le bourgmestre devenait, de droit, président du Conseil d'Administration de la nouvelle institution. De cette époque à 1842, l'enseignement se donnera à l'ancienne cour, place du Musée.

L'épineuse question du remboursement des dommages, dus aux Orangistes

Le problème des responsabilités des désordres entraîna l'épineuse question du remboursement des dommages causés aux biens des Orangistes. Cette affaire, délicate pour la ville plongée dans de graves difficultés financières, suscita des accrochages entre la magistrature de la capitale et le gouvernement central. Les controverses s'éternisèrent jusqu'en 1837 et soumièrent la Régence — c'est-à-dire l'administration de Bruxelles — à de rudes épreuves morales. Ses membres songèrent à l'impact personnel que le Souverain pourrait exercer sur le Conseil des ministres. Le 12 avril, une délégation de vingt-deux membres de la Régence, occupant un cortège de dix-huit voitures, se rendit au palais pour présenter

au roi une demande de subsides au gouvernement. Léopold I^{er} promit d'intervenir dans ce sens.

Naissance d'un second prince

Le premier fils du roi naquit le 24 juillet 1833. Tombé malade, il mourut moins d'un an après sa naissance, le 16 mai 1834.

Le 9 avril 1835 naissait un second prince, le futur roi Léopold II.

Inauguration du premier chemin de fer

Léopold s'était toujours intéressé au développement des régions industrielles; il avait suivi avec attention les essais de la locomotive de Stephenson ainsi que la création de la première ligne régulière de Manchester à Liverpool. Le 9 juin 1833, le discours du trône recommanda aux Chambres la construction d'une première ligne de chemin de fer qui ferait de la Belgique le centre des communications avec l'Europe. Malheureusement, trop d'intérêts particuliers étaient en jeu et mirent des obstacles à la réalisation du projet. Cependant, Charles Rogier défendit avec vigueur l'idée du rail et les avantages que le pays retirerait de l'effort consenti. En dépit de toutes les in-

Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, reine des Belges (1812-1850).



compréhensions, le 5 mai 1835 eut lieu l'inauguration du premier tronçon Bruxelles - Malines. La station de l'Allée Verte — la première en date du continent — fut établie le long de la promenade célèbre qui resta, durant longtemps, le lieu de rendez-vous de l'aristocratie de Bruxelles. Au début de l'année 1838, on mettra en discussion au Conseil communal l'affaire de l'emplacement de la station du Midi, appelée « des Bogards ». Les principales difficultés rencontrées étaient d'ordre financier et dépendaient des expropriations : les prix réclamés par les propriétaires restaient prohibitifs. Le gouvernement accepta de supporter une partie des sacrifices. Enfin, en 1840, la station des Bogards était ouverte dans les bas-fonds marécageux de l'ancienne blanchisserie (place Rouppe actuelle), sur un terrain appartenant aux hospices et autres propriétés voisines; en tout, une superficie de quatre hectares et demi avec une longueur de 540 mètres.

La station du Jardin Botanique — plus tard station du Nord — sera établie en 1840, dans les prairies marécageuses de la rive droite de la Senne. Chacune des trois stations devint rapidement un centre d'attraction des plus animés; des cafés, des restaurants, des hôtels, des magasins s'y établirent. Le remaniement progressif des quartiers environnants changera peu à peu l'allure du bas de la ville.

Des transformations capitales dans l'administration urbaine

Le problème de l'incorporation à la ville du territoire de l'ancienne cuve de Bruxelles, c'est-à-dire l'extension de l'octroi aux faubourgs, fut une nouvelle fois soulevé et fit l'objet d'un long débat au Conseil. Cette solution aurait permis d'apporter une réponse aux difficultés budgétaires dans lesquelles se débattait la ville. L'idée n'était pas neuve : elle remontait au décret impérial du 19 mai 1810, mais il ne fut pas appliqué ; le gouvernement hollandais n'ob-

tint pas de meilleur résultat en 1824 et en 1826. L'Administration de la capitale refit son offre de réunion des faubourgs limitrophes, par une lettre datée du 25 novembre 1831. En 1836, un rapport en ce sens fut adressé au Conseil de Régence.

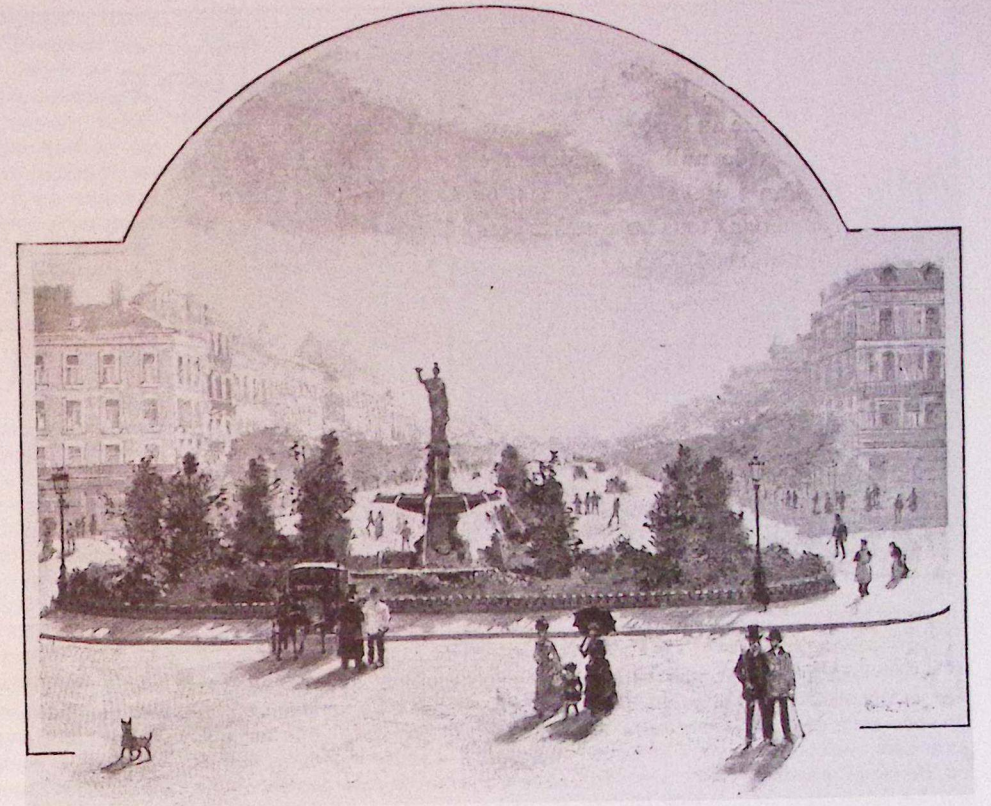
Autre événement important : la loi organique communale du 30 mars 1836 entra en vigueur en 1838. La dénomination de Régence — appliquée jusqu'à cette époque à l'administration urbaine — disparut. Les fonctions de bourgmestre furent, depuis, doubles ; elles ont, d'une part, le caractère d'une autorité purement locale et, d'autre part, d'une représentation de l'autorité centrale. C'est le roi qui nomme le bourgmestre, même choisi en dehors du Conseil communal. Il est le chef de la police.

Le 16 mai 1838, le Collège et le Conseil communal démissionnèrent collectivement, le gouvernement n'octroyant à la capitale une aide financière qu'à des conditions inacceptables pour la magistrature de Bruxelles. Des élections se déroulèrent fin mai : l'administration fut réélue à une forte majorité.

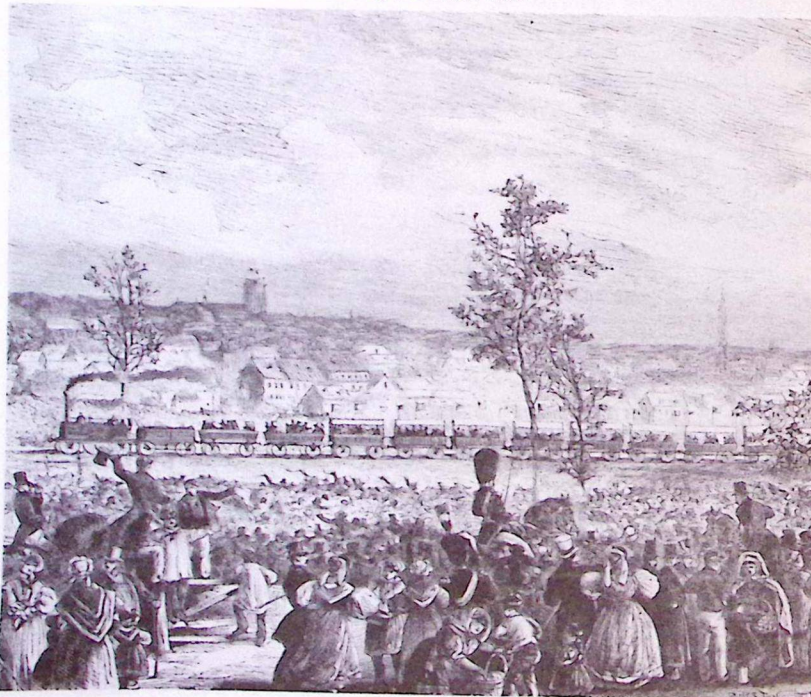
Décès de Nicolas - Jean Rouppe

Le mayor mourut quelques jours après sa réélection, à l'âge de soixante-dix ans (3 août 1838). Le Conseil communal entendit plusieurs éloges du disparu ; la cérémonie religieuse se tint en l'église du Béguinage et l'inhumation du corps s'opéra à Laeken. L'échevin Van Volxem — qui succéda à Rouppe au mayorat de la ville — prononça un discours sur la tombe et rappela que « *les pensées (de Rouppe) n'eurent qu'un but : le bonheur de ses concitoyens ! Il s'y consacra tout entier au péril de ses jours et sans nul souci de son intérêt personnel* ». Baron, au nom de l'Université libre, Lelewel, au nom des réfugiés polonais, t'Kint - t'Kint au nom de la Société de Philanthropie, Crabbe, au nom de la Société royale de la Grande Harmonie (dont Rouppe était président d'honneur), l'avocat Defrenne, au nom de la franc-maçonnerie, mirent en exergue « *celui qui fut, avait dit le comte Coghén au cours de la séance d'hommage au Conseil communal, la probité personifiée* ». On évalua à 36.000 le

La place Rouppe et l'avenue du Midi, de nos jours, avenue de Stalingrad (dessin de Louis Titz).



Inauguration du premier chemin de fer belge, le 5 mai 1835.



nombre de personnes qui franchirent la porte de Laeken, afin d'assister aux obsèques du premier magistrat de la commune.

Un comité fut constitué pour l'érection d'une statue en son honneur.

La place dédiée à Rouppe fut inaugurée le 26 septembre 1841, soit environ dix-sept mois après l'ouverture de la voie ferrée de Bruxelles à Tubize, gare des Bogards.

Le monument — œuvre de C.A. Fraikin et de J. Poelaert — date de 1848. Il se compose « d'une fontaine à double vasque, dont l'une est en pierre et l'autre en bronze. L'eau de la vasque supérieure se déverse dans la vasque inférieure par douze têtes de lion. Au centre s'élève une statue de marbre blanc personnifiant la Ville de Bruxelles tenant une couronne de lauriers. La couronne qui orne la tête de la statue a une forme assez inattendue ; elle représente l'église de Sainte-Gudule.

Autour du piédestal, en bronze, quatre chimères » (G. Des Marez).

L'inscription placée sur la face antérieure du monument porte ces mots : « *A N-J Rouppe, bourgmestre de Bruxelles de 1830 à 1838* ». Ce magistrat communal, homme de bien, intègre, d'un courage physique et moral allant jusqu'à l'abnégation, qui rendit tant d'éminents services à ses concitoyens, méritait infiniment mieux que ce rappel, laconique au possible.

Notes

(1) Delvaux (Louis), **Au temps de la Guerre des Paysans, sous la domination française**, in « Le Folklore brabançon », n° 182-183, p. 143 et suivantes. Verhaegen (P.), **La Belgique sous la domination française**, T. III, concernant Mallarmé, p. 553 : « La cupidité de certains fonctionnaires français dépasse toute mesure. Le comte de Liminghe avait été arrêté. Sa femme,

ayant connaissance de la vénalité du conventionnel Mallarmé, commissaire du Directoire auprès du département de la Dyle, se présenta à lui, avec tous ses bijoux et tout ce qu'elle avait pu rassembler d'or. Moyennant l'abandon de ces richesses, Mallarmé consentit à sauver le prisonnier qui fut libéré en juin 1799. Le scandale des agissements de ce commissaire fut tel que le Directoire le révoqua avec éclat. ».

Rouppe fut l'un des fondateurs, en 1797, de la loge maçonnique des **Amis philanthropes**. Cette loge fut suspectée par Mallarmé, parce qu'elle n'était pas assez jacobine.

Dans le département de la Dyle, Mallarmé avait demandé la déportation générale de tous les prêtres aux îles de Ré ou d'Oléron.

(2) Vanhamme (Marcel), **Les Journées de septembre 1830**, revue « Brabant », n° spécial (150^e anniversaire de la Belgique indépendante), 1980, p. 18.

A Bruxelles

Les hôtels pour voyageurs et leur rôle historique

par André HUSTIN

DANS l'encyclopédie belge parue à la Renaissance du Livre en 1933, un spécialiste écrivait que les touristes étrangers avaient laissé deux milliards en Belgique pendant 1931 : « *année qui fut cependant défavorisée par la crise mondiale et par un été maussade* ».

1931, la crise mondiale, le temps maussade, sont-ce là des éléments si éloignés de ce que nous connaissons aujourd'hui ?

En analysant ce qui enrichissait l'attrait de nos villes d'art, l'auteur allait passer sous silence la séduction que peuvent exercer les hôtels historiques. Oubli fâcheux sans doute, tant certains voyageurs marquent leur séjour de souvenirs émouvants ou pittoresques.

Sait-on que les échevins de Bruxelles, avant 1830, préféraient se rencontrer à l'auberge du Cygne plutôt qu'à l'hôtel de ville et que c'est au Cygne que les communistes allemands Marx et Engels fondèrent le parti ouvrier ?

Nombre d'hôtels sont restés célèbres par les clients qui les ont fréquentés : tel est le cas de l'**Auberge d'Angleterre** qui était située au numéro 87 de la rue de la Madeleine, au coin de la rue Saint-Jean, à l'emplacement de la nouvelle statue de la reine Elisabeth.

Cette auberge avait remplacé, à la fin du XVIII^e siècle, le Cantersteen, un ancien burg moyenâgeux. Elle appartenait alors à la veuve Pipenpoy, dernier reste d'une famille désargentée.

Est-ce assez drôle ? C'est dans cette Auberge d'Angleterre que Napoléon séjourna dans l'incognito le 16 février 1798 : « faute de pouvoir gagner l'Angleterre » devait penser Pitt, furieux de voir la flotte anglaise exclue chaque jour davantage de la Méditerranée.

Bonaparte — venant à Bruxelles — avait déjà derrière lui le siège de Toulon, la bataille d'Italie après le pont d'Arcole et d'étonnants succès sur les Autrichiens. Il songeait à se rendre indispensable à Paris en s'éloignant vers l'Égypte. Mais à Bruxelles, il a toujours rêvé d'Anvers « ce pistolet braqué sur l'Angleterre ».

L'auberge en question n'allait guère profiter de cet hôte incognito appelé à une si haute destinée. Les affaires n'allaient pas trop bien pour la veuve Pipenpoy. Aussi vit-elle avec plaisir, en 1811, s'installer dans son établissement la Société Royale de la Grande Harmonie. Il faut croire que les musiciens avaient besoin de salle car ils prirent finalement l'auberge en location. En principe, cette location devait durer

jusque 1860, mais bien avant la Société entreprit de reconstruire.

Elle le fit avec un luxe inouï, en prenant pour modèle... une basilique romaine ! L'architecte Cluysenaer — appelé à prévoir un orchestre de cent musiciens — avait dessiné une vaste salle en trapèze, cernée par une douzaine de hautes colonnes corinthiennes formant deux galeries latérales. Des colonnes encastrées ornaient les murs du fond, derrière l'orchestre. Quatre immenses lustres de cristal descendaient d'un plafond à caisson, cintré et décoré de lambris dorés. Sa voûte laissait pénétrer la lumière.

On faisait dans cette « basilique » de la musique, des soirées dansantes, des compétitions d'escrime. On préparait des excursions. Tous les grands artistes se présentaient-là : Rossini, Vieuxtemps, Liszt, Sax, Rubinstein. Rois, reines, princes et princesses y dansaient !

Au-delà du chimpanzé

Les musiciens de la Grande Harmonie n'étaient pourtant pas très heureux. Les colonnes détachées de la grande salle nuisaient à l'acoustique. L'orchestre — tenu à l'étroit — ne pouvait exécuter de grandes œuvres avec la solennité qu'elles exigeaient. Un des

musiciens, Pierre Tempels, écrivit plus tard (dans son « Bruxelles, choses à faire ») : « Nous avons eu une Société de Musique où pendant dix ans nous avons vécu dans une atmosphère d'art enthousiaste. Samuel, qui nous dirigeait, avait le sentiment de l'action sur les mœurs. C'est ainsi qu'il institua les Concerts populaires qui ne furent pas suffisamment populaires. Notre Société se butta constamment contre la difficulté du local. Nous avons exécuté la Nuit de Walpurgis comme une carpe dans un bocal qu'elle remplit ».

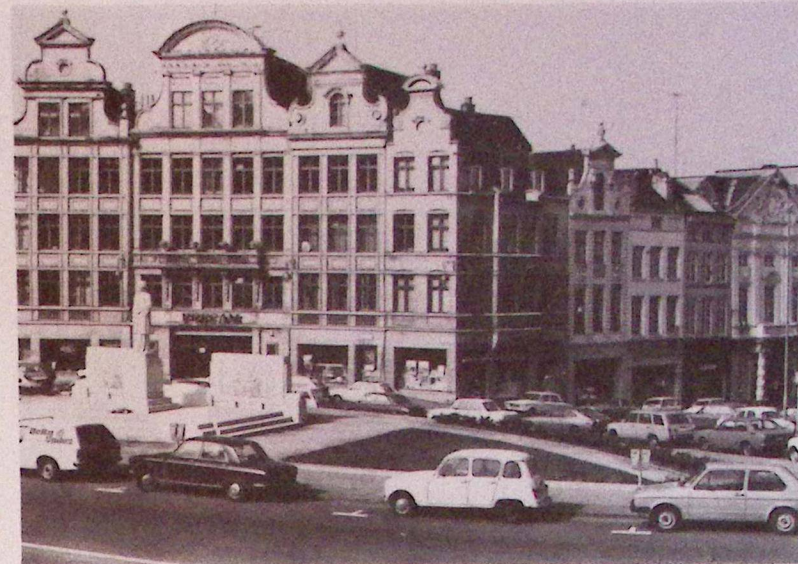
Il ajoutait par ailleurs : « Bruxelles fera sa grande salle de musique comme il a fait son musée de peinture et son musée d'archéologie au Cinquantenaire ; et même son musée pour les animaux qui y retrouvent leurs aïeux encore en forme sous la présidence des Iguanodons. Pour nous, la voix du sang ne parle guère au-delà du chimpanzé, qui n'est pas un ancêtre, mais un consanguin et qui ne chante pas, faute de méthode et de conservatoire ».

Ceci démontre à quel point le Palais des Beaux-Arts d'Horta était désiré ! Mais la Grande Harmonie — avec ses cent musiciens — ne manquait pas de grâce. S'y produisait aussi, en 1875, le Deutscher Gesangverein, solides voix et solides appétits qui faisaient honneur au restaurant alors tenu par L. Debylde.

La Société de la Grande Harmonie allait être menacée par la Jonction Nord-Midi, dès 1904. Elle fut chassée de son local en 1937 et s'installa alors temporairement au Palais d'Egmont. Bientôt allait disparaître le Mont des Arts et cette Auberge d'Angleterre somptueusement transformée par des musiciens justement ambitieux.

Arrêtons-nous maintenant en haut du Marché-aux-Herbes, dans la rue de la Montagne. Elle en vaut encore la peine.

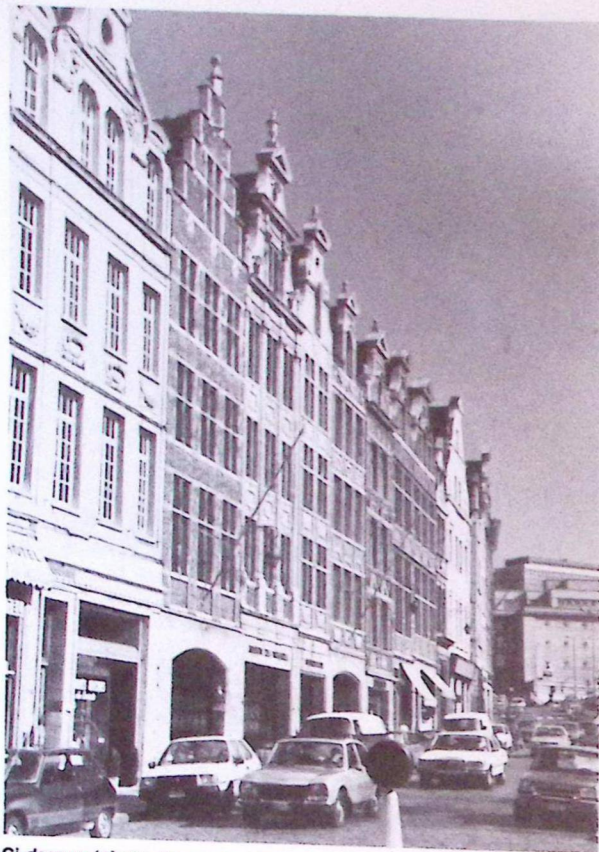
Dès l'entrée de rue, à gauche, une façade en pierre bleue (au n° 10) datée de 1747 brille à côté d'un café fraîchement restauré, **Le Faucon (n° 12)**. C'est là que stationnaient au XVII^e siècle les chariots des rouliers qui logeaient dans les environs. Pour les faire aller à communion, un marchand nommé Van Zuene fit un legs qui per-



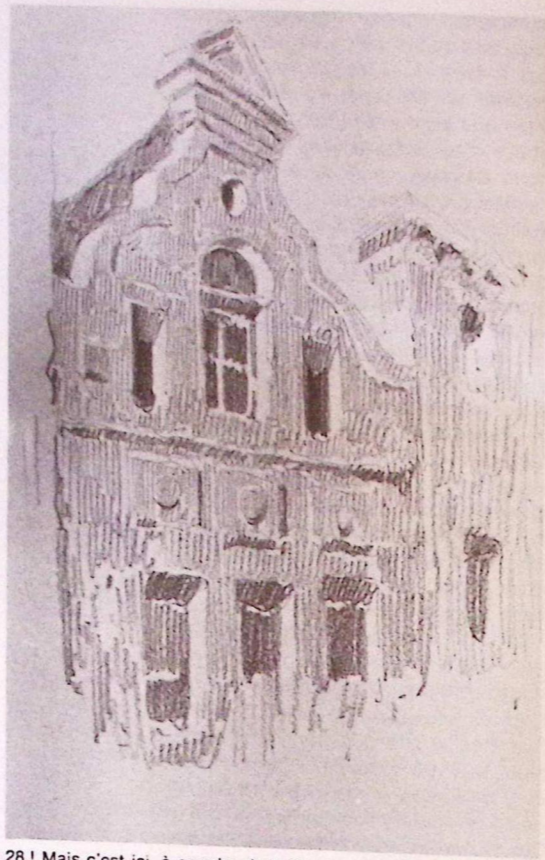
L'Auberge d'Angleterre était située au n° 87 de la rue de la Madeleine, là où se dresse aujourd'hui la statue de la reine Elisabeth.

Rue de la Montagne, n° 12, « Au Faucon » logea Duquesnoy à qui l'on doit la Vierge ornant la chapelle Sainte-Anne actuellement rue de la Madeleine.





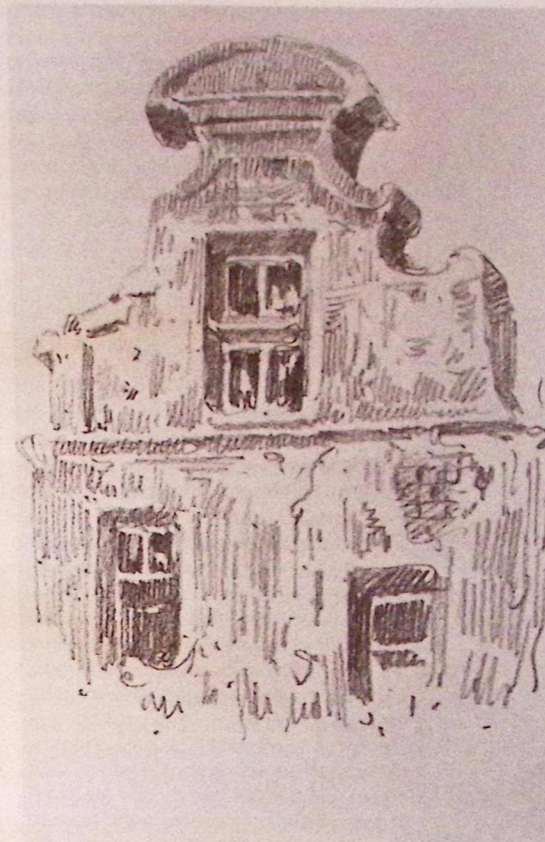
Ci-dessus (photo de gauche) : rue de la Montagne, il n'y a plus de numéro 28 ! Mais c'est ici, à gauche de la Maison des Notaires, que fut construit, en 1286, l'hôtel du Grand Miroir qui renaquit après le bombardement français de 1695. Les voitures ont maintenant pris le relais des diligences de jadis. Elles débouchent comme un symbole de vie : au même endroit, sur la même pente.



mit en 1521 d'acheter cinq petites maisons sur la droite de la rue pour y élever une chapelle Sainte-Anne. Le chapitre de Sainte-Gudule s'éleva vainement contre cette construction que Charles Quint autorisa. La chapelle fut administrée par les teinturiers, puis par les pelletiers. On l'agrandit en 1655 par l'achat d'une maison voisine. Il fallut lui consacrer 3.032 florins de réparations après le bombardement dévastateur de 1695 par le maréchal de Villeroi. La chapelle, à l'angle de la rue de la Montagne et de la rue du Singe, était ornée par une statue de sainte Anne nichée par-dessus la porte d'entrée. Cette statue était due à Duquesnoy, qui logeait au Faucon. L'hôtel existait en 1444, à l'enseigne de « den Valck ». Partaient de là, en 1682, les courriers pour Bruges par malle-poste à chevaux, tous les jeudis. En 1845, lors de

la création des Galeries Saint-Hubert, l'établissement se ferma. Sa cour devint marché aux fleurs. Puis — en 1851 — sortie du théâtre Vaudeville au n° 16 qui fut un débit de vin avant d'être salon de coiffure. Vers 1951 la chapelle Sainte-Anne (au n° 21, où ne subsiste qu'un vaste parc à voitures) fut démontée pierre par pierre et reconstruite contre l'église de la Putterie, rue de la Madeleine. « Den Valck » devenait alors « l'Archiduc » nom qu'il vient de perdre pour retrouver maintenant son nom primitif : Le Faucon. Mais il a perdu une partie de ses attributs. On n'y loge plus. Depuis 1286 ! Le plus vieil hôtel du quartier datait de 1286 et s'appelait **Hôtel du Grand Miroir**. Une véritable institution qui plongeait ses racines au Moyen Age ! Il dominait la rue de la Montagne, à

gauche en montant, exactement au n° 28, c'est-à-dire à hauteur de l'entrée souterraine de l'actuelle Maison des Notaires. On a prétendu que le Grand Miroir devait son nom à un ruisseau voisin. Une autre explication s'oppose à ceci. D'après un vieux cartulaire, en 1286, l'auberge fut d'abord donnée à cens par son propriétaire qui se nommait Englebert de Speculo (dont on aurait tiré *spiegel*, miroir). Le vieux manuscrit précise même le montant que devait payer le roturier : « moyennant 40 sous et 5 chapons par an ». Quelle qu'ait été l'origine de son nom, le Grand Miroir reçut en 1419 la belle-mère et la femme du duc de Brabant, Jean IV, homme de bonne réputation. Or, les deux femmes se plaignaient, geignaient. Leur mari et époux les avait maltraités !

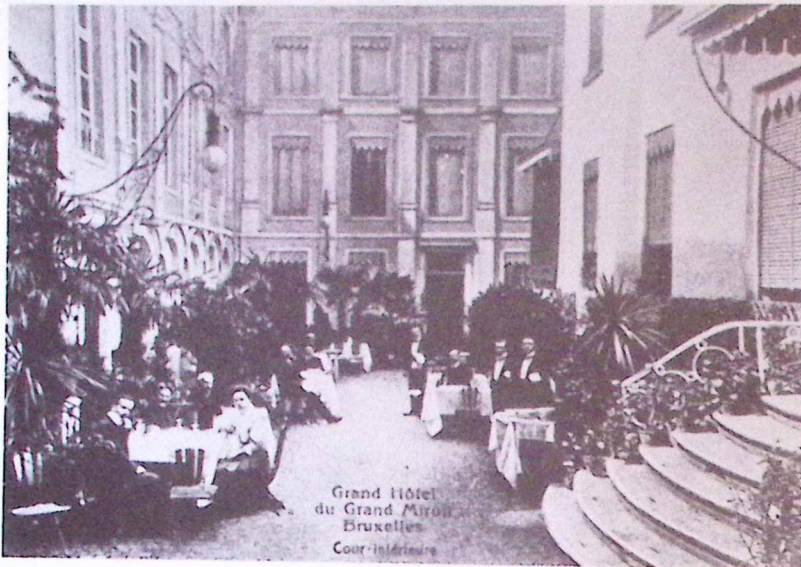


Ci-dessus : le pignon du Grand Miroir et, à gauche et à droite, deux pignons voisins dessinés, en 1906, par Valentinelli.

Aussi estimaient-elles que la grande auberge, avec son remue-ménage de chaque jour, avec ses distractions, leur ferait du bien. Un mouvement incessant parcourait la cour intérieure et les couloirs. Les siècles passèrent, au rythme des saisons... sans que les voyageurs ne laissent derrière eux des écrits jugés dignes d'être conservés. (La France de l'époque n'a pas conservé les manuscrits de Molière !) En 1695, les obus français chauffés au rouge à Molenbeek et tirés par 18 pièces d'artillerie de gros calibre et 25 mortiers se mirent à pleuvoir sur Bruxelles. Le maréchal de Villeroi, qui voulait ainsi punir l'Electeur de Bavière, logeait au couvent des Minimes à Scheut. Toute la rue de la Montagne eut à souffrir de cette dévastation par le feu qui laissa des traces plus longues ici qu'à la

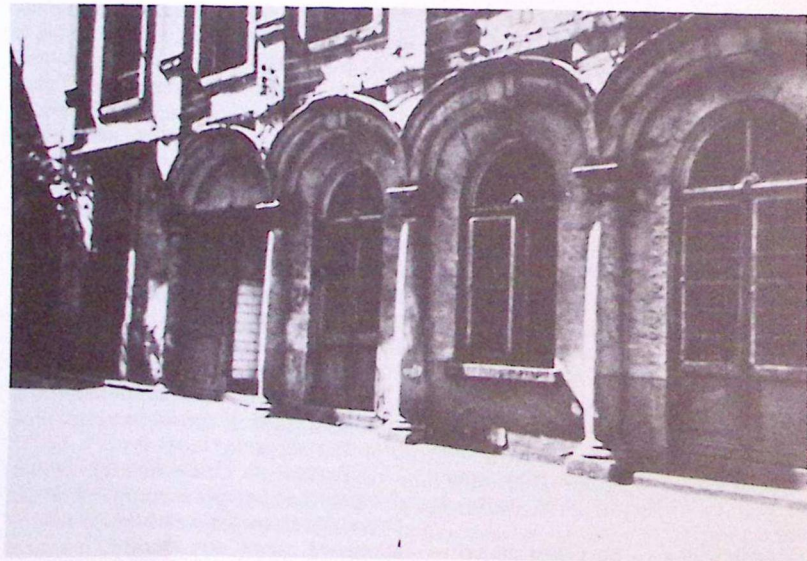
Grand-Place. Vers 1750, malgré tout, la corporation des tisserands s'assemblait assez souvent rue de la Montagne, tantôt au Grand Miroir, tantôt aux Quatre Sceaux plus haut et à droite dans la rue. Dès 1790, le Grand Miroir devint l'audacieux point de départ des diligences pour Liège, Aix-la-Chapelle, Mons, Lille, Calais, Paris, Utrecht et Amsterdam. On attelait, on dételait, sans cesse dans un bruit de sabots sonores. L'hôtel connaissait toujours une activité débordante en 1830 lorsque les Belges « sortirent du tombeau ». Les révolutionnaires s'y retrouvaient avec plaisir. Parmi les clients des années qui suivirent, retenons le célèbre Barnum qui tenait un cirque étourdissant où l'on travaillait sur trois pistes en même temps. En 1864 arriva — ou plutôt dérivait —

Baudelaire, poète malade, bilieux, drogué qui draguait. Couvert de dettes, l'auteur des « Paradis Artificiels » se lamenta dans plusieurs lettres : l'hôtel était trop cher. On lui avait demandé 2 francs pour une chambre et 2,50 francs pour un dîner « pour une cuisine fade et monotone ». Baudelaire estima que la gueuze n'était qu'une bière « déjà bue ». En vérité, il ne pardonnait pas aux Bruxellois d'avoir boudé ses conférences. Camille Lemonnier n'en ratait pas une ; mais il était quasi seul. Il est vrai que « Les Fleurs du Mal » chauffaient encore au rouge, à Bruxelles aussi, les grands maîtres de l'index ! La mémoire du poète fut néanmoins évoquée par une plaque sur l'hôtel du Grand Miroir où il s'était ennuyé volontairement, deux ans durant, menacé



Le Grand Miroir, qui avait perdu ses équipages, gagna en fraîcheur comme en témoigne cette carte-voie de 1912.

Ce qui restait des écuries du Grand Miroir vers 1946.



par une mort qui allait le délivrer trois ans plus tard.

En 1875, l'hôtel tenu par les époux Detienne—Regnard devint la propriété de M. H. Dourin. L'établissement s'était équipé de salles de bain donnant sur la cour. L'espace devant les écuries avait été aménagé en terrasse de café agrémentée de plantations, pour l'été. L'hôtel était encadré au n° 30 de la rue par un magasin renommé pour ses nouveautés et ses soieries et au n° 26 par la vitrine odoriférante de MM. Schouls et Godier, marchands de cheveux et de parfums.

La Belle Epoque

Un singulier petit peintre accourut au Grand Miroir en 1885. Tout droit, il arrivait de Paris où il avait connu un succès éclatant. C'était Toulouse-Lautrec. Il retrouva à Bruxelles la misère des lieux de plaisir qui formait l'envers de la Belle Epoque.

On vendait, depuis 1874, pour 2,50 francs, un charmant et minutieux Guide de l'Excursionniste. Eugène Van Bemmel y recommandait spécialement le voyage pédestre, à condition que Monsieur n'emportât qu'une chemise de nuit et un waterproof léger et qu'il se vêtît de flanelle, tandis que Madame chaussât des brodequins dont la partie supérieure seulement pouvait être en étoffe. Sur son chapeau à larges bords, en soie imperméable, un voile vert ou bleu en gaze lisse devait la préserver du soleil ou de la poussière. Ce guide faisait autorité !

Bientôt, la cour du Grand Miroir s'entoura d'arcades. En 1906, survint une jolie brune de 33 ans, aux yeux de chatte, au chaud tempérament de Bourguignonne : Colette. Dans ses quatre romans sur Claudine, elle montrait son amour des sonorités, des mots rares. Aussi n'oublia-t-elle jamais « aubette », « pistolet », et autres trouvailles qu'elle dut plus tard à Louis Quiévreux. Et elle aima rappeler que rien ne put supplanter dans le cœur de sa mère, de sa très chère Sido : « *les belles villes belges, la chaleur de leur vie policée et douce, gourmande et amoureuse des choses de l'esprit* ».

Pour sa pension complète, le Grand Miroir demandait à Colette quelque 9 francs par jour, c'est-à-dire presque le double de ce qu'elle aurait payé à Ber-

trix ou à Bouillon. Un commissionnaire à tablier blanc, coiffé d'un casque, exigeait alors : « *50 centimes sans colis ni charrette, mais 75 centimes avec bagages jusqu'à 50 kilos* ».

Quelques années plus tard allait débarquer à Bruxelles la visiteuse la plus inattendue et la plus horrible : la Guerre, qui serait qualifiée à la fois de mondiale et de... première !

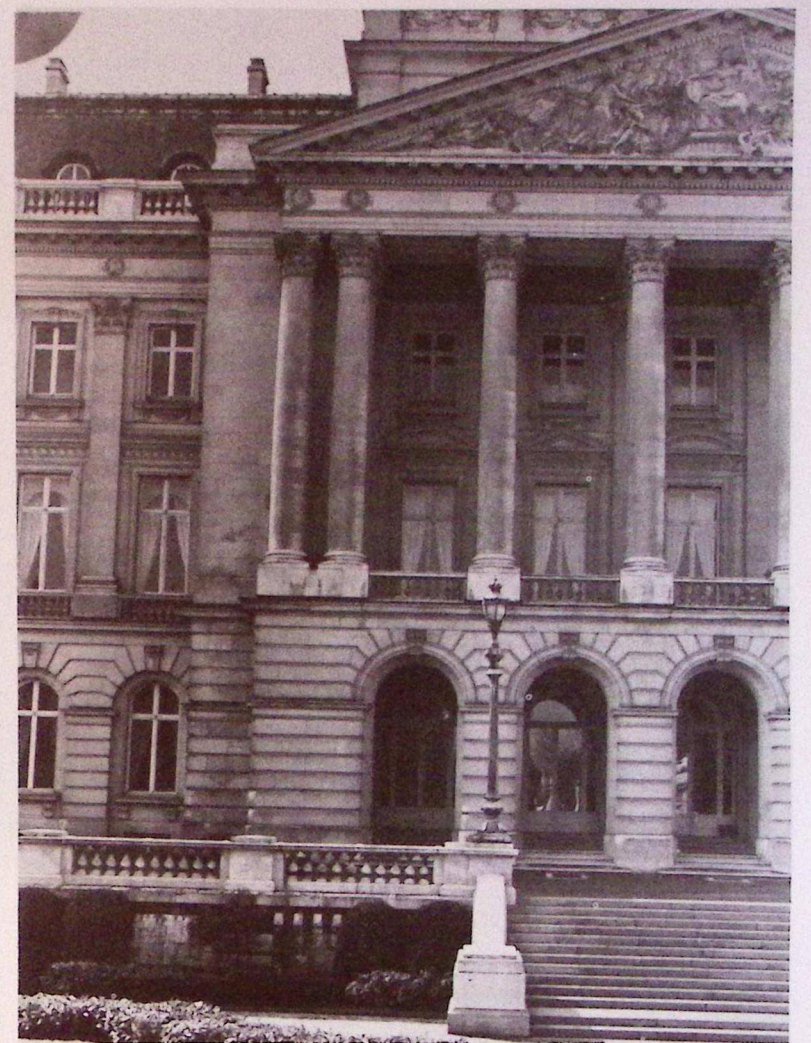
En 1914, l'armée allemande jugea prudent de fermer le Grand Miroir. En plein été. Cette année là, le Baedeker, meilleur guide touristique édité outre-Rhin, devenait instantanément hostile à la Belgique et particulièrement à Bruxelles...

La guerre, la disparition des diligences, des calèches, des trams à chevaux, la vieillesse de la propriétaire, le délabrement de la solide bâtisse transformèrent lentement le Grand Miroir qui se morcela, occupé par nombre de cercles privés jusqu'en 1940, moment où une autre guerre mondiale retint l'attention des pouvoirs publics.

En 1950, Bruxelles s'ouvrait en deux pour faire place à l'immense balafre de la Jonction ferrée entre la gare du Nord et la gare du Midi. La rue de la Montagne devint une rue de calvaire. Les commerçants groupés autour de M. Vandermeulen protestaient contre « le Mur de Chine » qui séparait la ville haute de la ville basse. Tombaient sous la pioche des démolisseurs tous les numéros impairs de la rue de la Montagne, la rue du Singe, la Courte rue des Longs Chariots, l'impasse des Mandeliers, la rue des Longs Chariots qui joignait l'église de la Putterie au bas de la rue de Loxum (devant la cathédrale). Le Grand Miroir disparut ainsi après plus de six siècles de bons et loyaux services. L'immeuble — ou plutôt le terrain — vendu à un promoteur immobilier avait été évalué au prix de base de 10.000 francs le mètre carré.

Le coup de l'éléphant

Aux n° 73 et n°71 de la rue de la Montagne, à droite, fut emporté — de la même façon — **L'hôtel des Quatre Sceaux**. En 1563, Marguerite de Parme y vint admirer un cornac qui présentait un éléphant vivant, sage et malicieux. C'était incroyable, jamais vu, fantastique ! On en parla pendant des an-



Le lampadaire devant le Palais Royal actuel marque l'axe de la rue Héraldique qui joignait la place des Palais à la rue Bréderode. Le Bender se dressait à droite de cette rue.

nées ! Si bien qu'une plaque apposée sur l'Hôtel vers 1600 rappela, en latin, qu'ici : « *Les Brabançons virent l'éléphant* ».

Selon une chronique signée en 1563 par Ellert de Vleer, citée par Rombaut, on avait amené à Bruxelles cet éléphant qui fut présenté à Marguerite de Parme : « Après avoir mangé un grand chaudron de riz que cette princesse lui avait fait préparer et bu beaucoup de vin, il fut promené en ville au grand ébahissement des bourgeois. C'est, dit-on, le premier animal de cette es-

pèce qui ait paru en cette ville. On fit à son sujet un chronogramme ».

L'hôtel des Quatre Sceaux brûla lors du bombardement de 1695. On élargit la rue en le démolissant. Sans doute fut-il reconstruit en retrait, puisqu'on le mentionne encore au XVIII^e siècle. Est-ce le célèbre éléphant de 1563 dont on a gardé le souvenir aussi dans la Petite rue de la Violette (entre la rue des Brasseurs et la rue de la Violette) ? Si l'éléphant est passé par là, il a dû faire sensation, vu l'étroitesse du passage ! Il y eut au n° 80 rue de la Montagne un



Le ministère au coin des rues Royale et de la Loi était un hôtel pour voyageurs. Il resta « Hôtel Prince de Galles » jusqu'en 1838.

hôtel des 2 Fontaines qui devint l'hôtel du Prince Belge. Il fut biffé par le néo-boulevard de l'Impératrice où s'élève le bloc des Assurances Nederlanden. C'est dans cet hôtel que Multatuli écrivit son « Max Havelaar » en 1851. La rue se terminait alors rue de la Collégiale, au-delà de la rue de Lozum. Autre hôtel célèbre encore rue des Fripiers. Cette rue devait son nom aux fripiers vers 1580, mais elle fut appelée plus tard Petite rue des Chevaliers, puis rue du Ballon vers 1800, parce qu'on y avait confectionné le premier aérostat lancé à Bruxelles. Dès 1790, existait là un ancien refuge de l'abbaye de Grimbergen qui fut transformé en **Hôtel du Lion d'Or**, qui s'appela en 1845 Hôtel des Etrangers. Curieux glissement : peu après apparaissait un Hôtel du Lion d'Or, place Saint-Géry. On y

entreposait beurre, lait et œufs qui complétaient le marché de la viande qui se tenait sur la place dans l'ancienne église.

Et bien d'autres...

Impossible dans cette fresque hôtelière d'oublier l'**hôtel Bender** qui bordait la rue Héraldique qui sépara les différents corps de logis qui forment aujourd'hui le Palais Royal. Le Bender était réservé aux grands de ce monde, à la droite des colonnes de gauche striant le centre du palais actuel.

Cet hôtel avait été conçu pour le baron de Bender qui était le commandant des troupes autrichiennes en 1784. L'hôtel fut transformé sous la République française en magasin d'habillements. On le restaura ensuite pour y loger le commandant de la 24^{ème} division militaire.

Après l'expulsion des Français, en 1815, le prince Frédéric des Pays-Bas vint l'occuper. C'est le roi Guillaume d'Orange qui, le premier, conçut le projet de réunir l'hôtel Bender (à droite) et l'hôtel de Belgiojoso (à gauche) par un avant-corps : ainsi disparut la rue Héraldique, de 1827 à 1829, lorsque fut créée cette liaison architectonique qui fut transformée plus tard par Balat sur ordre du roi Léopold II.

L'**hôtel Bellevue**, à l'aile droite du palais royal, tenait pour sa part à l'**hôtel de Flandre** situé place Royale par le bras formé par le portique de Borgendaël. C'est au Bellevue que descendaient souverains et ambassadeurs pendant la bataille de Waterloo. Le Flandre devint un ministère. Rue Ducale, au n° 33, l'**hôtel de Wellington** était très renommé en 1814. Di-



L'Hôtel Bellevue, où descendirent souverains et ambassadeurs pendant la bataille de Waterloo, fait office, aujourd'hui, d'extension des Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

rigé par une Française dans le vent, il offrait les services de plusieurs demoiselles de compagnie, de trois domestiques, quatre servantes, un cocher et une lingère. Le conventionnel Cambacérès qui devint successivement ministre français, promoteur du Code Civil et archichancelier de l'Empire, y résida en 1816. Il y rencontra — plusieurs fois — Mlle. Cuisot, une chanteuse qui avait « des bontés pour lui » et dont on appréciait la poitrine plus que la voix.

Les chambres du Wellington se trouvaient-elles toutes occupées ? Il y avait une agréable annexe au coin de la rue Montagne-du-Parc. Cette annexe, qui fut appelée hôtel de France, fut rachetée par la Société Générale quand le Wellington ferma ses portes.

On avait construit — déjà ! — en 1779,

un **hôtel de l'Europe**, à l'angle de la place Royale et de la rue Montagne-de-la-Cour. Y logeait — déjà aussi — le Lotto, qui assura des rentrées d'argent tantôt à la Cour d'Autriche, tantôt au Roi des Pays-Bas.

Mais sait-on que l'actuel ministère de l'Intérieur, récemment encore Défense Nationale (au coin des rues Royale et de la Loi) fut, lui aussi, un hôtel pour voyageurs ? Edifié en 1793, il s'appela **Hôtel du Prince de Galles**. Les représentants provisoires de Bruxelles y siégèrent l'année même de sa construction. Dès que les occupants français eurent remplacé les occupants autrichiens, l'hôtelier fut sommé de biffer le mot « prince » de son enseigne. La raison de cet ordre était simple : « prince » choquait les principes égaux glorifiés par la Révolution Fran-

çaise de 1789. En 1838, l'Etat Belge racheta cet hôtel pour en faire le ministère de la Guerre.

La plupart des hôtels qui ont hébergé des personnages historiques ou joué un rôle dans notre histoire ont disparu. Pourtant, il en reste plus d'un à Bruxelles ! Nous en reparlerons.

(à suivre)

Bibliographie

« Histoire de Bruxelles » par Henne et Wauters.
 « Bruxelles » d'Alfred Mabille.
 « Bruxelles » Guide illustré de G. Des Marez.
 « Bruxelles » de Louis Verniers.
 « Bruxelles d'un siècle à l'autre » par G. Renoy et G. Abeels.
 « Histoire de Bruxelles » de Marcel Vanhamme.
 « Histoire de Bruxelles » sous la direction de Mina Martens.

Le théâtre d'amateurs

par Roger DELDIME
Directeur du Centre de Sociologie
du Théâtre à l'Institut de Sociologie
de l'Université Libre de Bruxelles.

EN tant qu'élément constructif des relations entre individus, le théâtre d'amateurs trouve son origine aux sources mêmes de la vie.

L'homme « fait du théâtre », « chausse le masque » (*persona* - personnalité) pendant toute son existence.

D'aucuns cherchent à s'évader de leur propre personnage pour en incarner d'autres : ils se regroupent alors avec des compagnons d'idéal et fondent une équipe, un cercle, une « société dramatique ».

Qu'est-ce qu'un « amateur » ?

Les définitions foisonnent et se complètent. Aussi reprenons-nous la conception du Comité National du Théâtre Universitaire et Amateur de France :

« Toute personne qui, en marge de son activité professionnelle reconnue, se produit occasionnellement et sans

rémunération en public au cours d'une manifestation théâtrale (dramatique ou lyrique) est dénommée « amateur ». Certains professionnels du théâtre accordent parfois un sens péjoratif au mot « amateur ». C'est qu'ils ignorent la puissance rénovatrice de ceux qui — amateurs — découvrent des possibilités scéniques et deviennent de véritables professionnels. Que l'on se rappelle Stanislavski en Russie, Antoine et Copeau en France et... Huisman en Belgique.

Le « mouvement » du théâtre amateur

Si l'amateur a toujours existé dans le monde du théâtre, le « mouvement » du théâtre amateur s'est développé au début du XX^e siècle qui voit l'éclosion d'une multitude de cercles dramatiques organisés en groupements de so-

ciétés s'unissant à leur tour en fédérations nationales (et, plus tard, en associations internationales).

Cet engouement se calme vers 1910 quand les comédies d'amateurs sont progressivement remplacées par des bals et des sauteries. La première guerre mondiale précipite cette décadence et la paix revenue n'apporte pas l'enthousiasme rénovateur (comparable à celui qui permit l'expérience du TNP de Jean Vilar après la seconde guerre mondiale). C'est le roi Albert qui, en 1932, contribue à redresser la situation en accordant ses coupes aux fédérations dramatiques (flamande, française, wallonne) pour récompenser annuellement le meilleur spectacle présenté à l'occasion d'un concours national dans chaque langue.

Petit à petit, les différentes fédérations pratiquent une politique de sensibili-

sation de l'opinion publique à l'art dramatique en donnant des cours gratuits de diction et de régie, en organisant des concours, en créant des bibliothèques théâtrales, etc. Véritable support de l'éducation populaire, le théâtre d'amateurs est, en beaucoup de lieux et pour beaucoup de gens, un des rares véhicules d'informations, de connaissances et d'aspirations collectives. Le nouveau cataclysme mondial de 39-45 contrecarre ce regain d'intérêt. Le théâtre d'amateurs redémarre en s'appuyant sur l'existence d'un vaste réseau d'associations — politiques, économiques, sociales, culturelles, littéraires, religieuses... — dont la Belgique est historiquement couverte.

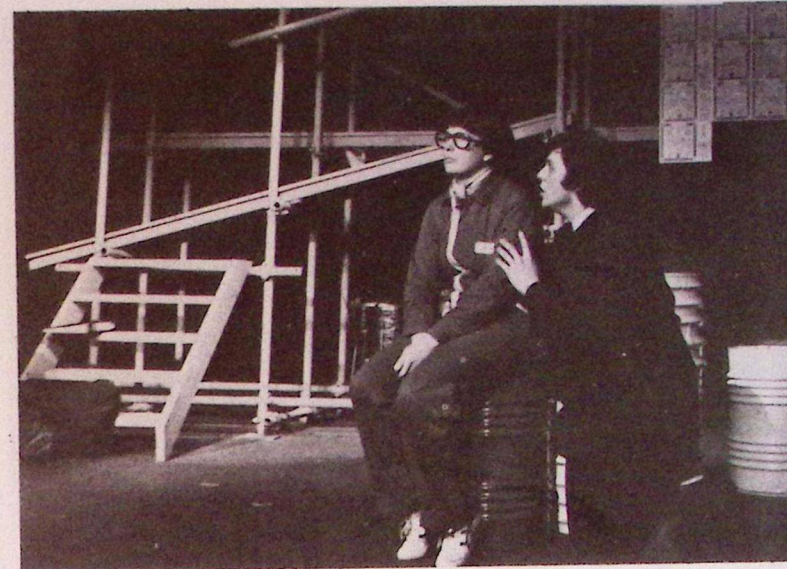
Mais la situation a bien changé : le public est informé, il acquiert des connaissances et vit ses fantasmes grâce à d'autres media : la presse, la radio, le cinéma, la télévision.

Les « Etats Généraux » du Théâtre Amateur

En août 1976 se tiennent, à Spa-La Reid, sous la présidence de Frank Lucas, les « Etats Généraux du Théâtre Amateur ». Il s'agit d'une « rencontre », la première du genre, destinée à instaurer un dialogue d'un ton nouveau entre les pouvoirs publics et les représentants des fédérations et compagnies théâtrales d'expression française ou dialectale.

A l'origine, une question : combien y a-t-il de troupes d'amateurs ? Les estimations varient de 200 à 5.000 : une proportion de 1 à 25 qui ne peut laisser personne indifférent !

Après confrontation des différents fichiers (ceux des fédérations, ceux des services culturels provinciaux), un premier inventaire dénombre 731 compagnies. Ces compagnies sont invitées à répondre à un questionnaire proposant aux intéressés de faire le point sur différentes questions (problèmes techniques et matériels, infrastructures, publics, répertoire, diffusion, motifs de satisfaction et d'insatisfaction, aides des pouvoirs publics) et de préparer une rencontre pour échanger leurs réflexions (finalités du théâtre amateur, critères de subsidiarité, problèmes de la diffusion, organisation de la formation et de l'information...).



Ci-dessus : « Les Immigrés » de Kraemer par le Théâtre de l'Institut de Bruxelles.

Ci-dessous : « Marie Stuart » par la Compagnie « La Joie » de Bruxelles.





Ci-dessus : « Les deux orphelines » par le Cercle Dramatique « Espoir et Progrès » de Melin-Jodoigne.

Ci-dessous : « Les Vilains » d'après Ruzzante par le Studio Théâtre de Liège.



Cette rencontre réunit, pendant une semaine, 28 compagnies et 71 membres qui, au cours des travaux de commissions, déterminent « une philosophie préliminaire à une véritable Charte du Théâtre Amateur » (situation du théâtre d'amateurs, objectifs fondamentaux, paramètres et critères d'octroi d'une aide-service ou financière, techniques d'animation, administration et gestion, politique contractuelle). Elle se termine par deux Assemblées plénières et une séance de clôture des Etats Généraux en présence de plus de 350 personnes (délégués de 72 compagnies et personnalités du monde socio-culturel).

A titre d'exemple, nous relatons les conclusions d'une réflexion (alimentée par des arguments exprimés dans notre groupe de discussion par des participants aux travaux des commissions) sur les finalités du théâtre d'amateurs.

A l'heure actuelle, deux conceptions assez différentes coexistent : le théâtre se légitimant en soi et le théâtre se justifiant au travers de ses actions sociales. La première conception — majoritaire — du théâtre amateur se caractérise par des activités de loisir (auto-satisfaction de ses membres), une organisation en groupe fermé et par un souci d'imiter très souvent le théâtre professionnel dans son répertoire et ses techniques. Une conception autre essaie de situer le théâtre amateur dans l'action fondamentale et directe qu'il joue au sein des populations locales dont il est l'émanation : collectif de travail qui se veut permanent et catalyseur des aspirations de ses membres et des contradictions des actions humaines inscrites dans la réalité concrète de la vie socio-économique. Cette démarche n'exclut pas, pour autant, le plaisir d'agir ensemble et de jouer pour un public. Si les adeptes de la première conception semblent surtout se préoccuper de leur survie (ex. : obtention de subsides accrus des différents pouvoirs publics), les partisans de la seconde paraissent plutôt remettre en cause et leurs finalités et leurs structures (ex. : les subsides impliquent des contraintes, l'institutionnalisation réduit considérablement le champ de liberté).

Les Etats Généraux ont également permis :

- une prise de conscience de la Commission Interfédérale (créée en 1940) qui s'est transformée en Interfédérale du Théâtre d'Amateurs (1977) afin de devenir le moteur de tout le théâtre non professionnel, affilié ou marginal, et l'interlocuteur valable pour les pouvoirs publics ;
- un contrôle strict permettant d'établir un inventaire crédible de 442 compagnies en exercice.

Quelques chiffres (1977)

- Dénombrement : 442 compagnies
- Répartition des compagnies par langue :
 - 218 d'expression française
 - 122 d'expression dialectale
 - 89 jouant alternativement en français ou en wallon
 - 13 en langues diverses (allemand, espagnol, italien, polonais, etc.).
- Répartition par province :

Liège :	123
Brabant :	89
Namur :	86
Hainaut :	81
Luxembourg :	55
Anvers :	4
Flandres :	3
(Allemagne) :	1

Un projet global d'approche pluridisciplinaire du théâtre d'amateurs

C'est dans l'esprit d'une **théorie de la communication** que notre Centre de Sociologie du Théâtre étudie la relation qui unit le public au spectacle. L'ayant adapté à la situation théâtrale, nous recourons au célèbre schéma mécaniciste de Lasswell qui « découpe » le phénomène de la communication en cinq tronçons qu'il prétend coordonner : qui s'exprime ? pour dire quoi ? comment l'exprimer ? à qui ? avec quels résultats ?

L'étude des **émetteurs-créateurs** (qui s'exprime ?) implique non seulement le recensement des troupes existantes et en activité ainsi que leur composition sociologique (profil socio-économique : âge, sexe, profession, niveau d'enseignement, formation théâtrale, etc. et profil psycho-sociologique : motivations, attitudes, difficultés) mais aussi deux directions d'analyse :



Ci-dessus : « Li galant di m' feume » par la Compagnie Dramatique du Cercle Royal Wallon de Watermael-Boitsfort (adaptation namuroise par Laure Chermanne de « Quand épousez-vous ma femme ? » de Jean-Bernard Luc et Jean-Pierre Conty).

Ci-dessous : « H.B.M. que j'aime » (Habitations à bon marché) par la Compagnie du Brocoli de Tubize (ex-atelier théâtre de la Compagnie du Téléphone).





« Eurorama, terre de liberté » par les Ateliers Populaires de Bruxelles (Implantés dans le quartier des Marolles, les Ateliers Populaires animent une « école des devoirs », organisent des ateliers créatifs pour les jeunes, abritent un cabinet médical...).

— celle du « contexte social » (cf. interventions des pouvoirs publics, d'associations politiques, philosophiques, religieuses, de groupes privés de tous ordres) ;

— celle de la « politique culturelle » menée par les troupes (ex. : soit une politique « démagogique » visant uniquement à satisfaire le plus grand nombre sans se préoccuper des valeurs véhiculées, soit une politique « doctrinaire » visant à imposer des critères qualitatifs).

Un premier pas — et non le moindre — a déjà été réalisé sur le terrain à l'occasion des Etats Généraux de 1976.

En préparation à cette rencontre, un questionnaire (nous y avons déjà fait allusion), établi par les Fédérations et diffusé auprès de toutes les Compagnies, a été traité par notre groupe d'étude. Les résultats de cette enquête (qui peuvent être consultés dans le numéro spécial de février-mai 1977 des « Dossiers du C.A.C.E.F. »), aux objectifs limités, ont néanmoins permis de mettre en évidence certains faits caractérisant le théâtre amateur (français et dialectal) en Belgique.

Après cette première étape, et à partir

des réponses récoltées, l'Interfédérale du Théâtre Amateur a exprimé le besoin de poursuivre un travail en profondeur.

Une deuxième enquête, entièrement conçue par notre Centre et diffusée auprès des 442 compagnies et de leurs membres (le questionnaire comprenait deux parties : l'une à remplir par un responsable répondant au nom de la troupe ; l'autre par chacun des membres de la compagnie) s'est déroulée de janvier 1979 à juin 1980 et tente de répondre sur les plans suivants :

- identification sociologique des troupes et des comédiens amateurs ;
- analyse des motivations principales ;
- analyse du statut socio-professionnel des comédiens amateurs ;
- analyse des difficultés rencontrées.

Résultats de l'enquête

Au moment où nous écrivons ces lignes, le rapport détaillé de l'investigation dont nous venons de parler est sorti de presse (il fait l'objet du numéro 4 de la Collection JEB/THEATRE

publié, en 1980, par le Ministère de la Communauté française).

Citons néanmoins quelques extraits significatifs des conclusions que nous avons mises en exergue avec Pierre Verhelpen, psychosociologue-chercheur au sein de l'équipe de notre Centre de Sociologie du Théâtre :

« ... l'identification permet de constater que, globalement, la population envisagée ne se distingue pas particulièrement de la totalité sociale belge. En effet, ce sont les hommes qui « bien évidemment » sont le plus nombreux à participer : ils sont, pour la majorité, mariés et pères de famille ; concernant la profession et les études, la plupart sont employés et ont effectué des études secondaires ; en dehors du théâtre amateur, leur principal centre d'intérêt en matière de loisir est le sport ; enfin, la plupart se retrouvent à l'occasion d'autres activités. La seule distinction est à relever au niveau de l'âge où nous constatons une moyenne relativement basse.

L'indice de satisfaction est bon, ce qui semble indiquer une concordance suffisante entre les motivations et la réalité vécue. Pour cerner cet indice de satisfaction, nous pouvons non seulement nous référer au jugement positif porté à propos des conditions de travail, mais aussi aux appréciations qui définissent le théâtre amateur plutôt comme une activité de détente qu'un travail, ou encore celles qui traitent des apports personnels du théâtre amateur où nous voyons l'épanouissement et la satisfaction retirée des contacts, apparaître en première place. Nous pourrions même ajouter une approbation implicite de la méthode de travail collectif que ce soit au niveau des réalisations ou des décisions, des éléments positifs comme, par exemple, le peu de temps consacré en moyenne à rejoindre le lieu d'activité, le fait que la moitié des membres permanents et actifs remplissent plusieurs fonctions et que la plupart des troupes ne font pas appel à des compétences extérieures, que parmi les principaux objectifs dans un avenir proche figurent : « continuer la même chose », « améliorer ce qui est fait », « élargir le public habituel ».

Tout ceci nous fait paraître les difficul-

tés retenues plutôt comme des pétitions de principe que comme de réels problèmes, sans préjuger, bien entendu, de situations particulières.

D'une manière générale, ces difficultés concernent la vie financière de la troupe et le manque de temps des membres. Nous pouvons nous étonner de ce qu'il soit signalé des difficultés de recrutement et le manque de jeunes alors que le théâtre amateur semble réunir plus ou moins cinq mille individus dont la moyenne d'âge n'atteindrait pas trente-cinq ans.

A propos du chapitre traitant de l'information, nous constatons les mêmes contradictions observées à l'occasion d'autres enquêtes. La majorité des individus constituant l'échantillon de la présente enquête se considèrent comme insuffisamment informés, mais seulement une minorité lit régulièrement une revue théâtrale, participe à des stages et séminaires et possède une formation théâtrale spécifique. Encore une fois, nous sommes ici en présence d'une situation que nous connaissons dans d'autres secteurs socio-culturels. Par contre, il nous semble normal que la pratique du théâtre amateur soit cumulée avec d'autres arts que nous pouvons considérer comme importants et enrichissants pour la première. Concernant toujours le référentiel culturel, il est aussi intéressant de relever que les livres lus et les troupes professionnelles préférées citées appartiennent plutôt au pôle « traditionnel et classique », alors que, par exemple, en matière de préférence télévisuelle (1), le théâtre classique arrive en dernière position et que, pour la grande majorité, la vocation principale du théâtre amateur consiste à faire rire, à détendre. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit affirmé que le théâtre amateur s'adresse à tous.

Le théâtre amateur est avant tout culturel et non politique. Ce dernier concept n'a d'ailleurs été compris que par une toute petite minorité dans le sens de conscientisation ou d'éducation, et ce n'est également qu'une minorité qui organise des débats entre les comédiens et le public après le spectacle. Nous retiendrons aussi la contradiction entre ce qui est et ce qui devrait être lorsqu'on aborde la notion de

théâtre populaire, c'est-à-dire d'un théâtre s'adressant aux couches sociales défavorisées ; en effet, si la plupart proclament leur volonté de voir le théâtre amateur être un théâtre populaire, il n'en va pas du tout de même au sujet de l'appréciation concernant ce qui est, appréciation beaucoup plus difficile à porter. En conclusion, il ressort de cette enquête que les praticiens du théâtre amateur sont des gens plutôt satisfaits de ce qu'ils font et qu'ils proclament, en quelque sorte par cette attitude, leur volonté d'être les inventeurs de leurs propres joies, comme le disait à leur propos Marcel Hicter lors des Etats Généraux du Théâtre Amateur en 1976 ».

(1) Nous pensons que la place occupée par la télévision dans les loisirs a été nettement sous-estimée par les personnes interrogées.

Orientation bibliographique

- (Commission Interfédérale des Cercles Dramatiques de Langues Française et Wallonne).
 « Puissance et rayonnement du Théâtre d'Amateurs ».
 Bruxelles, s.e., 1953, 222 pages.
 (Collectif)
 « Les Etats Généraux du Théâtre Amateur » Namur-Bruxelles, CACEF et MCF, 1977, 108 pages.
 Harcq M.
 « Fêtes et théâtres d'amateurs ». Bruxelles, JEB/Théâtre, n° 6, 1978, 124 pages.
 Deldime R. et Verhelpen P.
 « Le théâtre amateur. Identification. Motivations. Difficultés ». Bruxelles, JEB/Théâtre, n° 4, 1980, 120 pages.

« La Métamorphose des Masques » selon Crommelynck par le Théâtre Populaire de Wallonie (séquence 15 : l'archiprêtre d'une liturgie de messe noire).



Faut-il démolir les églises du XIX^e siècle en Brabant Wallon ?

par Christian SPAPENS

EN la seconde moitié du XIX^e siècle, le pays tout entier connut une vague de restauration — il faut surtout lire reconstruction — de ses nombreux oratoires ruraux.

Dans le Brabant Wallon, l'architecte provincial Coulon s'est particulièrement attaché à cette entreprise, si l'on songe que de 1855 à 1888, au moins trente églises furent (re)construites sous sa direction !

Après un siècle d'existence, il semble bien que ces édifices aient aujourd'hui à leur tour besoin d'être restaurés, et de très nombreux dossiers sont actuellement introduits auprès des autorités concernées.

Pour ce qui est des églises classées, le problème de leur maintien ne se pose guère, leur appartenance au patrimoine national étant clairement établie. Mais il faut bien avouer que rares sont les églises du XIX^e siècle classées, et même que leur valeur architecturale apparaît — selon les critères actuels — faible.

Fort de cette constatation, et autant par esprit de civisme (financement des travaux par la collectivité) que de fon-

ctionnalité (adaptation à la liturgie nouvelle), l'évêché de Malines-Bruxelles a décidé de soumettre chacun des dossiers qui lui seront présentés à un examen particulièrement sévère, portant sur un double aspect « pastoral » et « matériel ». L'évêché s'interrogera ainsi sur la distance par rapport aux autres lieux de culte, sur les perspectives d'avenir, sur les frais d'exploitation dans le futur, sur la possession par la paroisse d'autres locaux utilisables... Une solution de rechange (reconstruction in situ ou ailleurs, fusion de la paroisse et transfert du culte à une seule église, aménagement, à l'intérieur du bâtiment lui-même, d'un espace plus réduit) sera par ailleurs étudiée.

En tout état de cause, et pour les immeubles « sans grande valeur », l'évêché s'opposera à la restauration, si le coût de celle-ci (complète) atteint la moitié du coût d'une nouvelle construction (*). Cette nouvelle construction étant basée sur un programme très limitatif et peu comparable aux possibilités de l'édifice à désaffecter. Bien que chacun des monuments considérés constitue un cas d'espèce, il

est à craindre que l'approche évoquée ci-dessus ne soit par trop matérialiste et risque de ne guère tenir compte de différents facteurs : sociaux, architecturaux, urbanistiques.

Sociaux tout d'abord : ne convient-il pas de s'inquiéter de la volonté de la population elle-même qui est indubitablement la première concernée ? Une pétition organisée à Dongelberg, qui possède une église directement menacée, fermée en 1972, a montré que plus de 90 % des habitants exigeaient la restauration de leur lieu de culte...

L'aspect sentimental n'est certainement pas étranger à une telle volonté quasi unanime. Que l'on soit athée ou croyant, il est sûr que l'église marque la mémoire collective : souvent bâtie au centre du village, sur la place où se tient le marché, le départ des processions ; lieu de réunion à l'occasion de circonstances heureuses (baptêmes, mariages...) ou malheureuses (enterrements). Je connais moi-même une vieille dame qui s'efforce de ne pas mourir actuellement afin que son enterrement ait lieu dans son église (fermée) !

Il apparaît par ailleurs que si ces églises n'ont pas de valeur architecturale — encore ? — reconnue, il ne faut pas perdre de vue l'évolution des critères de jugement. L'engouement actuel pour l'architecture néo-gothique — dénigrée naguère — en est la meilleure preuve.

D'autre part, en nos campagnes, souvent seul le monument constitué par l'église et sa situation par rapport au lieu d'habitat donne une identité particulière aux villages, marquant par sa silhouette celui-ci dans le panorama. L'aspect « site » ne peut donc pas être négligé !

Le problème diffère également tout à fait selon le nombre d'édifices religieux que recèle la localité. Lorsqu'un village ne possède qu'une seule église, pour quoi la supprimer ? Les paroissiens concernés s'étonnent d'ailleurs que l'on dépense plusieurs dizaines de millions pour la restauration d'une église classée, mais située dans une agglomération où l'infrastructure culturelle est disproportionnée. Si l'archéologue ou l'historien de l'art se réjouit d'une telle décision, le pratiquant ne peut la comprendre, lui qui éprouve tant de

difficultés à restaurer son lieu de culte...

Comment également ne pas ressentir une certaine crainte en ce qui concerne les projets de reconstruction ? A Piétrebais, par exemple, la démolition de l'église Saint-Denis (arch. Coulon 1869) fut décidée en 1972. Et pourtant, nul projet de construction d'un nouvel édifice. Seule l'église Saint-Laurent reste debout, mais est particulièrement (et peut-être inutilement) menacée ! Il n'en demeure pas moins vrai que la démarche de l'évêché de Malines-Bruxelles procède des deux volontés évoquées plus haut : fonctionnelle et civile.

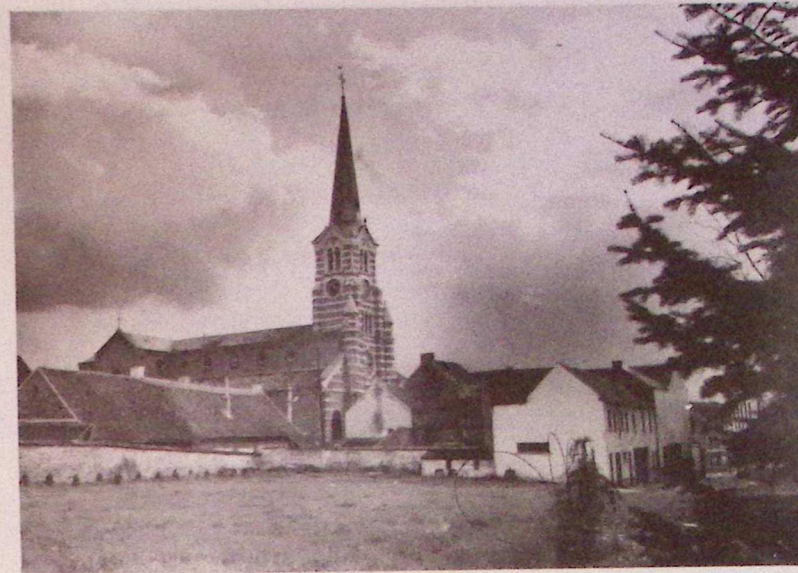
Pour la première, il semble qu'un effort d'imagination pourrait être demandé aux architectes afin d'intégrer à l'intérieur même de l'édifice un aménagement susceptible de favoriser au maximum la liturgie nouvelle. Tout au moins pourraient-ils procéder à des démolitions partielles, à la conservation de parties significatives (tour, clocher...). De très bons exemples existent en Belgique même.

Lorsqu'il est démontré que l'édifice ne se justifie absolument plus d'un point de vue liturgique, on pourrait sans trop de peine rechercher une nouvelle affectation tirant au maximum parti des importants volumes disponibles. Ici aussi de nombreux exemples — plus ou moins heureux — existent.

Quant à l'aspect économique, il est certain que la manière quelque peu spéculative dont sont introduits nombre de dossiers de restauration nuit à la bonne compréhension du problème.

La demande de subsides pour le renouvellement seul d'une toiture pour cette année, sachant très bien qu'il faudra consolider les murs l'an prochain, replâtrer les voûtes par après etc. en constitue l'exemple classique. Cette manière de procéder, trop fréquente malheureusement, vise bien sûr à ne pas alarmer financièrement les pouvoirs concernés et ne tient souvent compte que des possibilités budgétaires annuelles (limitées) du maître d'œuvre.

Il serait donc hautement souhaitable que les dossiers comprennent, hormis réparations urgentes et localisées, la totalité des travaux à prévoir, afin que



En haut de la page : l'église Saint-Géry, à Rebecq, figure parmi les nombreux sanctuaires du XIX^e siècle plus ou moins délabrés.

Ci-dessus : autre édifice religieux en mauvais état, l'église Saint-Michel, à Monstreux, construite, en 1859, par l'architecte provincial Emile Coulon.

les autorités compétentes puissent se faire une idée complète de la situation du bâtiment. Ces dernières devraient également examiner avec la plus grande prudence les dossiers concernant les églises, ne préjugant pas du maintien ou de la destruction selon des critères peu convaincants, mais, après avoir étudié chaque cas en son entier, sans perdre de vue le contexte global, émettre un avis valablement motivé.

Une considération simple, mais essentielle, pour éviter de se trouver devant une difficile situation de choix, résiderait à entretenir régulièrement les parties vives de nos édifices publics et religieux (entretien des toitures, descentes d'eaux pluviales, construction ou entretien des égouts, travaux de rejointoiements...). Mieux vaut prévenir que guérir...

Nombre d'églises intéressantes sont virtuellement menacées par ce manque de prévoyance.

(*) Les différentes options de l'Archevêché de Malines-Bruxelles sont extraites d'un rapport établi en vue d'un récent Conseil Episcopal.

La Maison de la Bellone

par Jean ALEXANDRE

La réhabilitation d'un vieil hôtel bruxellois

AU 46, de la rue de Flandre, en plein Vieux Bruxelles, dans le quartier du Marché-aux-Poissons — Sainte-Catherine, une grille moderne, qui a remplacé une lourde porte de bois, ouvre sur un couloir, long d'une trentaine de mètres, tapissé de liège et de compartiments sous verre présentant les réalisations actuelles les plus remarquables de l'art du décor de théâtre, la « scénographie ». A gauche, un bureau d'entrée et de réception, suivi d'un escalier ; à droite, un petit salon d'exposition, lui aussi peuplé de photos de décors de théâtre. Au bout du couloir une porte donnant sur une cour aménagée dont la perspective est close par la façade d'un superbe hôtel particulier, spécimen de notre Renaissance tardive, qui a eu le privilège, enfermé qu'il a toujours été par un dédale de courettes, d'échapper aux atteintes du temps et de notre redoutable pollution chimique contemporaine: la « Maison de la Bellone », ainsi que l'appellent les annales bruxelloises.

Serge Creuz, peintre, scénographe et professeur dans différents instituts de

décoration théâtrale, a résolu, il y a quelques années, sur le coup de foudre que lui inspira cette superbe façade, de la faire consacrer par la ville de Bruxelles à l'installation d'une sorte de musée vivant du théâtre et du spectacle.

Déjà, feu Charles Buls, bourgmestre de Bruxelles, en 1912, avait cerné l'intérêt de cette construction, qui avait connu, depuis son édification en 1697, les utilisations les plus diverses, et après avoir fait acquérir par la ville la cour des immeubles situés au 46 et au 48 de la rue de Flandre, fit une savante description de la façade de ce petit palais lors d'une des séances mensuelles de la Société d'Archéologie de Bruxelles. Soixante ans plus tard, Serge Creuz se bat afin que l'ensemble soit statutairement consacré à une « Maison du Spectacle », et spécialement « du Théâtre », comme on en voit à l'étranger, et seulement en certaines rares capitales.

Cette façade, rutilante de beauté, évoque à la fois les grandeurs classiques d'un Palladio, la « Maison des Boulangers » de la Grand-Place, les splendeurs décoratives des palais d'Aix, Rome ou Venise, et celles, plus près de

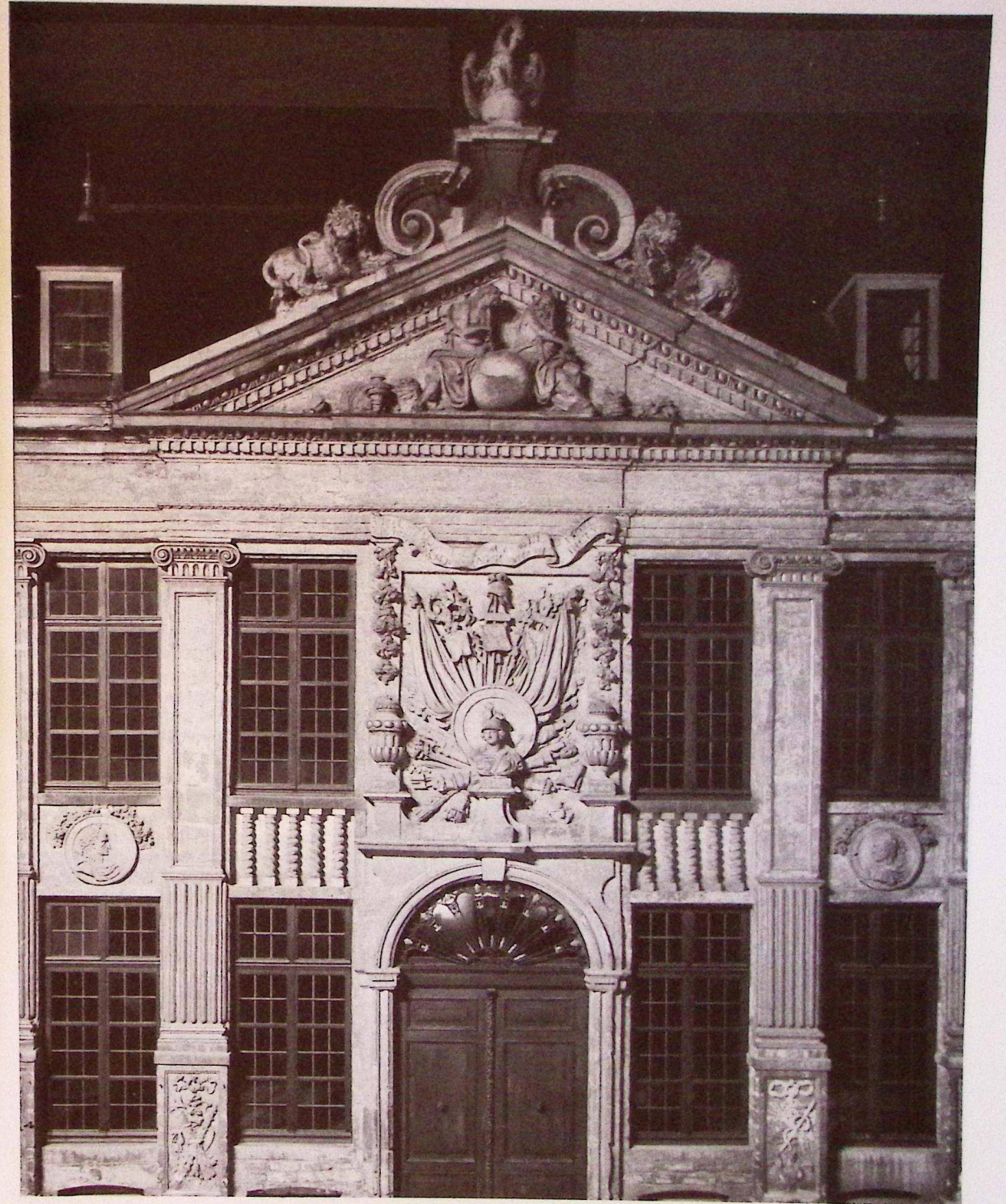
nous, de la Maison de Rubens à Anvers. Malgré, et peut-être en vertu du peu de recul, un vrai décor de théâtre, comme le remarque avec sagacité M. Serge Creuz !

C'est, semble-t-il, J. Cosyn (1), architecte et sculpteur apparenté de près (2) à Guillaume de Bruyn, lequel réédifia, après le bombardement de Villeroi en 1695, de nombreuses façades de la Grand-Place, qui aurait élevé cette superbe façade dans le plus pur goût italien du temps. Plutôt que d'art baroque, il serait plus juste de parler d'art de transition entre les canons les plus orthodoxes de l'architecture renaissance et les subtiles beautés du plus pur style classique franco-italien de la fin du XVII^e siècle.

Seul, le groupe formé par un pélican entouré de deux lions héraldiques affrontés (3) qui surmonte le fronton de l'édifice peut évoquer le baroque anversois et rappelle que nous sommes ici au cœur des Pays-Bas.

Dans le tympan du fronton, un haut-relief figurant la scène parfaitement clas-

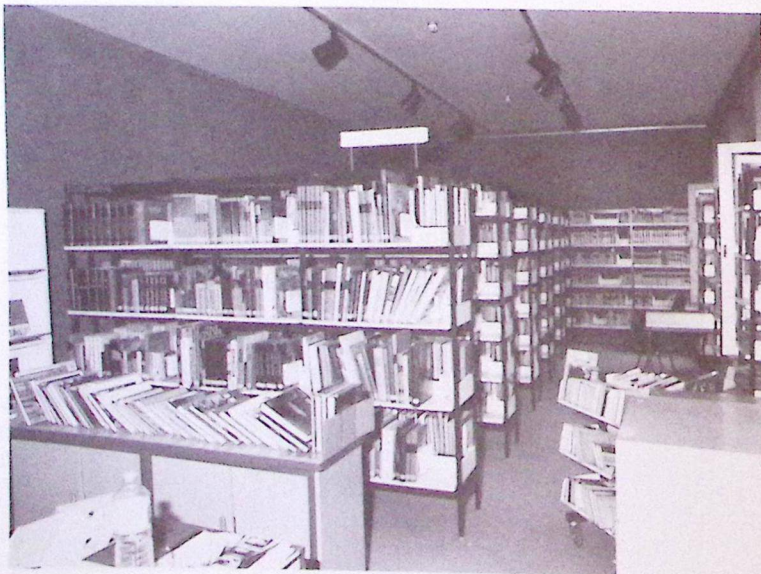
La façade magnifiquement décorative de la Maison de la Bellone.





Le long hall d'entrée, tapissé de liège et de « posters ».

Un centre de réflexion : la bibliothèque.



sique, souvent évoquée par l'iconographie du temps, avec un très léger relent ésotérique, de l'éphèbe maniant le compas, penché de trois quarts sur une mappemonde irrégulière, tandis qu'un vieillard drapé l'observe d'autre part, détournant le buste vers la gauche et glissant ses doigts dans un livre entrouvert, le tout entouré de vases et de trophées !

Il nous sied d'entendre Serge Creuz commenter que cette maison était bien destinée au théâtre, puisqu'indubitablement, « ces deux personnages, très probablement, représentent le temps et l'espace, pendant que le pélican qui se saigne au sommet figure bien l'effort de l'homme de théâtre, de l'acteur plus particulièrement, qui livre sa chair et son sang au public... » !

La demeure elle-même est à deux étages, traversés par de longs pilastres ioniques, surmontant d'autres trophées en stuc et donnant, sous la dorure, toute sa dimension classique à l'édifice. De belles fenêtres à petits carreaux encadrent la porte à double vantail et à l'imposte en plein cintre, laquelle est coiffée du buste de la déesse guerrière des Romains, fort martiale et entourée de la façon « militaire » qui s'imposera surtout au XVIII^e siècle, de trophées des plus symboliques sur lesquels se lit le S.P.Q.R. de la « Cité Eternelle » et le S.P.Q.B. de la capitale des Pays-Bas. Quatre figures d'empereurs qui font dénommer la demeure, dans le quartier, la « Maison des Quatre Couronnés », affrontés autour de l'axe central dans des médaillons, surmontés de lauriers, garnissent la bande coupée par les pilastres droits, séparant le rez-de-chaussée et le premier étage, de part et d'autre de deux travées de balustres occupant les logements centraux du bandeau. Le tout est non seulement dans un parfait état de conservation, mais a été magnifiquement restauré, ce qui fait resplendir les vantaux et les larges fenêtres à petits carreaux « à la hollandaise ».

Un animateur-initiateur talentueux

Né en 1924, Serge Creuz a fait une longue carrière entièrement consacrée à l'art, d'abord au dessin et à la peinture, puis presque immédiatement ensuite, au théâtre et, en son sein, tout particulièrement à la scénographie dont, mal-

gré de longs séjours en France, où il enseigna longtemps (4), il peut être considéré comme l'un des porte-parole nationaux majeurs. Cela fait des années que Serge Creuz, « bien avant ses vingt ans », expose ses premières œuvres picturales, à Bruxelles, sa ville natale. Cela fait des années qu'il impose sa notoriété en tant que caricaturiste au **Pourquoi Pas ?**

Mais il distribue ses talents également, entre 1949 et 1952, auprès du journal **Action** de Paris, qui était alors dirigé par Hubert Kriegel-Valrimont et Pierre Hervé (5). A Paris également, il décore les spectacles de la **Rose Rouge**, où il fait connaissance d'Yves Robert, des frères Jacques, etc.

Serge Creuz est heureux d'enseigner dans l'Est de la France, où il dit retrouver la mentalité bruxelloise, comme il l'a trouvée, dit-il, quelque peu chez les Tchèques, parmi lesquels il fait la rencontre de Svoboda, sans doute le plus grand scénographe contemporain et auquel il vient d'ouvrir les cimes de la « Maison de la Bellone ».

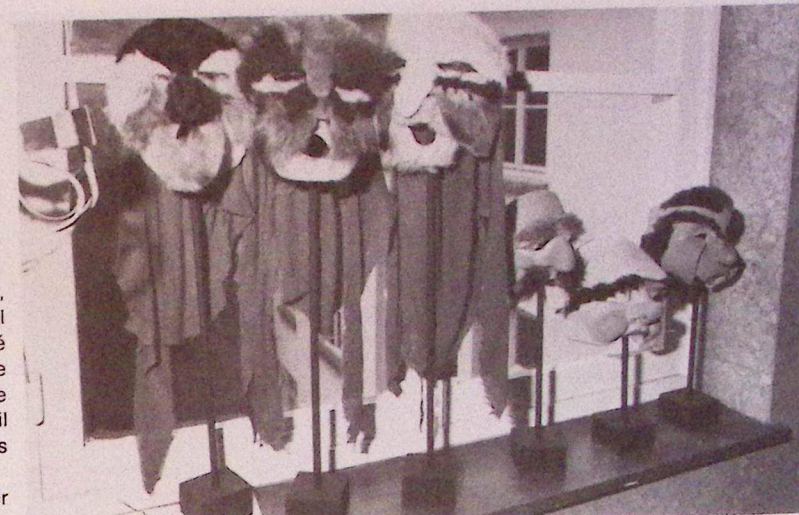
Serge Creuz enseigne aussi à la Cambre à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Visuels.

Il y est entré, comme à Strasbourg, en 1962.

Il se partage pendant plus de vingt ans entre la France et la Belgique où il collabore activement au Rideau de Bruxelles, au Théâtre Royal de la Monnaie, au Théâtre National, à l'Opéra de Wallonie, au Théâtre Flamand.

A Bruxelles, il forme des vedettes belges de la scénographie contemporaine : Jean-Marie Fiévez, Jean-Claude De Bemels, et d'autres. Au Théâtre National de Strasbourg, il monte, avec Hubert Gignoux, le **Soulier de Satin**, prenant ainsi la suite de la troupe de Jean-Louis Barrault et des exploits du Marigny, de l'Odéon et du Théâtre d'Orsay.

C'est amoureuxment que Serge Creuz s'empare, en 1976, de la Maison de la Bellone et de ses « agrès et alen-



En haut de la page : quelques masques qui feront l'affaire.

Ci-contre : évocation des splendeurs baroques d'un Ghelderode.



Le temps de la pose.

tours », au nom de l'Association Belge des Scénographes et Techniciens du Théâtre (A.B.S.T.T.) dont il est le président (6), en vue d'en faire une « Maison du Spectacle ». La tâche lui en a été confiée par la Ville de Bruxelles, sous le regard favorable de la Province de Brabant et de la Commission Française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles. Depuis des années d'ailleurs, Serge Creuz était parvenu à intéresser à son projet Monsieur Van Halteren, alors qu'il était encore Echevin de la Culture, son successeur M. Piron et l'Echevin des Propriétés Communales, Monsieur M.-A. Pierson. La Belgique étant représentée au Festival de Prague de la scénographie en 1971, des ministres apportent également leur attention au projet : MM. Parisi, Falize, Van Aal, Dehousse, Hansenne, Persons et Degroevé... La Direction des « Beaux-Arts et Lettres » se laisse également convaincre. La restauration (obligée) est déjà entamée quand Serge Creuz prend le train en marche et apporte ses conseils pour faire de ces lieux le centre vivant des rêves de l'homme de théâtre qu'il est, ainsi que le dépôt sacré de documents et maquettes, affiches et souvenirs. Ces traces d'un art fugitif par

excellence sont indispensables aux historiens, aux étudiants : chose bien comprise par le Professeur Delsemme, président de la S.I.B.M.A.S. Une cour moderne a été édiflée, permettant d'éventuels spectacles, sur des dalles « résonnantes » qui permettent l'évacuation facile des eaux. L'A.S.B.L. « La Maison du Spectacle », qui est l'objectif terminal de Serge Creuz, n'a pas encore vu le jour ; mais la maison qui accueillait une première exposition, laquelle recueillit un succès important, en mars 1980, consacrée aux « Décors, Costumes, Marionnettes, Affiches et Architecture de Théâtre », abrite dès à présent les « Rendez-vous Jeunesse-Théâtre » en son premier étage, œuvre qui connaît depuis sa création, il y a une vingtaine d'années, un succès mérité (7). Il s'agit pour l'instant d'informer la jeunesse des choses du théâtre et de procurer des abonnements à bon marché. La Maison héberge également, depuis peu, la Bibliothèque que le Ministre de la Communauté Française a accepté de voir consacrer au Théâtre.

Enfin, elle ouvrait ses portes, le 25 novembre 1980, à l'« Exposition Svoboda »...

L'Exposition Svoboda (8)

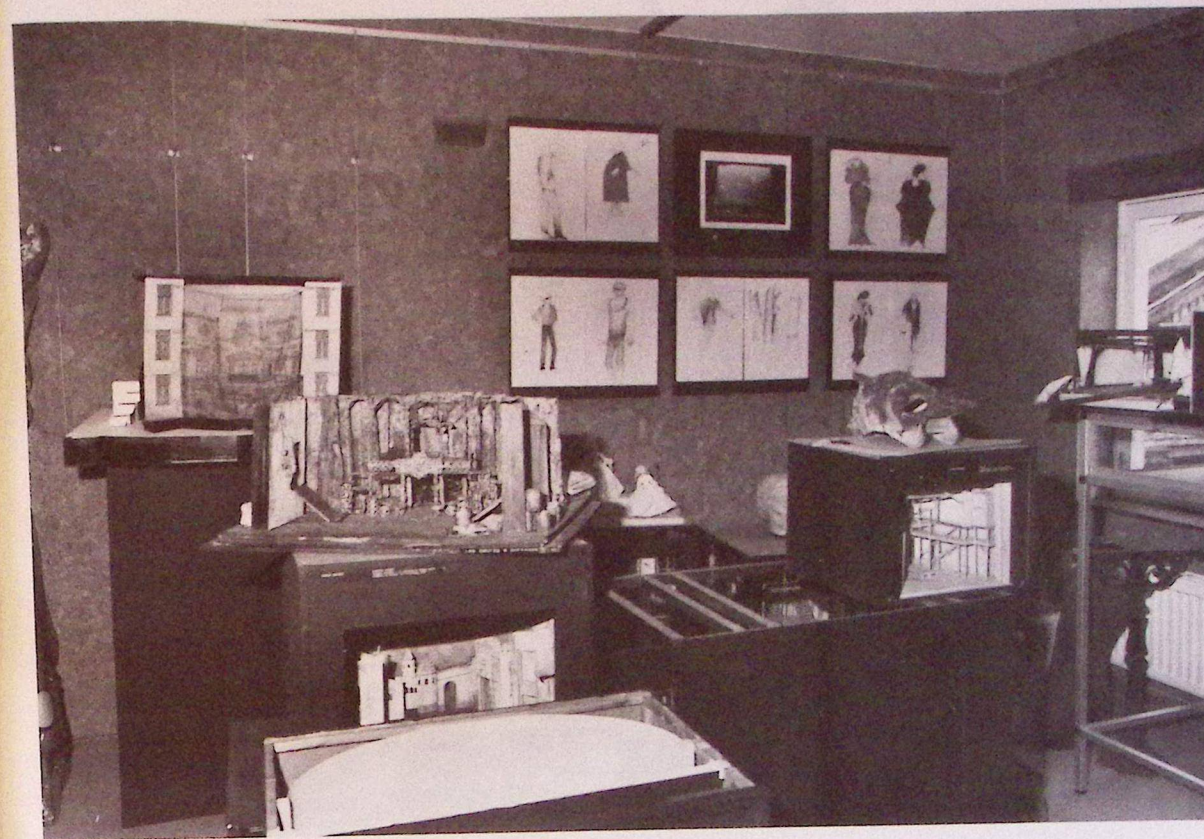
Né en 1920 à Czaslaw, Josef Svoboda, connu en Belgique depuis la représentation de la « Lanterne Magique » à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1958, est le plus célèbre scénographe contemporain. Il s'est encore fait connaître en Belgique en imaginant, pour le Théâtre National, les décors des « Trois Sœurs » de Tchekhov et de « Hamlet », ceux-ci ayant grandement frappé l'imagination du public par leur aspect architectural et la grande mobilité de leurs « praticables » et de leurs décors gigognes, Svoboda s'est prodigué, depuis 1958, sur quantité de tréteaux d'importance internationale. On a pu contempler ses magnifiques réalisations non seulement dans son propre pays à Prague — surtout — et à Ostrova, mais encore à Londres, Milan, Bayreuth, Boston, Hambourg, Berlin, Leningrad, Moscou, Helsinki, Stockholm, à Paris (9) encore ; là, comme à Prague où il a créé sa fameuse « Lan-

terne Magique », il emplit la discipline scénique de ses inventions, définissant le type même du théâtre à transformations multiples de cette fin de siècle. C'est lui qui également fait entrer dans le domaine de la création théâtrale les plans et les installations des grandes expositions, comme à Bruxelles en 1958 — où le pavillon tchécoslovaque sera particulièrement remarqué — ou à Montréal en 1967.

Depuis plus de dix ans, il enseigne à l'Ecole Supérieure des Arts appliqués de Prague.

L'exposition, qui révéla son activité constituant une somme de toutes les professions théâtrales, était essentiel-

La promenade continue dans les coulisses et les combles.

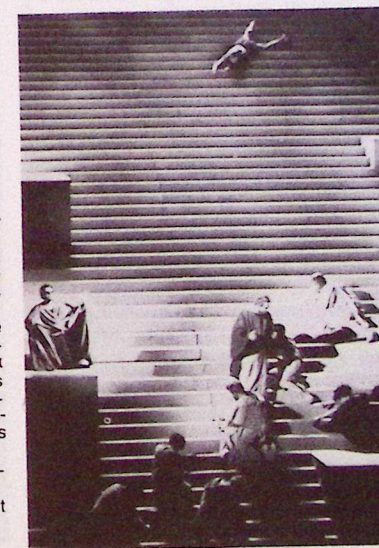


Ci-dessus : à brûle-pourpoint, le charivari toujours plaisant des arrières de la scène.

En bas de la page : ainsi Josef Svoboda voyait Oedipe-Roi au festival de Prague de 1963.

lement faite des photos de ses différentes mises en scène, où pêle-mêle, l'on rencontre en lyrique les œuvres de Wagner, de Mozart, de Verdi, celles de Beethoven, de Smetana, de Tchaïkowsky, ou, en art dramatique, celles de Shakespeare, de Tchekhov ou de Miller, ainsi que de maquettes remarquables, comme celle de son « Hamlet » représenté à Bruxelles, au « Théâtre National ». Souhaitons, avec Jacques De Decker (10) que « la Maison de la Bellone, déjà tellement vivante, obtienne sans tarder ce statut de Maison du Spectacle qui lui revient de droit », puisque S. Creuz, animateur-initiateur et ceux qui l'assistent comme l'active, dévouée et dynamique Anne Molitor, réalisent si bien leur objectif : créer à Bruxelles un centre vivant des arts du spectacle, et du théâtre en particulier.

- (1) Le buste de Bellone porte dans le bandeau de son socle le nom, en lettres capitales, de J. COSYN F. (ou E ?).
- (2) Il était son beau-frère.
- (3) Portés par les deux pentes du fronton, et d'un très beau style.
- (4) A l'Ecole Supérieure d'Art Dramatique du Théâtre National de Strasbourg, après avoir détenu un cours au Centre Dramatique de l'Ouest, à Rennes.
- (5) Et où il connaît notamment Jeanne, la fille de Modigliani, Claude Roy, Roger Vailland, André François, etc.
- (6) Parallèlement à son rôle de président de la Commission des Programmes de l'O.I.S.T.T. (Organisation Internationale des Scénographes et Techniciens de Théâtre).
- (7) Depuis novembre 1980, au 1er étage de l'aile gauche sur cour, à côté de la bibliothèque du théâtre, qui lui est indirectement reliée, et au milieu des réserves et ateliers de la Maison du Théâtre. Les « Rendez-vous Jeunesse-Théâtre » se trouvaient antérieurement, depuis une dizaine d'années au Ministère de la Culture.
- (8) L'exposition Svoboda eut lieu du 15 novembre 1980 au 25 janvier 1981.
- (9) Où il donne des plans pour le bâtiment du Théâtre de l'Est Parisien.
- (10) Le Solr, 27 mars 1980, p. 5.





NOVEMBRE 1981

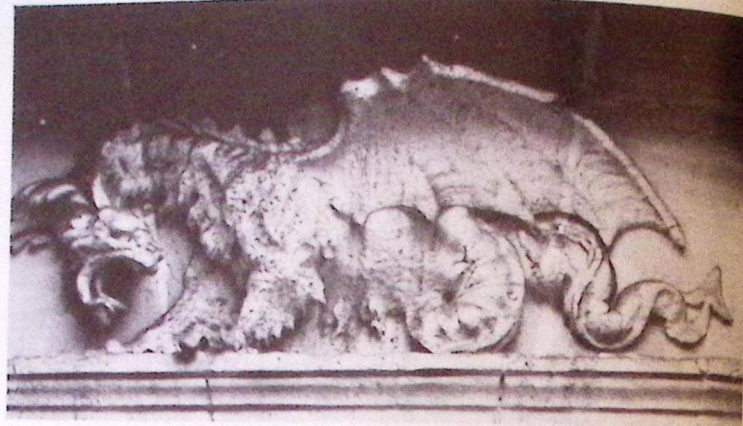
BIMESTRIEL N° 6

BRABANT



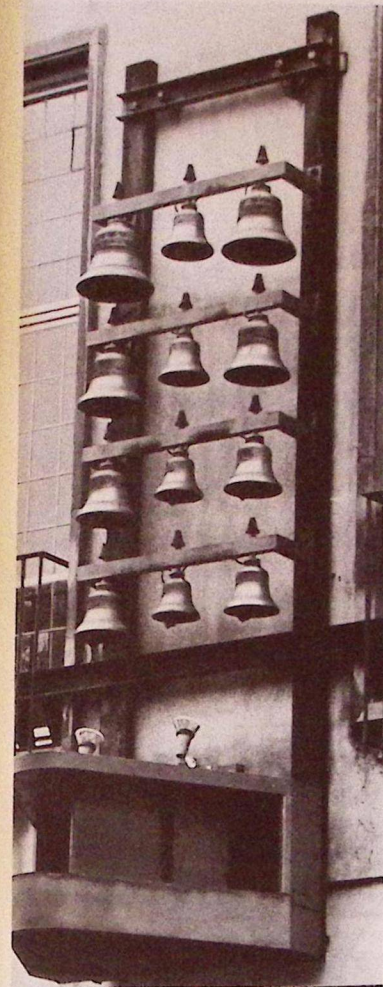
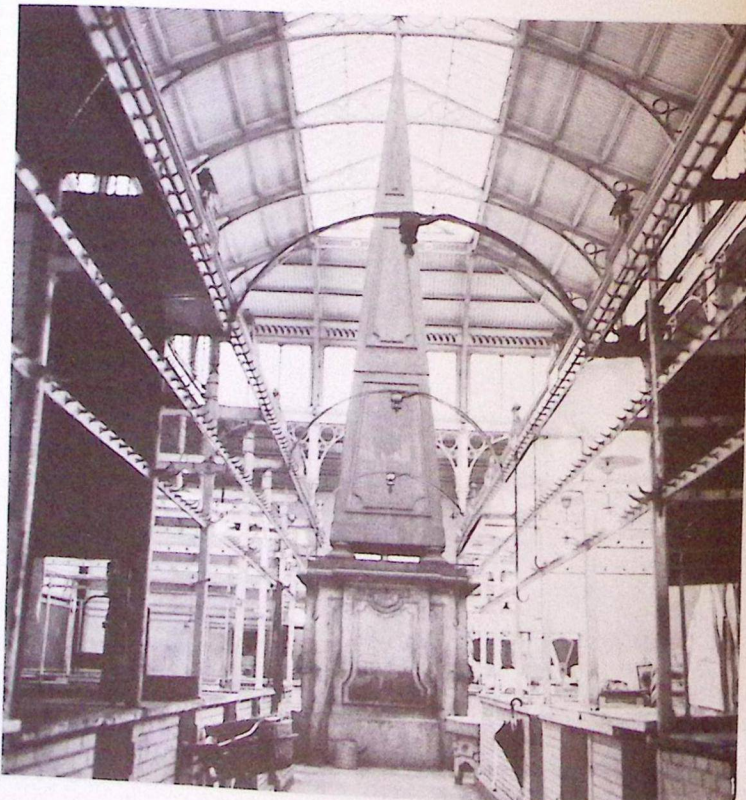
BEWISHOUE
Archives

186



A gauche : une des chauves-souris animant la façade de l'immeuble formant le coin de la rue de l'Enseignement et de la rue de la Croix de Fer.
Ci-dessus : chimère tapie au-dessus de la porte d'entrée du bel immeuble portant le numéro 21 de la rue Royale.
Ci-dessous : à l'intérieur de l'ancien Marché Saint-Géry est conservée cette superbe fontaine-obélisque provenant de l'abbaye de Grimbergen.

Cela. Abaisant le regard vers le sol qui d'entre vous s'est vu marchant allègrement sur des dalles funéraires aux inscriptions encore lisibles datées des années 1633 - 1671 - 1766 ? N'est-ce pas surprenant qu'elles aient été laissées là en pleine rue sur le trottoir gauche qui entoure l'église de la Trinité lorsque l'on vient de la rue du Bailli ? Qui a inspecté d'un œil critique le colossal Hôtel communal de Saint-Gilles, place Van Meenen, construit par l'architecte Albert Dumont entre 1900 et 1904 dans un style inspiré de la Renaissance ? Le faite est orné, au centre, d'un aigle majestueux aux ailes déployées. Chacun des corps des bâtiments latéraux est surmonté, l'un d'un coq, l'autre d'une chouette. Tous ces oiseaux brillent d'un or éclatant. Aux quatre coins de la tour haute de 41 mètres des anges ailés, dorés également embouchent des trompettes thébaines. Que de symboles réunis ici... J'aimerais que l'on observe longuement les faces latérales de la Bourse de Bruxelles (architecte Léon Suys 1876) maintenant que ce monument a été débarrassé des suies noirâtres qui l'enlaidissaient. A l'étage intermédiaire une frise étonnante de joliesse et de vi-



Carillon décorant la façade de la maison sise, 8, rue du Vieux Marché aux Grains.

vacité se déroule montrant des bambins nus et dodus s'affairant à des travaux d'art, ou pratiquant des activités commerciales, industrielles ou agricoles. Ces scènes charmantes ont été traitées par les sculpteurs Carrier-Belleuse, Julien Dillens et Auguste Rodin qui séjourna six ans en Belgique. Il faut aller voir rue du Marché-aux-Herbes, à l'angle de la petite rue au Beurre, une vieille maison (le n° 7) construite, paraît-il, en 1696, par un marchand de draps du nom de Tonart. A l'étage, un panneau porte ces ins-

criptions : « in de drie gezzellen » (c'est-à-dire les 3 compagnons) « gesticht in 1648 ».

A côté un autre panneau représente, debout, trois personnages masculins en relief : un marquis, un bourgeois bedonnant, un valet, semble-t-il. Vus d'en bas, il n'est pas facile de déceler leurs identités véritables. Tournant le coin un panneau de mêmes dimensions représente de nouveau ces trois personnages mais dans des attitudes différentes. Insolite et rare à Bruxelles. Au boulevard Anspach, le grand coq, emblème de la firme cinématographique Pathé, planté dans une corbeille de fruits, domine toujours fièrement un immeuble, siège — jadis — d'un cinéma bien connu des Bruxellois mais fermé depuis fort longtemps.

La place Saint-Géry est là, voisine. En son centre se dresse un marché couvert, témoin intéressant de l'architecture industrielle du XIXe siècle (architecte De Blois). Désaffecté, hélas ! depuis quelques années, il y avait lieu de trembler sur le sort qui lui serait réservé : il avait même été question de démolition. Une heureuse décision a été prise enfin (en 1980) par la Ville : il sera restauré, rénové pour abriter désormais le Musée des Enfants qui déménagera de la rue Tenbosch.

A l'intérieur s'élève une superbe fontaine-obélisque en pierre bleue couronnée d'une étoile d'or terni. Sa base carrée forme deux énormes bassins ovales avec pompes à tête de lion-craqueur en fonte à robinets de cuivre. Au-dessus de ceux-ci une coquille Louis XVI.

Elle a toute une histoire. Provenant de l'Abbaye de Grimbergen, confisquée par les troupes françaises en 1796, elle a été placée sur ce marché, alors en plein air, en 1802. En 1881, le bâtiment actuel encercla la fontaine. Et voilà ! Patientez, vous pourrez la découvrir bientôt puisqu'elle sera maintenue in situ.

A l'extérieur sur les pignons d'angle on peut voir : sur deux d'entre eux des cornes d'abondance déversant des fruits, sur les deux autres des dauphins dressés.

Que voilà un beau projet de conservation dans ce lieu où, il y a quatorze siècles, naquit Bruxelles.

Au n° 8 de la rue du Vieux Marché aux Grains une maison de gros en horlogerie et bijouterie expose, à l'étage, un carillon avec cloches apparentes : elles sonnent les heures en ré dièse ou en si bémol... Des personnages, alors, surgissent et tournent, tournent...

Au coin de la rue des Chartreux et de la rue Saint-Christophe une boissellerie est vouée à ce personnage sacré. L'enseigne est à son nom et au-dessus d'elle une grande statue en pierre est logée dans une niche.

Au fond de la place du Nouveau Marché aux Grains plantée de platanes, un très beau bâtiment de style Louis XVI (actuellement Bibliothèque publique et Académie de Musique) est orné sur la lanterne de faite d'une magnifique girouette constituée d'une caravelle dorée toutes voiles au vent... comme il se doit.

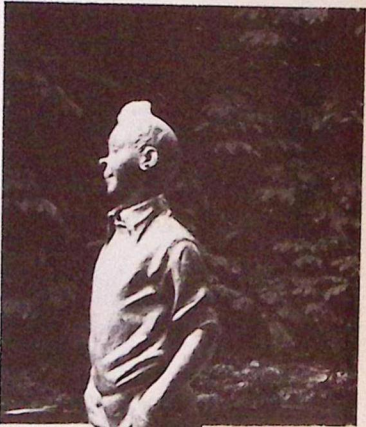
Le centre de la place Rouppe est occupé par une fontaine en marbre jadis blanc (sculpteurs C.A. Fraikin et J. Poelaert) érigée en 1848 à la mémoire du premier bourgmestre de Bruxelles (de 1830 à 1838) : Nicolas-Jean Rouppe. Le personnage féminin central

Magnifique girouette en forme de caravelle, une des curiosités de la place du Nouveau Marché aux Grains.





Place Rouppe : au sommet du monument dédié au premier bourgmestre de Bruxelles, on découvre, non sans étonnement une reproduction, en miniature, de la cathédrale Saint-Michel.



En page de gauche, en haut : au n° 48 de la rue de Namur, ce médaillon où figurent deux silhouettes féminines.
En page de gauche, en bas : au Parc de Wolvendael, à Uccle, deux de nos gloires nationales : Tintin et Milou.
Ci-dessus : rue Bréderode, cet imposant chalet fut construit par Léopold II pour la « Vaughan ». Il abrite, de nos jours, le Musée de la Dynastie.

symbolisant la Ville est couronné d'un diadème représentant en miniature toute la cathédrale Saint-Michel.

Remontons vers le haut de la ville. Une chose étonnante peu remarquée par les Bruxellois fréquentant la Porte de Namur et plus spécialement le boulevard de Waterloo. Au n° 16, siège de la S.N.C.I., sur le pavement extérieur ont été installés, de part et d'autre de l'entrée, deux dallages en pierre bleue formant labyrinthes. Entrelacés de telle manière qu'on en trouve difficilement l'issue alors qu'à tout moment, on se croit en bonne voie, les erreurs de parcours étant nombreuses. Le labyrinthe (ou dédale) connu depuis la Crète antique inviterait-il à une méditation profonde sur le sens de la vie ?

De l'insolite ? En voilà. Au n° 14 de la rue de Namur quand la porte cochère

est ouverte on aperçoit dans le fond d'une cour, au-dessus du mur mitoyen, des formes squelettiques en ciment ressemblant à des arbres. Ces formes, affreuses, ont été dressées au bout du jardin voisin dépendant d'un pavillon en bois situé rue de Bréderode, dégagé depuis quelques années. Au début du siècle il était habité par Madame Vaughan devenue baronne par la volonté du roi Léopold II. Actuellement il abrite le Musée de la Dynastie.

Au n° 48 de la même rue, une banque ouvre ses guichets au public. Anciennement Banque d'Outremer, ces vastes locaux servirent à la sinistre Werbestelle durant les années de la guerre 1940-45. Ceci pour mémoire.

Si vous détaillez la façade depuis le toit vous y constaterez la présence inatten-

due de deux obélisques en pierre reliés entre eux, jusqu'il y a peu, par une suite de six grands vases disparus maintenant, interrompue par un pilier, de bronze verdi. Descendez jusqu'au deuxième étage : vous y verrez un écusson en pierre bleue représentant un voilier ? A hauteur du premier étage, un médaillon présente deux silhouettes féminines en ronde bosse.

Et pour terminer sur une note plaisante sachez que les célèbres Tintin et Milou, gloires nationales, sont statufiés et trônent dans les hauteurs de l'admirable parc de Wolvendael à Uccle au milieu d'une plaine de jeux pour les enfants.

Mais je reviendrai sur le sujet « insolite » si mon article a eu l'heur de plaire...

Un homme du Brabant et son destin

par Jean VAN NOTEN

Il y a des peintres-architectes, des peintres-médecins, il y a des peintres-poètes et vice-versa... des écrivains notoires précisèrent par des dessins leurs personnages imaginaires : François Mauriac, Mérimée, Paul Valéry, Victor Hugo, tant d'autres tels Georges Sand ou Saint-Exupéry.

Beaucoup de peintres brabançons furent aussi des écrivains non négligeables, notamment Edmond Vandercammen, décédé il y a un an. Pierre d'Orbaix fut un peintre-architecte et un peintre-poète.

Le critique d'art Paul Caso, dans une charmante plaquette éditée par Dutilleul en 1955 : « Dessins d'écrivains de Victor Hugo à Jean Cocteau », parlant de ce dernier, écrit à propos de ses œuvres plastiques : « Elles sortent de mes ténèbres où l'enfance doit avoir installé son règne une fois pour toutes et piétine la prudence avec une cruauté qu'on lui connaît ».

Enfant, Henri de Montherlant décore ses manuscrits de dessins et de frontispices ; il a 9 ans. A 13 ans, dans un hôtel de Montparnasse, il prend en cachette des Italiennes comme modèles. Celles-ci lui parlent de la beauté.

Lorsque Désiré-Joseph d'Orbaix, le père du poète, écrit dans une anthologie « L'Offrande », parue en 1943 dans les Cahiers des Poètes Catholiques, à propos de son fils Pierre : « S'il crée une aube, quand l'azur souffle des ondes,

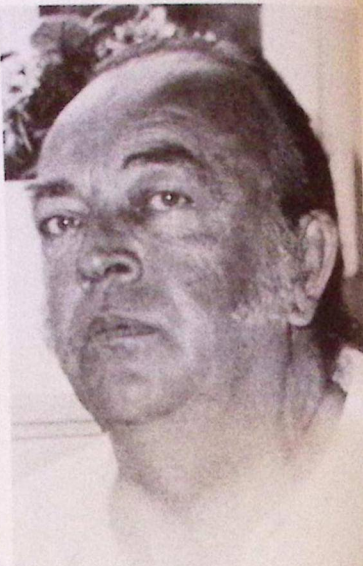
Sa bulle de cristal peut contenir le monde ».

« Marines »

C'est qu'à 8 ans déjà, le « tendre fils » est un enfant prodige de la peinture à l'aquarelle.

Frère choyé de Marie-Claire d'Orbaix, cette femme-poète de : « La source perdue », « Erosion de silence », « Maison vide », oncle du jeune Renaud-Denuit-d'Orbaix, poète et homme de Radio-Télévision, Pierre avait reçu, lui aussi, le « Don du Maître », désormais « distribué ».

Dès 1932, Pierre d'Orbaix expose ses premières œuvres à la Galerie de la Toison d'Or à Bruxelles : « Images d'enfant au petit cœur plein de rêve ». Aux sources de la vie de Pierre, le regretté Richard Dupierreux écrivait à son propos, lors de ses 9 ans : «...« très tôt il eut le sens de la maison paternelle, avec son carré de jardin entre les



Pierre d'Orbaix fut à la fois un peintre-poète et un peintre-architecte.

murs, dans cet Uccle brabançon, sa campagne avec ses sables, des feuillages dorés, ... l'univers du petit Pierre est là : Linkebeek, Drogenbosch, Beerseel — un château, Ruysbroeck — un moulin, et Notre-Dame-de-Hal ».

Qu'était devenu à l'âge mûr l'enfant émerveillé, le peintre précoce ? Au fil des ans il peint les paysages qui l'ont ému dès ses premières années.

Ainsi que le disait récemment Alain Viray dans une étude bien charpentée sur Pierre d'Orbaix : « cet homme doux, discret, sensible plus près de la poésie que de la peinture... ne cherche pas de nouvelles expériences, ... n'a pas la volonté d'être une voix tonitruante cherchant à soulever les passions révolutionnaires » (Dieu l'en garde)... « se libère de son trop plein romanesque en s'engageant d'un pas de flâneur dans l'exploration de la nature ».

Cet homme droit, grand, sincère, sans calcul dans cet art qu'il aurait voulu sien à part entière, en dehors de son métier de constructeur — qui a aussi sa poésie — nous a dit dans des vapeurs d'eau colorées, des « troublantes transparences », les villages endor-

mis de son Brabant, les sapins aux yeux bleus, les marguerites chantantes...

Une exposition préparée par lui : 50 ans de peintures, consacra demain, c'est-à-dire en 1982 ; en la Galerie Africain, place du Grand Sablon à Bruxelles, ce qu'une quinzaine d'autres manifestations, de 1932 à 1981, nous avait livré de son émotion — chant intérieur d'un homme d'une sensibilité aiguë, aux grands yeux profonds, aux mains sensuelles, aux lèvres qui avaient murmuré dès la première heure les poèmes de son père inscrits dans « Ciels perdus » :

Oh ! rendez-moi mes yeux d'enfant !
J'irai m'asseoir
Sur ma petite chaise au dossier jaune.

...
Oh ! rendez-moi mes mains d'enfant !
...J'irai, dans le matin d'avril, ouvrir au vent

Leurs paumes, sous les Saules.

« A ma mère », D.J.d'Orbaix.

Pierre les a gardés sa vie durant, ses yeux songeurs, ses mains d'artiste, ses lèvres faites toujours pour...

« Cueillir la neige ensoleillée,
Plus savoureuse qu'un fruit mûr ».
(idem)

Il n'est plus de collines de sable fin à Uccle en 1981, il n'est plus guère de coin de jardin discret, l'architecte-peintre Pierre Debouch - d'Orbaix, rêvant de son Brabant, des arbres de nos fagnes, des forêts ardennaises au lever d'un « sacré vieux soleil », vient de nous être enlevé.

Pierre, magicien des matins ouâtés, peintre en son âme profonde, ne s'est jamais laissé enchaîner en un devenir d'artiste aléatoire, à plein temps. C'était un sage. Et puis, faut-il toujours se battre, lutter contre l'incompréhension totale de bien des gens en butte à mille autres peintres plus forts en gueule, défendre le culte d'une beauté de tous les temps, émergeant avec peine des décadences d'un art désacralisé ? Ou chanter, d'une note juste qui vous est propre, le chant qui est en vous ? André Malraux a écrit : « A considérer l'artiste individuellement, c'est sa jeunesse plutôt que sa jeunesse qui me retient... ».

Pierre d'Orbaix n'a pas atteint un très grand âge. Son âge mûr a été tel qu'en



Pierre d'Orbaix : « Meerbeek, un matin » (1980).

sa jeunesse, il l'a vécue en un songe de paysages panthéistes aux arbres noyés de brume, mélancolie de ses pensées transcrites sur le blanc chantant du papier vierge.

Pierre d'Orbaix écrivait aussi parfois ; il voulait, disait-il :

« Peindre pour ceux qui ne savent pas lire,
Ecrire pour ceux qui ne savent pas regarder. »

« Il a plu la nuit, le jour revient poussant devant lui un troupeau de nuages entrecoupé d'échancures où le soleil risque de timides rayons. Il reste encore un peu de lune sur les écorces.

...Le chemin tourne, descend un peu, se creuse et puis remonte au flanc du ravin. L'ornière est comme un grand miroir d'azur, une volute blanche s'y déroule et s'étire. Quelques branches s'y meuvent, se frôlant au bout des membrures, se touchent comme des antennes.

Le geai n'alerte plus à l'intrus, il ac-

cueille en silence celui qui s'intègre et s'appuie de la main au tronc lisse du bouleau.

...Le soleil tire son nuage gris, il n'y a plus de trésor. »
(Extrait de « Aquarelles et paysages » de Pierre d'Orbaix)

Ecrire, regarder, peindre, construire. Il faut des architectes-poètes et peintres pour nous dire les bonheurs tranquilles loins des combats, des bâtisseurs de songes et non uniquement des artistes angoissés par les lendemains incertains de leurs œuvres, creusant leurs nuits de cendres... Pierre d'Orbaix s'est libéré pour nous tous créateurs, et nous l'en remercions.

Peindre pour soi n'est-ce pas aussi un idéal ? Ne pas exalter la tragédie constante de l'art, être soi, en son chant intérieur et faire « provende » de visions de lumière, de couleurs, de reflets d'eau, n'était-ce pas cela, Pierre, ton rêve réalisé pleinement ?



Mélin ~ la ~ Blanche

par Joseph DELMELLE

Le passé s'en va sur la pointe des pieds afin, semble-t-il, de ne pas réveiller certains villages anciens qui paraissent sommeiller. Nous sommes en Hesbaye. « Au réel, lisons-nous dans *La Campagne enchantée* du regretté Désiré-Joseph d'Orbaix, c'est un pays peut-être austère que cette campagne enchantée, dont le centre reste un village monotone et, l'hiver, plein de boue et de feuilles... »

Chaque village de la région, et de toutes les autres, est un centre. C'est le centre d'un monde. Pour ceux qui y

sont nés et qui y vivent, c'est même le centre du monde.

Le passé s'en va sur la pointe des pieds... et l'univers essentiellement rural de la Hesbaye ne s'en soucie guère, faisant malheureusement preuve de beaucoup d'indifférence à l'égard des témoins — architecturaux notamment — de son histoire. Grâce à Dieu, il se trouve presque toujours quelques veilleurs pour alerter le public et lui rappeler que le patrimoine que les siècles défunts nous ont légué en indivis mérite l'attention, l'intérêt et la sollicitude. De temps à autre, une

voix se fait entendre, un livre voit le jour, un article s'efforce de mettre en évidence la richesse d'un héritage qui risque de se perdre dans un anonymat sans gloire.

Ainsi en est-il pour Mélin (ou Melin). J. de Kempeneer a publié ici même, en septembre-octobre 1970, un texte présentant quelques aspects de cette localité faisant aujourd'hui partie, suite à la loi sur les fusions de communes, d'un vaste ensemble. Cet article a peut-être été à l'origine des démarches entreprises par le Cercle historique de Jodoigne — démarches cou-

ronnées de succès! — afin d'obtenir le classement, sur proposition de la Commission royale des Monuments et des Sites, de quatre des chapelles de Mélin. Et peut-être a-t-il suscité la restauration de celle de Gobertange, dédiée à sainte Marie-Madeleine!

Depuis la publication de l'étude de J. de Kempeneer, Alfred Lefèvre nous a donné une monographie relative à *Mélin et la pierre de Gobertange* et Joseph Drappier, aux pages de son livre *Ainsi était Mélin*, a évoqué le temps enfié et rendu hommage à la permanente générosité de la nature hesbignonne. De son côté, tout à la fois historien, chroniqueur et poète, Fernand Gilles, de Jodoigne, a inséré, dans un de ses derniers ouvrages, des notes sur le hameau mélinais (ou mélinois) de Gobertange ainsi qu'un poème nous obligeant à nous souvenir que

*De cette pierre au monde unique,
en Flandre, en Hainaut, en Brabant,
à Liège, à Bruxelles, à Gand,
même par-delà la Belgique,
on fit monuments historiques,
remparts, portes, moellons, linteaux,
châteaux
et basiliques...*

Il existe donc toute une littérature sur Mélin et Gobertange. Alimentée par les quelques auteurs que nous venons de citer, elle a également été enrichie par l'abbé R. Hanon de Louvet, V.G. Martiny, Joseph Schayes et, parmi d'autres, Robert Engels. Naguère encore, nous avons découvert — parmi les envois adressés, sous le couvert de l'anonymat, à un concours dont les organisateurs nous avaient demandé de participer aux travaux du jury — un poème :

*A Gobertange, hameau du Brabant,
Se découvre, au-delà d'un tournant,
Près d'un temple brodé de prières,
Le dernier couplet d'une carrière de pierres...*

Voilà donc un village — Mélin — et l'un de ses hameaux — Gobertange — qui bénéficient, sans conteste, d'une complaisance qui, remarquable de continuité, est pleinement justifiée. Chaque matin, les volets ouverts par des mains diligentes permettent d'apercevoir un décor que rehaussent quelques beaux édifices et que prolonge une campagne ouverte aux sourires comme aussi à l'inclémence des



En page de gauche : cette vue de Mélin atteste que ce ravissant village est resté fidèle à ses origines agricoles.
Ci-dessus : Mélin : chœur de l'église Notre-Dame de la Visitation avec maître-autel de style Louis XV.

saisons parce qu'elle est à l'image de la vie quotidienne des gens de là-bas et de notre existence à tous!

Un vrai village

Derrière un rideau d'arbres qui s'effiloche par endroits, au milieu d'une campagne où les cultures composent un manteau d'Arlequin évitant les tonalités prononcées, voici — composition au demeurant très classique! —

*Un vrai village avec ses origines :
Source, carrière et chemins vicinaux
Par où venaient marchands et chemineaux...*
(Michel Martin)

Au centre, comme hissée sur un discret pavoi, l'église dresse sa blanche tour carrée que surmonte un fin clocher sommé de la croix sur laquelle est empalé le coq traditionnel. Cette tour,



La jolie cure de Mélin a été édifée en 1728-1729.

en pierres de Gobertange, est ancienne et perpétue le souvenir du temple primitif, vraisemblablement édifé au XIII^e siècle à l'initiative de Godefroid, seigneur du lieu. Elle domine l'église proprement dite qui, construite en 1780, est en briques et comprend une nef avec bas-côtés ainsi que deux annexes, partiellement circulaires, qui la flanquent. D'inspiration néo-classique, cette église a été bâtie aux dépens des abbayes de La Ramée et de Florival qui percevaient la dîme à Mélin. De plan basilical, elle comprend cinq travées séparées par des colonnes à base carrée et son mobilier comporte un maître-autel de style Louis XV à colonnes avec tabernacle à motifs décoratifs surmonté d'un tableau montrant la Vierge remettant un rosaire à saint Dominique ; des boiseries de chœur Louis XVI ; une table-console Louis XV ; un porte-missel de 1762 ; une chaire de vérité rehaussée de rocailles de la même époque, et des fonts baptismaux, ornés de godrons, qui remontent aux premières années du XVII^e siècle. L'église possède, outre deux chandeliers fondus du XVII^e siècle et six chandeliers en dinanderie réalisés à Namur par J.J. Lahaye en

1740, des objets en cuivre et en laiton ainsi que quelques orfèvreries de valeur parmi lesquelles un calice de 1641, un autre de 1600 environ, un ostensor à soleil avec parties du XVI^e et du XVII^e siècles et quelques autres pièces. Son orgue Renaissance de la fin du XVI^e siècle ne peut manquer de retenir l'attention des spécialistes. C'est, avec celui de l'église de Que-nast — réalisé par Salmier en 1598 —, l'un des rares instruments de ce style subsistant chez nous.

Tel un berger ayant le souci de son troupeau, l'église règne sur un ensemble de maisons et de fermes auxquelles la paysannerie, étrangère à toute notion d'urbanisme, a réservé des emplacements quelque peu épars mais répondant à la logique de la pratique quotidienne. Au nombre de ces constructions, pour lesquelles on a eu souvent recours à la pierre de Gobertange (soit pour l'entièreté des façades, soit seulement pour les encadrements de fenêtres et de portes, les angles, les soubassements, etc), figurent la cure, plusieurs fermes anciennes et quelques vénérables maisons bien bâties.

La cure — bâtiment à un étage avec porte Louis XIV, à perron, surmontée d'un œil-de-bœuf — a été édifée en 1728-1729 sur l'emplacement de l'ancienne maison pastorale détruite en 1690 par des troupes de passage. On n'ignore pas que, dans son ensemble, la Hesbaye a souvent servi de champ de bataille aux armées. Le village a été particulièrement éprouvé par les campagnes de Louis XIV.

Au centre de la localité, trois fermes sont dignes d'une particulière attention. Avec leurs murs puissants, conçus pour la défense, elles évoquent les temps de permanente insécurité de jadis.

Face à l'église — dédiée à Notre-Dame de la Visitation —, voici tout d'abord la « grande cense du Seigneur ».

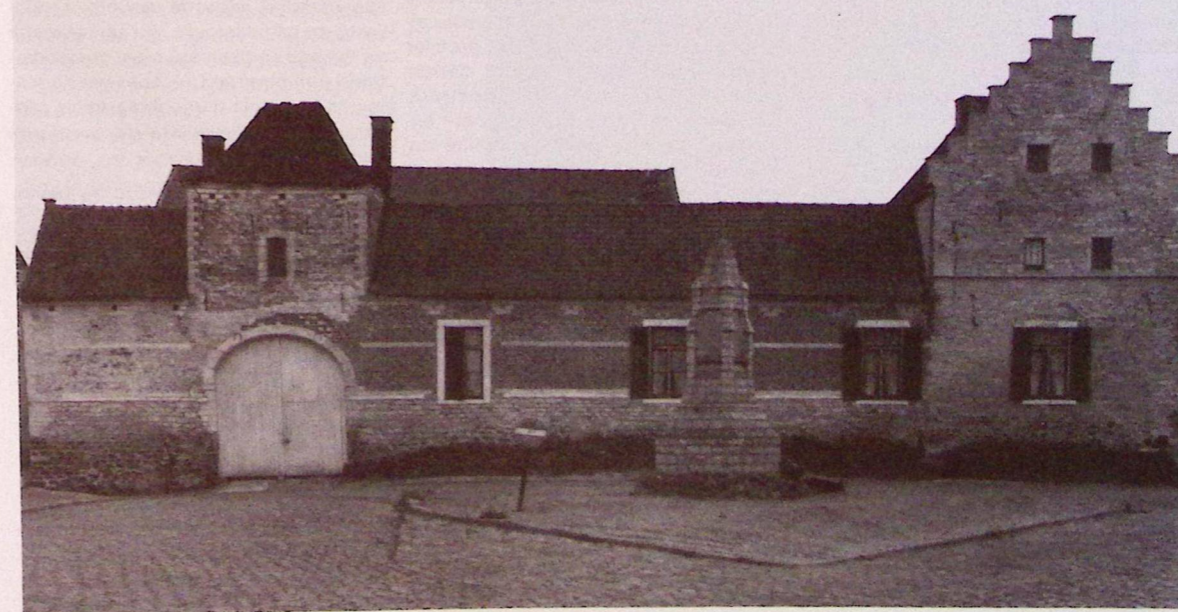
Son histoire nous a été contée, dans le détail, par Joseph Schayes aux pages de son recueil de chroniques écrites sur *Les Sentiers de l'Histoire à Beauvechain et Environs*. Rebâtie peu avant 1568 en style Renaissance, elle appartient au chevalier Thiri Bouton, seigneur de Mélin, et à son épouse espagnole, Barbe Lopez de Villanova (dont la pierre tombale reste visible dans l'église) et fut mise sous séquestre par ordre du duc d'Albe parce que son propriétaire avait adhéré à la religion réformée. Récupérée en 1585 par Barbe de Villanova, devenue veuve entre-temps, elle passa aux mains de ses héritiers dont plusieurs occupèrent de hautes fonctions chez nous ou dans la péninsule ibérique, et n'y séjournèrent que fort peu, de temps à autre. Au XVIII^e siècle, elle échut à Philippe van der Laen, seigneur de Biseq, qui y résida et fit rétablir la charpente du corps de logis qui avait été la proie du feu et donna les bâtiments fermiers ainsi que 81 bonniers de terre en location à un exploitant agricole.

Par la suite, la cense revint aux comtes de Robiano qui la conservèrent, de même que la ferme voisine de la Héserée dont ils avaient également hérité, au-delà de la fin de l'Ancien Régime. Elle appartenait, en 1830, au comte François-Xavier de Robiano, qui avait été chambellan du roi des Pays-Bas, allait devenir membre du Congrès national et gouverneur de la province



Mélin : cour intérieure de la Grande Cense du Seigneur avec corps de logis datant du XVI^e siècle.

Mélin : la Ferme Fortemps dans son cadre actuel. L'aile, à l'extrême-droite, est du XVI^e siècle ; le porche-colombier date du milieu du XVIII^e siècle.





Mélin : la Ferme de la Hesperée avec porche-tour remontant au XV^e siècle.

d'Anvers jusqu'à son décès survenu en 1836. Ses successeurs : Maurice-Joseph de Robiano, sénateur, membre du Conseil héraldique, mort en 1883, et le comte Théodore d'Oultremont, aide de camp du Roi, décédé en 1913, devaient résider à la ferme, avec leurs proches, durant la période estivale et durant celle des chasses automnales. Comme auparavant, les bâtiments agricoles et les terres de culture dépendant de la cense furent loués à des familles paysannes. Dans les années 1960, l'ensemble des constructions a été cédé à ses actuels propriétaires qui ont entrepris la restauration du corps de logis, la conversion en garages ou remises de quelques dépendances, etc. Ainsi, la « grande cense du Seigneur », parfois appelée « cense de Rebays », a retrouvé son aspect Renaissance brabançonne du XVI^e siècle. Les murs extérieurs sont en pierres de Gobertange. Un grand porche d'entrée donne accès à la cour intérieure pavée en pierres de Gobertange, agrémentée de pelouses encadrées de buis et prolongée par un beau jardin occupant l'emplacement de quelques annexes inutiles ayant été sacrifiées à la pioche du démolisseur. Il s'agit là d'une magnifique réalisation ayant été effectuée avec le souci de demeurer fidèle à l'esprit du passé.

Presque voisine — elle aussi — de l'église, la ferme Fortemps présente éga-

lement des caractéristiques intéressantes : corps de bâtiment de l'aile droite à pignon redenté en pierres de Gobertange du XVI^e siècle, porche-colombier du milieu du XVIII^e, etc. Plus vénérable est, à proximité, légèrement en contrebas, la ferme de la Hesperée qui appartient aux de Robiano, puis aux d'Oultremont avant d'être acquise par R. La Barre qui possède aussi la « grande cense du Seigneur ». Cet ensemble clôturé, d'un type fréquent en Hesbaye, a été édifié au XV^e siècle et se signale à l'attention, au premier chef, par son porche à tour carrée montrant, entre autres, une fenêtre à croisillons. Le corps de logis a été reconstruit dans la première moitié du XVIII^e siècle. Cette ancienne ferme fortifiée, construite en grande partie en pierres blanches (un peu jaunâtres) de Gobertange, aurait appartenu autrefois aux seigneurs de Mélin. A peu de distance de la ferme, dans une prairie qui en dépend, le ruisseau de Gobertange, affluent de la Grande Gêthe, inaugure modestement sa carrière.

Le Commissaire général adjoint honoraire au Tourisme, Honhon, a mis l'accent, naguère, sur la signification historique et la valeur architecturale de nombre de nos vieilles exploitations de la terre. Ces forteresses agricoles sont les témoins irremplaçables d'une civilisation rurale et d'une société qui, en dépit des événements souvent catas-

trophiques qui ne lui ont pas été épargnés, a su se maintenir fermement et traverser victorieusement les siècles. En Hesbaye, elles ont généralement assumé deux rôles importants, étant fréquemment le siège de quelque petit fief ou une dépendance d'abbaye et offrant, par ailleurs, aux habitants des environs, une possibilité de refuge et de subsistance. Ces fermes avaient besoin, pour travailler les domaines qui y étaient rattachés, d'une main-d'œuvre relativement nombreuse.

Il convient de s'attarder à Mélin même où l'on découvre, de plus, quelques solides demeures dans la construction desquelles la pierre de Gobertange est intervenue plus ou moins largement. Elles ont un air cossu dans leur rusticité.

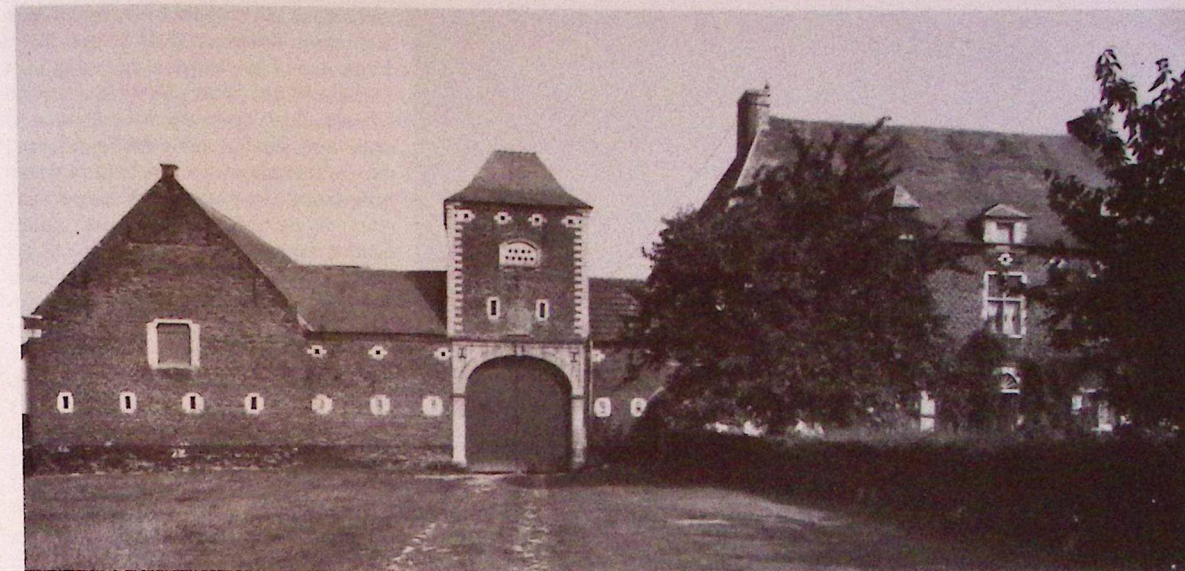
La ronde des hameaux

Sait-on qu'une charte de 1376 parle de la « Franke ville d'Orp le Grand » et que, village aujourd'hui perdu dans la campagne, Mélin a mérité elle aussi, il y a bien longtemps, le titre de ville ? C'était, nous apprend Butkens, « une juridiction dont il n'y en a pas, dans tout le pays et duché de Brabant, qui ait tant de droits et prérogatives. »

La localité a perdu beaucoup de son ancienne importance. Il y a un siècle, elle comptait plus du double d'habitants qu'actuellement. Au phénomène de l'exode rural — qui n'est pas spécifique à la contrée ! — sont venus s'ajouter les effets d'une émigration provoquée par la fermeture des carrières de Gobertange.

Gobertange est un hameau de Mélin. Ce n'est pas le seul.

Parlons d'abord, succinctement, du hameau de Sart-Mélin qui touche au territoire de Beauvechain. On y découvre, proches l'une de l'autre, une chapelle dédiée à saint Antoine et l'imposante ferme d'Awans dont les murs gardent leurs meurtrières et quelques fenêtres leurs meneaux. Cet ensemble de briques, où la pierre de Gobertange n'intervient qu'à titre ornemental, porte au-dessus du porche — que prolonge une tour-colombier — les armes des d'Awans et la date de 1754. Le corps de logis est influencé par le style de la Renaissance mosane. Les cons-



Sart-Mélin : corps de logis, à droite, et porche-colombier de l'imposante ferme d'Awans (1754).

Sart-Mélin : pierre aux armes des d'Awans sommant le porche de la ferme d'Awans.

tructions sont ordonnées autour d'une cour intérieure. Elles comportent, entre autres, une grange aux combles aigus, contemporaine du corps de logis. Quant à la chapelle Saint-Antoine, elle semble s'être substituée à une maladrerie ou être le vestige d'un établissement de ce genre. L'édifice est formé d'un chœur aveugle, d'une abside à trois pans — en briques et pierres de Gobertange — dont deux sont percés d'une baie ogivale, et d'une nef unique en moellons de Gobertange dont la voûte bombée date de 1718. Le portail baroque en façade porte un chronogramme de 1724. Classée, cette chapelle a malheureusement été victime d'actes de vandalisme — comme plusieurs autres de la région d'ailleurs ! —, ce qui n'encourage guère les personnes qui, fort opportunément, s'efforcent d'entretenir et de sauver les témoins architecturaux du passé local. A noter la présence, dans les murs, de tuileaux comme on en trouve dans les constructions romaines, et l'existence, sur un des claveaux, d'une date antérieure à celles mentionnées plus avant : 1669. D'autres millésimes permettent de supposer que la construction a été réalisée





Gobertange : un aspect de la dernière carrière d'où l'on extrait encore, de nos jours, la fameuse pierre blanche locale.

Sart-Mélin : la chapelle Saint-Antoine est restée un lieu de pèlerinage particulièrement fréquenté le 17 janvier de chaque année.



par étapes, ou complétée ou restaurée à diverses époques, du XVII^e au XIX^e siècle. Le 17 janvier de chaque année, elle est le lieu d'un pèlerinage. On y célèbre alors la messe, à laquelle assistent nombre de cultivateurs des environs. La chapelle abrite une toile représentant saint Antoine et garde des reliques de celui-ci, invoqué pour écarter les épidémies de la race porcine.

Quand, de Sart, on se dirige vers un autre hameau, celui de Maisons-du-Bois, on ne tarde guère à découvrir une autre chapelle, dédiée — quant à elle — à Notre-Dame des Affligés, qui occupe un petit site boisé. Elle a été érigée en 1835 grâce à la générosité de la veuve du censier de la Converterie. Ce petit édifice néo-classique, en briques et pierres de Gobertange, a reçu une nouvelle toiture il y a quelques années et a bénéficié, en 1977, d'une mesure de classement.

A Maisons-du-Bois, la ferme de la Converterie est passée de main en main depuis l'époque, lointaine, où elle faisait partie des biens de l'abbaye de La Ramée. Elle conserve, bâtie en pierres de Gobertange, une grange monumentale du XVIII^e siècle. On découvre plus loin, presque en bordure de la rue du Centre, une chapelle placée sous le patronage de sainte Wivine et, en direction de Mélin, mais à bonne distance, un autre petit oratoire, situé au Baty, ou Basty, qui honore Notre-Dame de Basse-Wavre. Le premier de ces édifices a été construit en 1756 en briques. Il est de style Louis XV et abrite des statues de sainte Wivine et de sainte Brigitte, invoquées l'une et l'autre pour la protection du bétail. Quant à la chapelle du Baty, qui se situe en pleine campagne, au bord d'un vieux chemin, elle montre, en façade, une pierre de 1652. Elle se trouvait autrefois dans la cour d'une ferme et a été démontée et réédifiée, en 1920, à l'emplacement qui est le sien aujourd'hui.

Autre hameau, voici Sclimpré où l'on a exhumé, il y a quelques décennies, les substructions d'une villa gallo-romaine. Ces vestiges se dissimulaient sous la couche de terre arable habituellement retournée par le soc de la charrue. La présence de quelques fer-

mes aux environs confirme la fidélité de la région à sa vocation agricole. Protégeant un carrefour, un vénérable tilleul est appelé « Arbre du Bon Dieu de Gembloux » parce qu'il supportait, jadis, une petite chapelle abritant une représentation du Christ souffrant que l'on vénère dans la cité de la coutellerie.

De Sclimpré à La Bruyère, il n'y a pas tellement loin. La Bruyère dépend en grande partie de Beauvechain. Davantage qu'un hameau, c'est un village avec son église, bâtie en 1874-1876 d'après les plans de l'architecte Michel Coulon, restaurée et agrandie après la dernière guerre mondiale, et quelques fermes anciennes dont celle dite du Collège d'Arras au sujet de laquelle il y aurait bien des choses à raconter. Du côté de Mélin subsistent une lande inculte et un petit bois tandis que, vers L'Ecluse, se dresse toujours un « Arbre de la Justice » qui servit jadis à pendre les criminels. Mélin possédait, en effet, sa cour de justice. Selon A. Carnoy, Mélin proviendrait du terme « Mallum » qui, d'ailleurs, désignait la localité en 1099 et qui signifiait « tribunal », ou « plaine pour assemblées », ou « lande ». D'après Bologne, le toponyme dériverait de « Melinum » c'est-à-dire « le bien de Melius ». Ajoutons que les terres de Mélin s'étendant vers La Bruyère et L'Ecluse ont appartenu, à l'origine, aux Prémontrés d'Averbode qui, grâce à leurs frères convertis, exploitaient la ferme de Wahenges, sur L'Ecluse, confiée par la suite à des familles de métayers. Cette ferme de Wahenges, reconstruite entre 1720 et 1730, existe toujours.

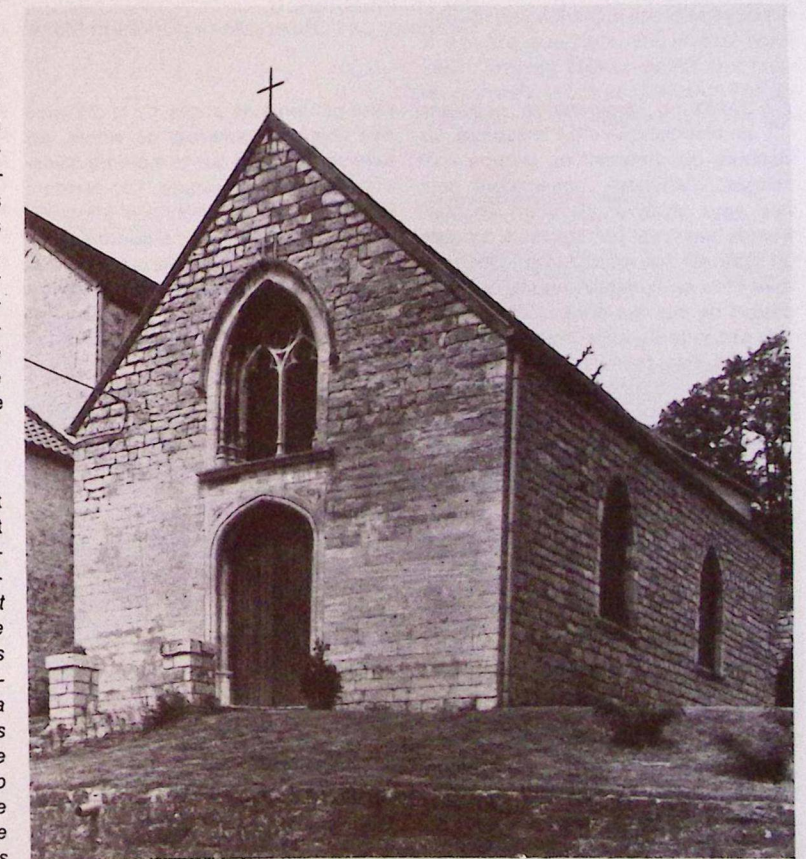
A Gobertange

Le hameau de Mélin le plus célèbre est évidemment celui de Gobertange dont les carrières ont été exploitées pendant cinq siècles environ. Robert Engels note à ce sujet : « Gobertange est le centre principal d'extraction mais le banc s'étend dans le sous-sol des communes voisines de Lathuy, Saint-Remy-Geest et même Jodoigne. La pierre blanche du sous-sol a toujours tenu une place importante dans la vie des habitants de Mélin ; beaucoup l'ont employée pour la construction de leur maison et la vente de la pierre taillée leur a assuré des ressources

certaines... » Dans son *Histoire de la Ville de Jodoigne*, R. Hanon de Louvet relève diverses mentions, extraites des documents d'archives, où il est question, au fil des siècles, de l'utilisation de « pierre de Gobertinghe » ou « Gobertenges ». Celle-ci, tirée — voici soixante ans encore — de deux douzaines de puits, a servi à la construction mais, bien plus, au recouvrement et à l'ornementation de quantité d'édifices et monuments à Mélin même, à Jodoigne et dans leurs environs ainsi qu'à Tirlemont, Louvain, Bruxelles, Diest, Aarschot, Duffel, Mons et ailleurs. Aujourd'hui, une seule carrière, exploitée à ciel ouvert, poursuit son activité. Les pierres servent principalement à la restauration des architectures anciennes. Elles ont été utilisées, à Gobertange même, à la reconstruction de la Cha-

pelle Sainte-Marie-Madeleine qui, voici une décennie, n'était plus que de pauvres ruines. De style ogival, bâtie au XV^e siècle, elle est de plan rectangulaire et se termine par un chevet plat. Au terme de sa monographie sur *Mélin et la Pierre de Gobertange*, Alfred Lefèvre fait remarquer : « Connaître Mélin, c'est apprendre à l'aimer ». Qui éprouve le besoin de changer d'air et de s'évader trouvera, dans ce coin de la Hesbaye brabançonne, la réponse à ses souhaits et, en outre, un discret plaisir esthétique et, s'il le veut, un véritable enrichissement. Vrai village, Mélin est, en quelque sorte, le produit d'une tradition paysanne demeurée remarquablement fidèle à elle-même à travers les siècles. C'est là, de nos jours, une chose vraiment exceptionnelle !

Gobertange : la chapelle Sainte-Marie-Madeleine, édifiée au XV^e siècle, a été entièrement restaurée il y a une dizaine d'années.



Les derniers instruments acquis par l'observatoire Mira

par Th. PIERAERTS,
Directeur de l'Observatoire populaire MIRA

QUAND un observatoire populaire ne dispose que d'un télescope, les visiteurs qui viennent en groupe sont obligés d'attendre patiemment leur tour pour observer. Pendant les nuits froides ceci n'est pas agréable et laisse un mauvais souvenir. Aussi l'Observatoire Mira a-t-il installé en 1977, à l'occasion de ses dix années d'existence une seconde coupole tournante sur sa terrasse. Les premières années y fut placé un instrument provisoire mais à présent le télescope définitif, un Schmidt-Cassegrain, y est monté. Le diamètre du miroir principal de ce télescope est de 200 mm et les agrandissements obtenus vont, selon les oculaires employés, de 75 à 350 fois. Il peut être employé pour l'observation directe mais peut également servir d'objectif géant d'un appareil photographique. A cet effet il est placé sur une table dite équatoriale sur laquelle sont fixées également une lunette-guide et une astrocaméra. La lunette-guide et le télescope sont montés parallèlement avec méticulosité et se complètent mutuellement. Car la photographie des astres devra nécessairement, tout en employant des films ultra sensibles, se

faire par longues poses. Or la distance des objets, nébuleuses ou astres, est tellement grande que la moindre déviation entraîne un ratage. Or, pendant ces poses, la terre continue à tourner et oblige l'astronome-photographe, aussi paradoxal que cela puisse paraître, à faire tourner tout son attirail en sens inverse, à la même vitesse et autour d'un axe parfaitement parallèle à l'axe de la terre.

L'astrophotographie est sans aucun doute un art difficile qui exige non seulement une grande habileté et une bonne dose de patience mais surtout un appareillage de toute première qualité, parfaitement mis au point. Aussi n'est-il pas étonnant que les photos publiées par les observatoires servent de tests et vont classer les télescopes ainsi que les équipes d'astronomes qui les utilisent.

Afin de compléter son équipement, l'Observatoire Mira inaugura le 21 mars dernier un tout autre instrument, un Héliostat. Cet instrument est un jeu de miroirs qui permet d'observer le soleil en l'accouplant avec un télescope fixe. L'installation d'un tel ensemble est toujours délicate car elle doit tenir

compte d'un grand nombre de facteurs divers. Il faut, pour commencer, savoir dans quel local les rayons solaires seront introduits. Ce local doit pouvoir être occulté et la paroi sur laquelle le soleil sera projeté devra être assez éloignée afin d'obtenir du soleil une grande image. Ainsi à Mira l'écran de projection destiné à recevoir l'image solaire se trouve à 9 mètres du télescope. Celui-ci a une longueur totale de 6 mètres et il se trouve à un mètre environ du dernier miroir. Au total, les rayons solaires parcourent un trajet de 17 mètres. Sur l'écran le soleil a un diamètre de 120 cm. Une autre condition importante est que l'Héliostat puisse être placé à un endroit ensoleillé en permanence, même quand le soleil est bas à l'horizon. Il faut ensuite que cet instrument puisse être couvert par un abri roulant et qu'il soit muni d'un dispositif chauffant qui empêchera toute condensation d'humidité sur ses miroirs.

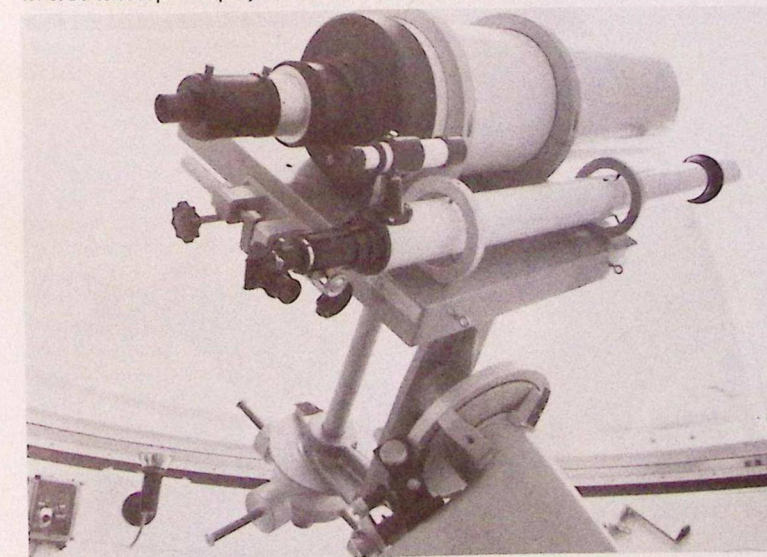
Ces miroirs seront d'un verre anticalorique de toute première qualité et très épais (minimum 60 mm) afin d'éviter une déformation de l'image sous l'effet des changements de température. Le premier miroir, d'un format plus grand (350 mm), repose dans un boîtier encastré dans une fourche dont le manche est entraîné dans un mouvement rotatif par un moteur en un jeu de roues dentées. Leur vitesse de rotation sera synchronisée au mouvement tournant de la terre. L'image et les rayons lumineux du soleil sont dirigés ainsi avec fidélité par ce premier miroir mouvant vers le second miroir qui, lui, est fixe. De là les rayons solaires, formant un angle étudié et prévu, s'acheminent vers l'objectif du télescope. Les dimensions et la position des différentes pièces d'optique, soit les miroirs, l'objectif et les oculaires du télescope ainsi que leurs distances mutuelles doivent également être calculées avec précision afin que l'image du soleil soit nette et donne avec précision des détails sur les fameuses taches solaires et le recouvrement risoté de sa surface.

Si le jeu de lentilles de l'oculaire du télescope est remplacé par un ensemble de prismes on obtiendra le spectre de la lumière solaire. Il est possible, ainsi,



Ci-dessus : photo de la Comète Kohoutek, prise par Melle M. Smolders, assistante de MIRA. Remarquez que les étoiles forment des points non distordus alors que l'arbre, dans le coin, en bas, à droite, est déformé par le mouvement rotatif de l'appareil photographique, durant un temps de pose qui dure cinq minutes.

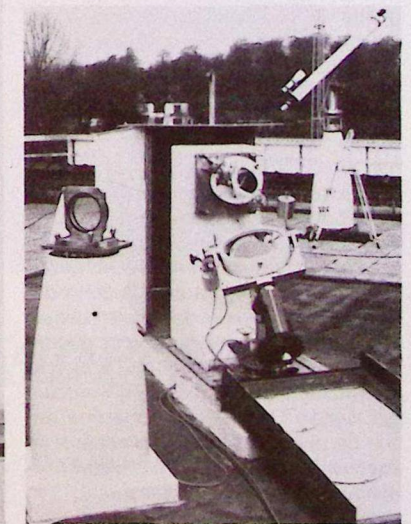
Ci-dessous : télescope Schmidt-Cassegrain sur table équatoriale. Sur la même table est fixée la lunette-guide. Fixés au socle on voit deux petits moteurs dont l'un sert pour l'entraînement rotatif de l'instrument.
En bas, à droite : héliostat et télescope solaire. L'abri étant ouvert, l'héliostat est mis en batterie. Du télescope on aperçoit seulement l'objectif sur socle.



de se rendre compte des divers éléments contenus dans cette masse gazeuse en ébullition intense. Le soleil est l'étoile la plus proche de nous; elle est donc la seule dont la proximité permet de se rendre compte de la nature de son activité. Il n'est pas indiqué d'en faire ici une étude même sommaire mais il n'est pas inutile de rappeler que ce sont les observations et études des astronomes qui ont orienté les recherches des physiciens et leur ont permis d'obtenir une meilleure connaissance de la matière, du microcosme, avec toutes les conséquences qui en découlent.

Sous l'impulsion de l'association des astronomes amateurs (V.V.S.) chaque province flamande aura bientôt son observatoire d'astronomie populaire. La Province de Brabant, avec l'Observatoire Mira, aura dans ce domaine donné le ton. Lors de la visite que lui fit, il n'y a guère, l'opticien allemand, mondialement connu, Anton Kutter, ce dernier ne cacha pas son admiration et il déclara que Mira, de niveau européen, pouvait être comparé aux meilleures réalisations similaires de l'étranger. Pouvaient-on imaginer plus bel éloge ?

Renseignements pratiques
Observatoire populaire MIRA, 1850 Grimbergen, tél. : 02/269.12.80. Ouvert tous les jours ouvrables, de 19 h 30 à 20 heures, du 15 septembre au 30 juin. Pour les visites en groupes, prendre rendez-vous.



La vie de nos syndicats

par Gilbert MENNE

Nouvelle Confrérie gastronomique en Brabant wallon : les « Mougneux d'Ve't'Trèpe » d'Orp-le-Petit

L'année 1981, placée sous le signe de la Cuisine et des Spécialités régionales, aura vu en Brabant wallon la naissance d'une nouvelle confrérie gastronomique : celle du boudin vert d'Orp-le-Petit, ou, plus précisément, « del Vet'Trèpe ».

Cet événement qui survint le 19 juin, suit de quelques mois, rappelons-le, la tenue sur les fonts baptismaux de la Confrérie de la Tarte al'djote de Nivelles et, de plusieurs années, la naissance de la doyenne, la Confrérie du Stofé de Wavre. L'idée de la création de la confrérie est venue à un groupe d'habitants du village, en 1978, lors de l'inauguration des promenades pédestres réalisées dans la commune d'Orp-Jauche par le Syndicat d'Initiative et la Fédération touristique du Brabant. Leur but : valoriser ce produit local et par la même occasion animer leur localité. C'est ainsi qu'une recette de base type sera distribuée à tous les bouchers et qu'il sera possible de déguster le boudin accompagné d'une délicieuse bière artisanale dans les cafés de la commune.

Mais, nous dira-t-on, s'agit-il du même boudin vert que celui dont Jodoigne tire sa fierté et que des panneaux touristiques, placés par nos soins, annoncent à ses portes ? Nenni ! Certes, les deux boudins se composent, comme il se doit, de viande fraîche, de chou vert et d'aromates, mais la spécificité du boudin orpois par rapport à son congénère jodoignois réside dans l'utilisation d'aromates « secrets » et surtout dans le fait qu'il contient du chou frisé cultivé sur les alluvions du Ry Fontaine qui baigne Orp-le-Petit. Voilà une raison de plus pour tous les amateurs de spécialités locales et de curiosités touristiques de visiter Orp-Jauche, ces pimpants et accueillants villages hesbi-



Ci-dessus : cette photo de famille fut prise, le 16 juin dernier, lors de l'inauguration officielle de la « Promenade 1815 ». On reconnaît, de gauche à droite, MM. Michel Clément, bourgmestre de Waterloo ; Emile Desirant, bourgmestre de Braine-l'Alleud ; Maurice Gérard, président de la Société d'Etudes Historiques et Folkloriques de Waterloo ; Alain Calbert, vice-président de la même Société ; Maurice-Alfred Duwaerts, directeur de notre Fédération ; Francis Persoons, président du Syndicat d'Initiative de Waterloo ; Emile-Georges Courtoy, député permanent du Brabant et vice-président de notre Fédération ; Jean Mévisse, de Vieux-Genappe ; Jean Mercier, commissaire d'arrondissement de Nivelles ; Gilbert Menne, secrétaire provincial des Syndicats d'Initiative et Jean-Pierre Stiernet, premier échevin de Lasne.

Ci-dessous : au cours de cette même inauguration à laquelle la Musique de la Garde Impériale de Waterloo prêta son dynamique concours, M. Emile-Georges Courtoy ne manqua pas d'admirer le nouveau drapeau de ladite Musique.



La vie de nos syndicats

gnons qui respirent encore, en ces temps moroses, la saine et tonifiante joie de vivre.

La « Promenade 1815 » est inaugurée

Le Champ de Bataille de « Waterloo » reste sans conteste l'un des sites historiques les plus prestigieux d'Europe et un élément attractif très important pour le Brabant wallon, puisque 500.000 touristes le visitent chaque année. Malheureusement, une grande partie de ce public se contente de parcourir les abords de la Butte du Lion et son environnement commercial sans connaître, en fait, le « vrai » Champ de Bataille qui s'étend de Mont-Saint-Jean à Vieux-Genappe et de Braine-l'Alleud à Plancenoit. Cela est dû, d'une part, à un manque d'information du touriste, causé par les publications incomplètes existant actuellement sur le marché, et, d'autre part, aux autocaristes et agences de voyages sans imagination qui déversent leurs passagers au pied de la Butte.

Notre Fédération a tenté de mettre fin à cet état de choses, notamment en éditant en 1974, en collaboration avec le Service de Recherches Historiques et Folkloriques, une brochure assez complète : « Waterloo, 18 juin 1815 ». Elle a mis au point, d'autre part, une excursion pour groupes intitulée « Champ de Bataille de Waterloo ». Mais il manquait toujours un document faisant autorité, rédigé par des spécialistes et qui permettrait de découvrir, soit à pied, soit à vélo, le site de la bataille. C'est fait aujourd'hui. Le 16 juin dernier fut inaugurée officiellement la « Promenade 1815 », ensemble de cinq circuits pédestres et cyclistes sur les communes de Braine-l'Alleud, Genappe, Lasne et Waterloo. Ces promenades sont balisées par des plaques hexagonales frappées de deux sabres croisés. La cérémonie fut présidée par M. Emile-Georges Courtoy, député permanent et vice-président de notre

Fédération, en présence des bourgmestres et échevins des quatre communes, des syndicats d'initiative et de nombreuses personnalités.

Cette réalisation, qui a nécessité deux ans de travail intensif, n'a été possible que grâce à une étroite collaboration entre notre Fédération et une équipe à la fois compétente et dynamique constituée par des historiens, des membres des syndicats d'initiative et les échevins du tourisme. Les auteurs des textes sont respectivement Messieurs Alain Calbert, de Braine-l'Alleud, vice-président de la Société d'Etudes Historiques et Folkloriques de Waterloo ; Maurice Gérard, échevin de Waterloo et président de la même Société ; Jean Mévisse de Genappe et Jean-Pierre

Stiernet, échevin de Lasne. Les syndicats d'initiative de Braine-l'Alleud et de Waterloo furent représentés respectivement par Fabienne Mariën, Francis Persoons et Paul Laurent.

Les communes concernées et le Commissariat Général au Tourisme participèrent techniquement et financièrement au projet.

Nous les remercions tous chaleureusement.

La brochure explicative « Promenade 1815 » est en vente au prix de 40 F (+ 10 F en cas d'expédition par la poste), au siège de notre Fédération, 61, rue du Marché-aux-Herbes à Bruxelles, dans les S.I. et auprès des administrations communales de Braine-l'Alleud, Genappe, Lasne et Waterloo.



PROMENADE 1815

avis - échos - avis - échos

Ils ont bien mérité du tourisme



A l'issue de l'assemblée générale statutaire de notre Fédération, qui s'est tenue, cet été, dans les magnifiques installations du Centre Provincial de la Jeunesse et de la Culture à Ophelysselem (Hélicine), plusieurs personnalités brabançonnaises ont reçu des mains de M. José Clossen, chef d'objectif à saisi les heureux lauréats entourés de quelques éminents « sympathisants ». On reconnaît de gauche à droite MM. Emile-Georges des Syndicats d'Initiative de la Région de Nivelles ; José Clossen (au second plan) ; Hugues Delvoye (médaille de bronze), président de l'Association du Syndicat d'Initiative de Braine-l'Alleud ; Maurice-Alfred Duwaerts (médaille d'or), directeur de notre Fédération ; Gilbert Menne (au second plan), secrétaire provincial des Syndicats d'Initiative ; Henri Brouet, commissaire au Tourisme et Yves Boyen (médaille de bronze), rédacteur

Un nouveau répertoire de l'Association des Conférenciers de Belgique

L'Association des Conférenciers de Belgique vient de fêter son trente-cinquième anniversaire. A cette occasion, elle a publié un nouveau répertoire, reprenant les sujets traités par ses quarante membres effectifs. Orateurs de toutes disciplines (tourisme - musique - sociologie - parapsychologie - histoi-

re), ils témoignent tous de la volonté d'adapter leurs présentations aux techniques du jour (films, montages audio-visuels en fondu-enchaîné, accompagnements musicaux) tout en défendant la qualité du genre littéraire que la conférence a toujours été et doit continuer à être pour le maintien de la langue française.

Véritable outil de travail, ce répertoire permettra aux organisateurs de spectacles d'établir des programmes de qualité, les conférenciers, membres de

l'Association, devant répondre à de strictes conditions d'adhésion.

Nul doute qu'ils trouveront parmi les deux cent cinquante sujets proposés par les conférenciers, ceux qu'ils pourront, en toute sécurité, proposer à leurs auditeurs au cours de la prochaine saison.

Ce répertoire peut être obtenu au prix de 60 F à verser au compte de M. René Dalemans, 1160 Bruxelles, C.C.P. 000-9261540-38.

avis - échos - avis - échos

Histoire des Tramways et Vicinaux belges

Après avoir signé une **Histoire des Chemins de Fer belges** ayant bénéficié d'un ample succès, Joseph Delmelle publie une **Histoire des Tramways et Vicinaux belges** dont l'intérêt est augmenté par une illustration nombreuse et souvent inédite. Ce volume remarquable évoque le passé et le présent de nos différents réseaux urbains : Anvers, Gand, Bruxelles, Charleroi, Liège et Verviers, et réserve une bonne part de ses pages aux tramways vicinaux qui, pendant longtemps, ont desservi les villages les plus reculés du pays flamand comme des diverses régions wallonnes parmi lesquelles l'Ardenne. Que de souvenirs ramènent, à la surface, ces pages rédigées dans un style alerte, riches en détails oubliés ou ignorés, et enrichies de dessins et de photos montrant quantité de vieilles locomotives fumantes, d'autorails, de motrices et de voitures remorquées de tous types ! On revit l'époque où le tramway à baladeuses gravissait les pentes de la citadelle de Namur, où de ferrailants convois s'insinuaient dans les campagnes du Brabant ou dans les vallées du haut pays, où le trolleybus montait souplement à l'assaut des cotteaux liégeois...

Il est également question, dans cet ouvrage, des tramways touristiques de Han-sur-Lesse, de la vallée de l'Aisne, du comté de Dalhem, de la Thudinie, ... et des réalisations belges, en matière de chemins de fer secondaires, dans quantité de pays du vaste monde. Car il fut un temps où notre pays construisait des voitures pour les réseaux étrangers, où nos ingénieurs et techniciens équipaient ou exploitaient ceux-ci... Cette époque est-elle révolue ? J. Delmelle répond à cette question et à bien d'autres. Il estime que, compte tenu de la crise énergétique actuelle, le

tramway a de très sérieuses chances de se maintenir pendant de très nombreuses années encore ici et là ! Pour recevoir cet ouvrage, il suffit d'en verser le montant, soit 895 F au C.C.P. 000-0027826-84 des Editions Paul Le-grain, rue Simonis, 53, à 1050 Bruxelles. Il peut être acheté, par ailleurs, dans toutes les bonnes librairies.

Prix littéraires de l'Association Royale des Ecrivains Wallons (AREW)

Dans le cadre du 850^e Anniversaire de Braine-l'Alleud, le prix de la Commune, réservé à une œuvre littéraire relative à Braine-l'Alleud, a été décerné à Monsieur Jean Bosse, président de l'Association du Musée de Braine-l'Alleud. Les manuscrits ont été recueillis par Monsieur Poumon, président de l'AREW et Madame Marie-Paule Thierry, secrétaire générale de l'AREW qui en a assuré le secrétariat.

Faisaient partie du Jury :

- Mademoiselle Yvonne du Jacquier.
- Madame Marie-Claire d'Orbaix.
- Monsieur Raymond Quinot.
- Monsieur Marcel Lobet, de l'Académie.
- Monsieur Pierre Ruelle, de l'Académie.

La remise des prix se fera le dimanche 20 septembre 1981 à 12 heures 30, à l'Hôtel Atlanta, dans la salle de la Rotonde, place de Brouckère à Bruxelles.

Un goûter de presse au « Sablon Shopping Gardens »

Les « Sablon Shopping Gardens » ont été inaugurés le 20 mai 1980, il y a un peu plus d'un an (1), au départ d'un complexe de garages voués à la transformation.

Le 18 juin dernier un goûter de presse y était organisé.

« C'est dans l'esprit du « Louvre des Antiquaires », ou des « Galeries du Port » à Saint-Trop », nous explique M. Marc Verbruggen, le jeune et séduisant gérant de cet ensemble de stands de haut luxe, « que nous avons voulu œuvrer ».

Œuvre du secteur privé, l'ensemble représente 200 mètres courants de vitrine, et est actuellement loué à 80 %. Réalisation de grand standing, elle permet de goûter au génie des meilleurs antiquaires et décorateurs du cru, ainsi que de se délecter des pièces magnifiques, ma foi, qu'ils exposent, et de parcourir quelques galeries d'art au milieu de patios délicieusement arborés.

J.A.

(1) Place du Grand Sablon, 36, 1000 Bruxelles — Marc Verbruggen, 513.71.92, de 14 à 18 h. L'ensemble, selon les formules du commerce « actif », comprend trois restaurants.

Un nouveau départ pour les Auberges Wallonnes de la Jeunesse

Réunie à Namur, le 23 mai dernier, l'Assemblée générale de la Centrale Wallonne des Auberges de la Jeunesse a décidé de faire face à ses difficultés financières tout en assurant l'entière des services qu'elle offre traditionnellement aux jeunes voyageurs.

Le nouveau Conseil d'Administration, présidé par M. Raoul Dufour, qui dirige le tourisme de la province du Hainaut, a été mandaté pour assurer la mise en pratique du plan de restructuration élaboré par les responsables de la C.W.A.J.

Ce plan, qui a débuté au début de cette année, doit permettre d'assainir dans une large mesure les finances de cette A.S.B.L.

Une nouvelle Assemblée générale sera réunie au mois d'octobre, afin d'examiner le bilan des huit premiers mois de l'année.

avis - échos - avis - échos

Malgré les difficultés importantes qu'ils ont connues, les travailleurs et les responsables des Auberges de Jeunesse wallonnes veulent avant tout assurer l'hébergement des milliers de jeunes touristes, belges et étrangers, qui, chaque été, trouvent en auberge un logement, un accueil, une ambiance et des prix qui leur conviennent.

Ils espèrent également qu'à la fin de la saison, la preuve sera faite que le réseau des Auberges de Jeunesse est désormais géré avec autant de réalisme et d'efficacité que d'enthousiasme.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la C.W.A.J., rue Van Oost, 52, 1030 BRUXELLES - tél. 02/215.31.00.

Une Grande Journée des Artisans à Nivelles

Le Syndicat d'Initiative et de Tourisme de la Ville de Nivelles et l'Association culturelle et dialectale de la région nivelloise (revue Rif Tout Dju) organisent, sous le patronage et avec l'aide de la Ville de Nivelles, une **Grande Journée des Artisans du Brabant Wallon et de Wallonie** qui se déroulera le **dimanche 13 septembre prochain** dans le cadre prestigieux du **cloître** roman de la collégiale Sainte-Geترude.

Le visiteur pourra admirer les œuvres les plus variées : poterie, céramique, tis-

sage, ferronnerie, bois, vannerie, verre, cuir, etc.

En outre, de nombreux artisans présenteront leur matériel et travailleront en public.

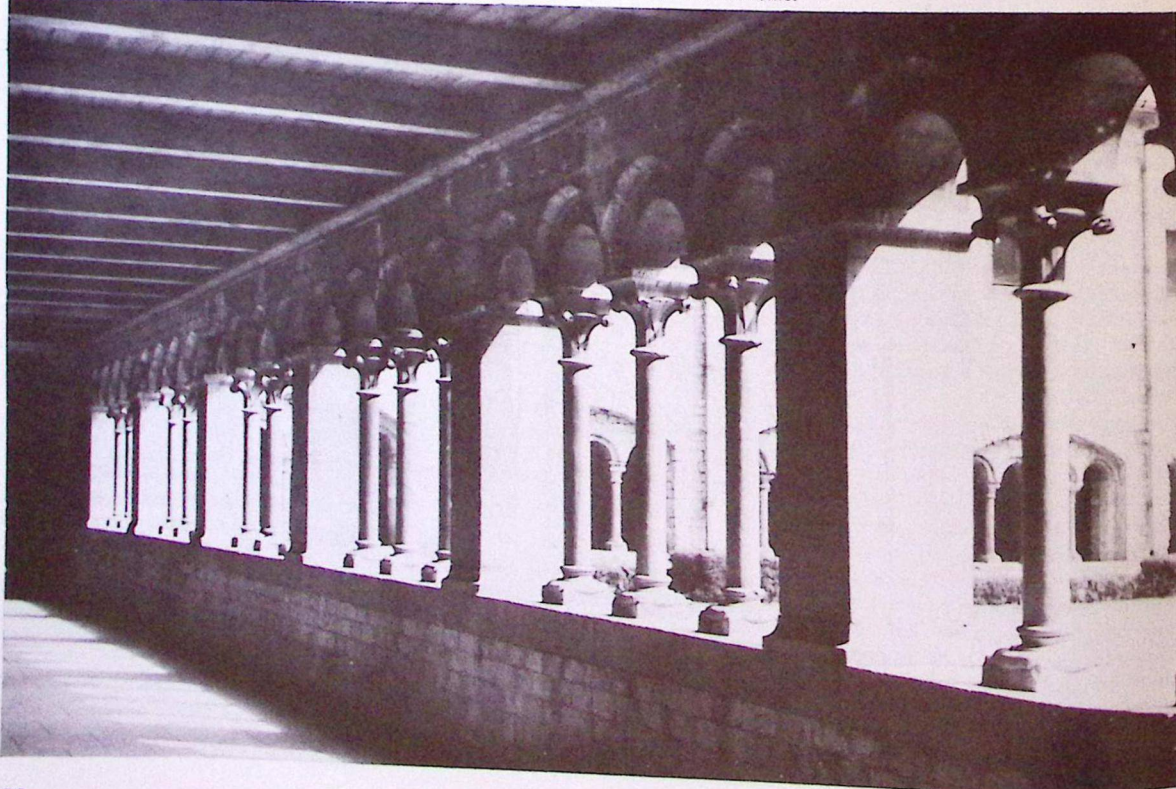
A l'occasion de cette journée, diverses animations seront prévues à Nivelles (notamment « Portes Ouvertes » à la collégiale et au Musée d'Archéologie). L'exposition sera ouverte de 10 à 18 heures et l'entrée sera libre.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

— soit au Syndicat d'Initiative, Hôtel de Ville, 1400 Nivelles ;

— soit auprès de M. Detournay, allée des Couterelles, 4 à 1400 Nivelles.

C'est dans le cadre historique du cloître de la collégiale Sainte-Geترude à Nivelles que se déroulera, le dimanche 13 septembre prochain, une très importante journée groupant de nombreux artisans du Brabant Wallon et de la Wallonie.



Les manifestations culturelles et populaires

SEPTEMBRE 1981

BRUXELLES : Au World Trade Center (Salle d'Exposition de la Province de Brabant) : « Les Economies d'énergie — Problèmes d'écologie et d'éducation du public » (jusqu'au 18 septembre) — Dans la Salle d'Exposition des « 3 B », 61, rue du Marché-aux-Herbes : « Métiers d'Art de la Province de Namur » (jusqu'au 19 septembre) — Au Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire : Exposition « Léopold I^{er}, le Fondateur ». L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 9 à 12 h et de 13 à 16 h 30, jusqu'au 27 septembre — Au Palais Royal : Exposition « Nous, Roi des Belges 1831 - 1981 ». L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 9 h 30 à 16 h (jusqu'au 30 septembre) — Aux Musées Royaux des Beaux-Arts, 3 rue de la Régence : Exposition « 150 ans d'Art Belge dans les collections des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique ». Tous les jours, sauf le lundi, jusqu'au 8 novembre.

LOUVAIN : Au Musée Provincial Van Humbeek-Piron, 108 Mechelsevest : Exposition « Images anversoises de dévotion depuis la Contre-Réforme jusqu'à la Révolution française ». L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le mardi, jusqu'au 30 novembre.

13 LOUVAIN : Cortège des hommes nés la même année (à 15 h).

NIVELLES : Cloître de la Collégiale Sainte-Geترude : Grande Journée des Artisans du Brabant Wallon et de Wallonie (poterie, céramique, tissage, ferronnerie, bois, vannerie, verre, cuir, etc.). L'exposition sera ouverte de 10 à 18 heures. Entrée libre.

TERVUREN : Cortège des géants (à 15 h).

16 BRUXELLES : Hôtel de Ville (Salle Gothique) : l'ensemble de Chambre du N.O.S. de la R.T.B.F. dans des œuvres de Gluck, Mozart et Stravinsky. Entrée libre (à 20 h 15).

17 HOEGAARDEN : Fêtes de la Bière (jusqu'au 20 septembre).

18 WAVRE : Dans les jardins du Séminaire de Basse-Wavre, à 20 h 30 : « Roméo et Juliette », spectacle collectif d'après Shakespeare (plus de 80 acteurs, musiciens, danseurs et cavaliers).

19 HOEILAART : Festival du Raisin et du Vin (à partir de 15 h). Egalement le 20 septembre à partir de 15 heures.

20 BERTEM : Cortège « Bruegel » à 14 heures.

BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Journées d'Automne de la Coiffure (également le 21 septembre) — Salon VESTIRAMA (jusqu'au 22 septembre) — A la Cathédrale Saint-Michel, à 10 h : la Missa Brevis in B für Soli, Chor, Orchester, de Jos Haydn, avec le Sint-Josephchor de Bonn-Beuel.

ERPS-KWERPS : Cortège du witloof (à 15 heures).

LOUVAIN : Course cycliste — Grand Prix Trophée Jef Scherens.

21 BRUXELLES : Hôtel de Ville (Salle Gothique) : La « Nuova Compagnia de Canto popolare » de Naples dans des chants, danses, mimes et théâtre populaire de la région napolitaine (à 20 h 15). Entrée libre.

HOEILAART : Cortège aux flambeaux (à 20 h).

22 BRUXELLES : Hôtel de Ville (Salle Gothique) : le « Big Band Conservatory of Brussels » (à 20 h 15). Entrée libre.

24 BRUXELLES : Hôtel de Ville (Salle Gothique) : le Trio à clavier Franz Schubert dans des œuvres de Haydn, Mendelssohn et Brahms (à 20 h 15). Entrée libre.

25 BRUXELLES : Dans la Salle d'Exposition des « 3 B » : la Cuisine régionale belge (jusqu'au 11 octobre).

26 BRAINE-L'ALLEUD : Marché aux oiseaux et concert de chanteurs wallons.

27 BRUXELLES : A la Cathédrale Saint-Michel, à 10 h : la Missa super Ick Segge A Dieu, de Joh de Fossa, avec le vocaal Ensemble Currende de Louvain.

29 BRUXELLES : Au World Trade Center (Salle d'Exposition de la Province de Brabant) : l'Intercommunale du Brabant Wallon expose jusqu'au 16 octobre.

OCTOBRE 1981

3 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon de l'Alimentation et des Arts Ménagers — Salon de l'Ameublement. Ces deux salons resteront ouverts jusqu'au 18 octobre.

4 BRUXELLES : A la Cathédrale Saint-Michel, à 10 h : la Messe pour double chœur, de Frank Martin, avec la Domkantorei Schleswig.

HAL : Grand Tour de Notre-Dame de Hal, connu sous le vocable de Weg-Om.

NIVELLES : Grand Tour Sainte Gertrude, procession très pittoresque de 14 km à travers champs. Départ à 6 h 30. Retour dans le centre de la ville vers 15 heures. A ce moment, plusieurs groupes historiques se joignent au cortège.

ORP-LE-GRAND : Procession de Sainte Adèle (à 14 h) suivie de réjouissances populaires.

7 BRAINE-L'ALLEUD : Exposition d'armes en la Salle F.S.C., par le cercle de tir « Le Pilon » (jusqu'au 14 octobre).

16 BRAINE-L'ALLEUD : Danses folkloriques par le groupe les « Walcotis » en la grande Salle du Centre culturel « Le Foyer » (Salle F.S.C.).

BRUXELLES : Dans la Salle d'Exposition des « 3 B » : « Métiers d'Art de la Province de Flandre Occidentale » (jusqu'au 1^{er} novembre).

17 HOEGAARDEN : Exposition « 1.000 ans d'histoire du logement » (jusqu'au 2 novembre).

19 BRAINE-L'ALLEUD : Exposition de photos et montage audiovisuel « Braine dans le Brabant Wallon » (Salle F.S.C.) jusqu'au 1^{er} novembre.

25 TERVUREN : Fête de la Saint-Hubert.

27 BRUXELLES : Au World Trade Center (Salle d'Exposition de la Province de Brabant) : Haviland expose jusqu'au 13 novembre.

29 MELDERT : Pèlerinage à Sainte Ermelinde.

NOVEMBRE 1981

1 DIEST : Pèlerinage folklorique à la Chapelle de tous les Saints avec offrande très pittoresque de nombreux ex-voto en cire.

4 BRUXELLES : Dans les Palais du Centenaire (Heysel) : Salon International du Meuble (jusqu'au 8 novembre).

6 BRUXELLES : Dans la Salle d'Exposition des « 3 B » : Foire aux cadeaux du Luxembourg belge (jusqu'au 21 novembre).

8 SCHERPENHEUVEL (MONTAIGU) : Traditionnelle Procession aux chandelles avec la participation de milliers de pèlerins tenant, chacun, une bougie à la main (à 14 h.).